

Comprendre les effets vécus de l'identification numérique

Une étude transnationale

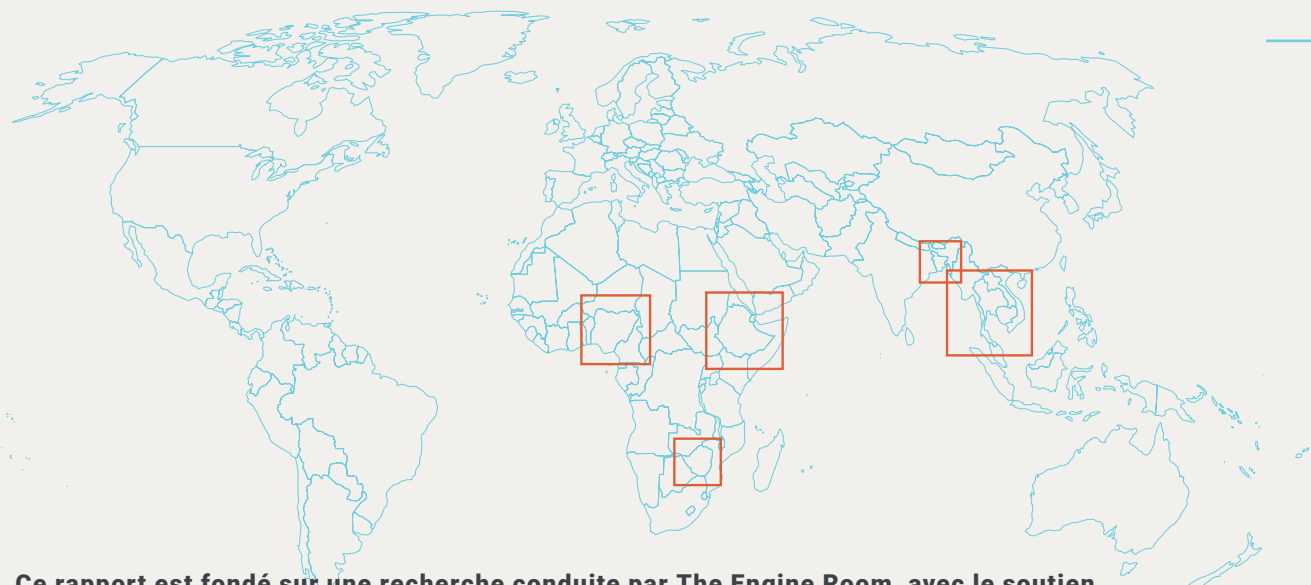
JANVIER 2020

THE ENGINE ROOM

Comprendre les effets vécus de l'identification numérique

Une étude transnationale





Ce rapport est fondé sur une recherche conduite par The Engine Room, avec le soutien d'Omidyar Network, Open Society Foundations et Yoti Foundation, d'Octobre 2018 à Octobre 2019.

Chercheurs: Sharid Bin Shafique, Chenai Chair, Kittima Leeruttanawisut, Koliwe Majama, Chuthathip Maneepong, Precious Ogbuji, Berhan Taye

Consultante en conception de recherche: Sophia Swithern

Rédaction: Sara Baker et Zara Rahman, The Engine Room

Rédactrice en chef: Ellery Roberts Biddle

Révision et correction: Bailey Cordrey, Madeleine Maxwell, Sivu Siwisa, The Engine Room; Wafa Ben Hassine, consultante indépendante

Traduction: Global Voices

Conception graphique et illustration: Salam Shokor

Le texte et les illustrations de ce travail sont publiés sous une licence internationale Creative Commons Attribution-Partage dans les mêmes conditions 4.0. Pour voir une copie de cette licence, visitez: <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>

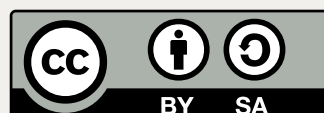




Table des matières

Résumé

006

Introduction

008

Résultats de l'étude

016

Conclusions et recommandations

062



Annexe A	Methodologie	072
Annexe B	Étude de cas: Bangladesh	076
Annexe C	Étude de cas: Ethiopie	104
Annexe D	Étude de cas: Nigéria	124
Annexe E	Étude de cas: Zimbabwe	142
Annexe F	Étude de cas: Thaïlande	164





Résumé

Situés à l'intersection de nombreux droits, les systèmes d'identification numérique affectent la vie quotidienne des individus, pour le meilleur ou pour le pire. À mesure que ces systèmes prospèrent, la plupart des recherches et des rapports se concentrent sur les aspects technologiques, les critères de mise en œuvre, les politiques et la législation, ne capturant pas les expériences de diverses populations utilisant l'identification numérique. Grâce à des recherches menées localement, ce rapport documente bon nombre des effets vécus des systèmes d'identification numérique, de leur conception à leur déploiement dans les communautés les plus marginalisées du Bangladesh, de l'Éthiopie, du Nigéria, du Zimbabwe et de la Thaïlande.

Notre recherche met en évidence des tensions clés au sein des écosystèmes d'identification numérique, notamment la responsabilisation par rapport à la surveillance, le partage de données par rapport à la confidentialité des données, et les avantages pour certains par rapport à ceux qui nuisent à d'autres. Les institutions développant et mettant en œuvre des systèmes d'identification numérique ont souvent pour priorité leurs propres besoins (par exemple, efficacité dans la distribution des avantages sociaux, sécurité nationale, objectifs financiers) par rapport à une variété de droits de l'homme, tels que la protection de la vie privée et la liberté d'expression.

Bien que les systèmes d'identification numérique offrent des avantages importants tels que l'accès aux services, nos principales conclusions reflètent les défis auxquels sont confrontées les communautés dans chaque site que nous avons étudié. Ils incluent:

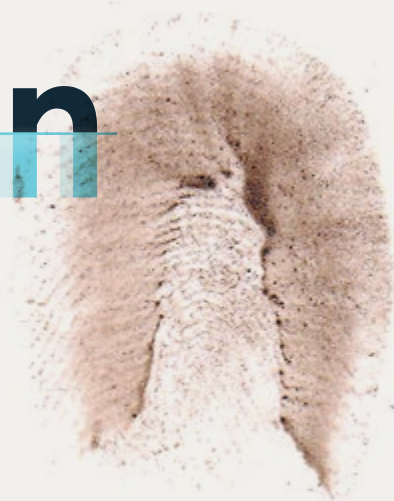
- **La faible implication du public et de la société civile**
- **Des obstacles à l'enregistrement et à l'utilisation**
- **L'absence de consentement éclairé**
- **Des préoccupations concernant l'utilisation et la protection des données**
- **Le manque d'un vocabulaire commun sur l'identification numérique**
- **L'absence de prise en compte du contexte local**

Grâce à ce rapport, nous visons à donner de l'écho aux voix qui sont souvent exclues dans les pays, des discussions régionales et mondiales sur l'identification numérique, et à encourager plus d'interaction entre les décideurs et les personnes, en particulier les communautés qui peuvent en bénéficier le plus, mais qui font également face aux plus grands risques liés à l'infrastructure, aux politiques et aux protocoles d'identification numérique.

Nous avons mené cette recherche en tant qu'organisation à but non lucratif cherchant à soutenir la société civile dans son travail vers la justice sociale. Cette recherche est pour nous, une étape vers un plaidoyer plus éclairé et fondé sur des données probantes; les chercheurs impliqués ont déjà utilisé les résultats de cette étude pour s'impliquer dans le plaidoyer dans leurs contextes respectifs. Nous espérons que les résultats ici seront également utiles à d'autres pour faire pression pour des systèmes d'identification numérique plus respectueux du contexte, et pour inspirer la recherche de systèmes sociotechniques plus respectueux du contexte.



Introduction



La Banque Mondiale estime qu'un milliard de personnes dans le monde, la plupart vivant en Afrique et en Asie, ne disposent pas de documents prouvant leur identité juridique¹.

Une telle documentation - un acte de naissance, un passeport, un permis de conduire ou un certificat d'identité de réfugié - est souvent requise pour ouvrir un compte bancaire, voter, obtenir un emploi, accéder à l'éducation ou aux soins de santé, ou même acheter une carte SIM pour un téléphone mobile.



Ce ‘fossé d’identification’ représente une préoccupation croissante pour les gouvernements, les agences d’aide et les organisations humanitaires qui s’emploient à soutenir les systèmes d’éducation, de soins de santé, de services financiers et sociaux pour de vastes populations. Il existe un élan fort et compréhensible pour être en mesure d’identifier et de compter toutes les personnes servies par ces entités pour mieux comprendre leurs besoins, et l’ère numérique offre une occasion unique de le faire.

La volonté de combler le ‘fossé d’identification’ a été articulée avec la cible 16.9 des objectifs de développement durable des Nations Unies, qui stipule: “D’ici 2030, fournir une identité juridique à tous, notamment grâce à l’enregistrement des naissances”². S’il n’est pas nécessaire que les identités juridiques soient numériques, un nombre croissant de gouvernements et d’organisations multilatérales utilisent désormais la technologie numérique pour fournir une identification. Mais la numérisation n’est pas une mince affaire, et les institutions peuvent adopter de nombreuses approches pour atteindre cet objectif. De nombreuses institutions entreprennent de collecter des données biométriques - c’est-à-dire des mesures uniques prises sur le corps des personnes - dans le cadre de ces systèmes d’identification numérique. Comme indiqué dans ce rapport, les données biométriques posent des problèmes particuliers et durables de confidentialité pour les individus, car les données sont immuables et à jamais liées au corps d’une personne.



La conception et le déploiement de chaque système de numérisation d'identité peuvent avoir des avantages et des conséquences uniques pour les populations qu'il est censé desservir. Aujourd'hui, des centaines de millions de personnes dans le monde naviguent désormais dans une infrastructure d'identification numérique complexe afin d'accéder ou de conserver l'accès aux services gouvernementaux et humanitaires de base.

Alors que ces systèmes prolifèrent, des inquiétudes quant à leurs effets négatifs sur les individus et les communautés vulnérables sont apparues³. Comment un système d'identification numérique unique affecte-t-il différemment diverses populations? Notre recherche explore cette question en évaluant l'identification numérique en tant que système sociotechnique et en identifiant certaines des conséquences qu'elle peut entraîner, parallèlement à ses avantages, dans cinq sites différents à travers le monde.

En particulier, nous nous efforçons d'examiner les frictions qui se produisent entre l'identité juridique d'une personne et les nombreuses autres identités qu'elle peut posséder. Comment les systèmes d'identification numérique affectent-ils la gamme des identités qui façonnent la vie des gens, telles que la race et l'appartenance ethnique, l'identité de genre, la sexualité, la religion, la caste, la classe économique et les invalidités? Lorsque les systèmes ne servent pas les gens, comment cet échec affecte-t-il leur capacité d'agir, leur dignité ou leur capacité à exercer leurs droits humains?

Grâce à des recherches sur le terrain, impliquant des entretiens avec des informateurs clés et des groupes de discussion, nous avons cherché des réponses à ces questions en discutant avec plus d'une centaine de personnes qui ont déjà obtenu ou devraient obtenir des cartes d'identité numériques, ou des informations d'identification au Nigeria, au Zimbabwe, en Thaïlande et dans les camps de réfugiés au Bangladesh et en Ethiopie.

En réponse à la pression accrue pour des normes mondiales et la mise à l'échelle des systèmes, nous avons cherché à explorer les façons dont les réalités contextuelles locales uniques peuvent influencer sur l'efficacité des systèmes d'identification numérique. Notre équipe comprenait sept chercheurs intégrés, originaires et vivant dans ces cinq pays. Cela nous a donné une capacité unique à considérer en priorité les connaissances contextuelles, les méthodes participatives et une approche respectueuse et culturellement fluide pour obtenir des informations. Nous avons en effet constaté que les approches d'identification spécifiques au contexte peuvent être les plus efficaces, même si elles ne sont pas les plus efficaces en termes de ressources. Nous espérons que nos résultats pourront changer la façon dont le secteur considère (et mène des enquêtes sur) l'identification numérique.

Ce rapport global couvre des thèmes transversaux observés dans nos cinq sites, et est suivi par des études de cas de chaque site, qui peuvent être lues avec le rapport pour plus de détails ou utilisées indépendamment dans les communautés locales pour le plaidoyer. Nous espérons que ce rapport aidera la société civile, les chercheurs, les journalistes, la communauté technologique, les organisations humanitaires et les gouvernements, à comprendre les expériences des personnes vivant avec l'identification numérique ou dans les régions où des systèmes d'identification numérique sont prévus, et à inclure les leçons de ces expériences dans leur travail.

Portée et objectifs

Aux fins de ce projet, nous avons défini ‘identification numérique’ comme des systèmes utilisant la technologie numérique pour identifier et vérifier les individus à des fins diverses, allant de la prestation de services publics et de la distribution de l’aide, à la sécurité nationale. Souvent, mais pas toujours, ces systèmes utilisent des données biométriques. Nous nous sommes concentrés sur les expériences avec les identités fondamentales (identification générale pour l’administration publique) dans les contextes nationaux et les identités fonctionnelles (identification à des fins spécifiques telles que l’accès aux services sociaux) dans les camps de réfugiés⁴. Notamment, les définitions et les compréhensions locales de l’identification numérique varient, un problème qui est abordé dans la partie relative aux résultats.

Nous avons commencé par une recherche documentaire fin 2018 pour déterminer les systèmes à examiner, et nous avons sélectionné des sites en fonction des critères généraux suivants:

- **La possibilité de comparaison entre les sites, lorsque cela est raisonnable**
- **Les marqueurs de tendances potentielles de l’identité numérique**
- **Les connaissances contextuelles de The Engine Room**
- **La liberté relative de la société civile de travailler sur des questions connexes**
- **L’existence de systèmes d’identification numérique se trouvant à un stade où les recherches de ce type pourraient être utiles**

Parce que nous voulions nous assurer que notre travail soutenait les efforts et l’émergence de la société civile dans le pays et la région, nous ne nous sommes pas concentrés sur les pays ayant un plaidoyer prospère sur l’identification numérique, comme le Kenya ou l’Inde. Compte tenu de ces critères, nous avons sélectionné les systèmes suivants:

- Les systèmes d'identification numérique du HCR utilisés avec la population de réfugiés musulmans Rohingyas au Bangladesh et dans les camps de réfugiés en Éthiopie
- Le système national d'identification du Nigéria, dirigé par la Commission Nationale de Gestion de l'Identité, qui fusionnera plusieurs systèmes d'identification en un seul
- Le prochain système national d'identification du Zimbabwe, qui a commencé avec le soutien d'une entreprise chinoise, et l'enregistrement biométrique des électeurs du pays géré par la Commission Electorale du Zimbabwe
- Le prochain système d'identification numérique de la Thaïlande, dirigé par l'Agence de Développement des Transactions Electroniques, bien qu'en raison de la lenteur du système, nous avons élargi notre champ d'action à divers systèmes d'identification dirigés par le Bureau de l'Administration d'Enregistrement pour les populations marginalisées, tels qu'un système d'identification pour les travailleurs migrants connu sous le nom de 'carte rose'.

Limitations

Les contraintes de sécurité, de logistique et de temps ont empêché les chercheurs d'interroger certains des groupes vulnérables qu'ils avaient initialement identifiés. Cela allait des communautés rurales éloignées dans de nombreux sites, aux Rohingya vivant toujours en Birmanie. En outre, des représentants du gouvernement et des organisations humanitaires n'ont pas répondu ou ont refusé de prendre part à un entretien.

Nous n'avons pas cherché à étudier les expériences d'échantillons représentatifs de chaque population. Nous avons plutôt cherché à comprendre les expériences vécues par des individus, en mettant un accent particulier sur ceux qui ont connu des inconvénients liés à leurs caractéristiques d'identité ou à leurs expériences de vie uniques. Nous ne pouvons pas nécessairement extrapoler l'expérience d'une personne à la norme - bien qu'il ait pu arriver que chaque personne interrogée a vécu un aspect d'un système de la même manière - mais

chaque expérience nous donne un aperçu de la façon dont un éventail diversifié de personnes est affecté par l'infrastructure et les protocoles numériques.

Enfin, certains systèmes ont été développés plus que d'autres au cours de notre phase de recherche, car les institutions chargées de la mise en œuvre n'ont pas respecté leur calendrier initial, ou ont connu des retards lors du déploiement. En conséquence, nous avons ajusté notre objectif de recherche pour explorer les expériences avec d'autres systèmes d'identification dans les emplacements sélectionnés et/ou avec des communautés particulières. Par exemple, nous avons limité notre attention à des communautés vulnérables spécifiques en Thaïlande. Tout bien considéré, notre recherche s'est déroulée sur une période de temps relativement courte (de Février à Avril), et il reste un besoin de recherche sur les conséquences





Résultats



Introduction aux contextes des systèmes

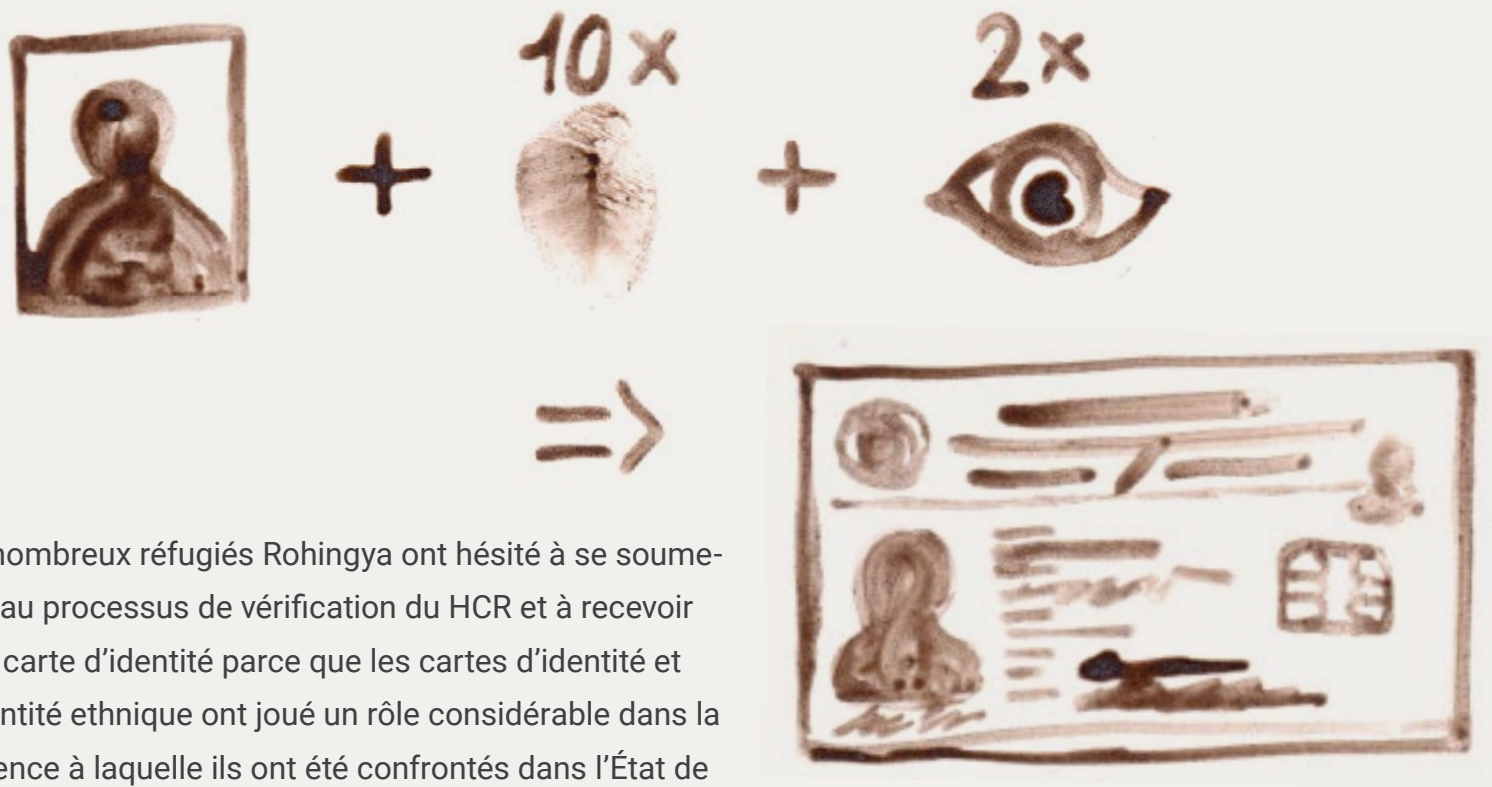
Bangladesh: Identité numérique pour les réfugiés Rohingya de Cox's Bazar

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) fournit une aide dans le district de Cox's Bazar, au Bangladesh, aux réfugiés Rohingya qui, en 2016 et 2017, ont fui les violences extrêmes et ciblées, perpétrées contre eux dans un but génocidaire en Birmanie⁵. Avec 600.000 réfugiés, le camp de Kutupalong, l'un des deux du district, est le plus grand du monde⁶. À la mi-2018, le HCR et le Gouvernement du Bangladesh ont lancé un exercice de vérification d'identité "à des fins de protection, de gestion de l'identité, de documentation, de fourniture d'assistance, de statistiques démographiques et, enfin, de solutions pour environ 900.000 réfugiés⁷".

Le processus de vérification implique la collecte de trois types de données biométriques - photographies du visage, 10 empreintes digitales et deux scans d'iris - pour les personnes de 13 ans et plus. À la fin du processus, les individus reçoivent des cartes d'identité. Selon



le HCR, ces cartes - appelées localement 'cartes à puce' sont les premières pièces d'identité que de nombreux Rohingya ont obtenues⁸. Cependant, il y a eu une controverse importante sur ces identifiants.



De nombreux réfugiés Rohingya ont hésité à se soumettre au processus de vérification du HCR et à recevoir une carte d'identité parce que les cartes d'identité et l'identité ethnique ont joué un rôle considérable dans la violence à laquelle ils ont été confrontés dans l'État de Rakhine en Birmanie. Les autorités gouvernementales birmanes ont ordonné aux musulmans Rohingya d'accepter les cartes nationales de vérification qui nient leur citoyenneté⁹, marquant l'une des nombreuses politiques discriminatoires auxquelles le groupe minoritaire ethnique est confronté au Myanmar depuis les années 1970. Le gouvernement de Birmanie ne reconnaît pas les Rohingyas en tant que peuple ethnique du pays (bien qu'il reconnaisse officiellement plusieurs autres groupes) et beaucoup ne reçoivent pas la nationalité malgré leur naissance dans le pays.



Alors que la violence s'intensifiait en 2016, déplaçant des personnes, les Rohingyas ont rejeté les cartes nationales de vérification (NVC), qu'ils ont qualifiées de 'cartes de génocide'¹⁰. For-tify Rights a rapporté que certains Rohingyas ont été forcés d'accepter les cartes NVC sous la menace d'une arme¹¹. Dans les mois qui ont suivi, la violence militaire au Myanmar, les restric-tions de mouvement, les déplacements forcés et les camps d'internement ont conduit des centaines de milliers de musulmans Rohingyas à fuir la Birmanie pour le Bangladesh¹².

Suite à cet afflux de personnes, le gouvernement du Bangladesh a travaillé avec le HCR pour fournir un abri et une assistance humanitaire. Selon le Commissaire à l'Aide aux Réfugiés et aux Rapatriements (RRRC) du gouvernement du Bangladesh - le représentant du gouverne-ment responsable de la réponse du Bangladesh aux réfugiés Rohingyas - les décisions con-cernant le cadre du système d'identification numérique et les informations recueillies ont été prises conjointement avec le HCR. Dans un entretien avec notre chercheur, le commissaire a également indiqué que les objectifs de la carte sont de préserver l'identité individuelle, d'ac-céder à l'aide, d'éviter la duplication dans le processus de distribution de l'aide et de permet-tre aux réfugiés de retourner dans leur village d'origine avec une preuve d'informations vital-es telles que leur ascendance, leurs informations familiales et leur emploi.

Sur ce dernier point, le HCR affirme que le processus de vérification et la carte à puce qui en résulte "aideront à préserver le droit des [réfugiés] de rentrer volontairement chez eux, s'ils décident que les conditions sont réunies"¹³. Mais les deux fois où les fonctionnaires bangla-dais ont tenté de rapatrier des petits groupes de réfugiés Rohingyas sur une base volontaire, en Novembre 2018 et Août 2019, aucun n'a choisi de rentrer¹⁴.

Le 26 Novembre 2018, les Rohingyas musulmans ont commencé une manifestation et une grève du travail à Cox's Bazar, exigeant que le HCR et le gouvernement du Bangladesh ajoutent leur appartenance ethnique aux cartes à puce¹⁵. Cette action a conduit à des con-versations plus approfondies entre les leaders Rohingyas, le HCR et le RRRRC, et de nombreux



leaders des communautés de réfugiés ont accepté d'encourager les gens à s'inscrire. En Octobre 2019, plus de 762.000 réfugiés Rohingyas avaient été enregistrés et munis de documents d'identité dans le cadre de l'exercice de vérification conjoint du HCR et du gouvernement du Bangladesh¹⁶.

À la suite de manifestations pacifiques de militants Rohingyas en Août 2019, le gouvernement du Bangladesh a ordonné aux entreprises de télécommunications de bloquer tout accès par téléphone mobile aux camps de Cox's Bazar¹⁷. L'absence de cartes d'identité officielles a été citée par Mustafa Jabbar, ministre des télécommunications du Bangladesh¹⁸, comme l'une des raisons de ce refus d'accès. Au Bangladesh, des cartes d'identité nationales contenant des données biométriques sont requises pour acheter des cartes SIM pour des raisons de sécurité nationale depuis fin 2015¹⁹, mais il semble que beaucoup aient acheté des cartes SIM sur le marché noir, c'est-à-dire sans présenter de carte d'identité²⁰.

Ethiopie: Identité numérique pour les réfugiés

L'Éthiopie accueille plus de 900.000²¹ réfugiés, dont la plupart sont venus d'Érythrée, de Somalie, du Soudan, du Soudan du Sud et du Yémen en raison de conflits, de guerres et de violations des droits. Malgré sa propre histoire de conflits, de bouleversements politiques, de pauvreté et de sécheresse, l'Éthiopie abrite la deuxième plus grande population de réfugiés en Afrique (l'Ouganda étant le premier)²². Pays d'asile depuis les années 1990²³, le gouvernement accueille des personnes dans le besoin avec le soutien d'agences internationales telles que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR).

Grâce au système de vérification actuel, le HCR capture des informations complètes (par exemple, ensemble de compétences, informations détaillées sur l'éducation, membres de la famille dans d'autres pays) ainsi que les données biométriques d'une photographie, de 10 empreintes digitales et, pour les personnes âgées de cinq ans et plus, d'un scan de l'iris. Une carte d'identité



est délivrée par l'Agence du gouvernement éthiopien pour les Réfugiés et les Rapatriés (ARRA) et le HCR. Le responsable de l'enregistrement du HCR à Addis-Abeba nous a dit qu'environ 500.000 réfugiés avaient été enregistrés au moment de nos recherches en Avril 2019.

Grâce à l'utilisation de l'identification numérique, le HCR vise à accroître l'accès aux services et aux opportunités tels que la protection des enfants²⁴, la réunification et l'éducation²⁵. Comme l'a expliqué un informateur du HCR,

La nouvelle politique du Cadre de réponse globale pour les réfugiés qui a été adoptée, utilise les informations détaillées que vous capturez. Il aide à connaître l'expérience professionnelle des réfugiés; par exemple, si les entreprises veulent embaucher, ou s'il y a des besoins d'emploi pour les parcs industriels, il est utile de savoir qui a de l'expérience avec les ordinateurs et d'autres compétences. Vous pouvez dire que l'utilité principale est de connaître le potentiel de la population réfugiée.

En outre, l'enregistrement complet avec la biométrie vise à fournir une prestation de services continue du HCR, de l'ARRA et de ses partenaires, y compris certains du secteur privé. Cependant, pour que cela soit possible, il faut que les données biométriques soient partagées entre ces partenaires. En 2019, l'Éthiopie a adopté une loi accordant aux réfugiés le droit de travailler et de vivre en dehors des camps²⁶. Pour jouir de ces droits, il est essentiel que les réfugiés aient une pièce d'identité. En plus de donner aux individus une identification acceptable, qui leur permet ensuite de demander des permis de conduire et des comptes bancaires, les identifiants numériques permettent également aux institutions d'identifier facilement les réfugiés lorsqu'ils accèdent aux services et se déplacent autour et à l'extérieur des camps.

Relativement au contexte des réfugiés que nous avons exploré en Éthiopie et au Bangladesh, le HCR est fermement convaincu que l'identification numérique peut autonomiser les ré-

fugiés. La stratégie du HCR sur l'identité numérique et l'inclusion stipule: "Une identité juridique pour chaque individu est de la plus haute importance. Cependant, une identité numérique qui donne accès à Internet, aux téléphones portables et aux services associés devient tout aussi importante." ²⁷

Nigéria: Identité numérique nationale

Dans nos recherches au Nigéria, nous avons découvert le système national d'identification du pays, qui est destiné à intégrer plusieurs systèmes préexistants liés à des agences gouvernementales spécifiques. Nous avons également entendu parler d'un programme pilote pour une carte d'identité liée aux systèmes financiers, résultat d'un partenariat entre le gouvernement nigérian et MasterCard.

Au moins 13 agences fédérales offrent des services d'identité numérique au Nigéria, et la plupart ne sont pas interopérables, forçant les Nigériens à avoir plusieurs cartes d'identité à la fois²⁸. Chaque agence recueille les mêmes informations biométriques, multipliant les efforts et les coûts du gouvernement, créant une concurrence entre les agences, entravant la coordination et créant plus de bureaucratie pour les titulaires de carte.



Un nouveau système vise à fusionner tous ces systèmes distincts, pour créer une identité numérique unique pour chaque individu, et une atmosphère dans laquelle les agences gouvernementales peuvent travailler ensemble. En collaboration avec la Banque Mondiale²⁹, la Commission Nationale de Gestion de l'Identité du Nigéria (NIMC) a élaboré une approche de l'écosystème pour accroître la couverture de l'identité nationale, et faire des secteurs public et privé des partenaires pour l'enregistrement des citoyens. L'inclusion financière est la principale motivation du nouveau système d'identification numérique du pays; des rapports montrent que le Nigeria compte 60 millions de personnes non bancarisées³⁰.

Si la Commission atteint ses objectifs, ce système deviendra la plus grande base de données en Afrique³¹.

Non seulement le nouveau système sera utilisé par de nombreux organismes gouvernementaux, mais également par une gamme d'institutions du secteur privé. Une source de la Banque Mondiale nous a dit qu'ils prévoyaient que:

... les bailleurs de fonds, l'ONU, la société civile vont devenir des partenaires d'enregistrement des citoyens avec la NIMC, afin que l'inscription puisse se produire à différents moments lorsque vous essayez déjà d'accéder à un service particulier, ou essayez déjà de faire une autre transaction. Vous n'êtes pas obligé de vous inscrire auprès de la NIMC, puis de vous enregistrer pour ouvrir un compte bancaire ... et ensuite de vous inscrire pour obtenir votre carte SIM.

Cependant, ce ne sera pas la première expérience des Nigériens avec l'identification numérique. En 2014, le gouvernement nigérian a introduit des cartes d'identité biométriques nationales liées au système financier, et promues par MasterCard, marquant la première fois qu'un grand système bancaire approuvait directement une carte d'identité numérique³², bien que la

société ait depuis établi des partenariats avec d'autres pays. Le programme visait à délivrer des identifiants numériques à 13 millions de personnes, mais en Avril 2018, il n'avait délivré que 1,5 million d'identifiants malgré 28,5 millions d'inscriptions, ce qui ne permettait pas aux personnes d'effectuer les transactions bancaires et de voter³³.

L'initiative de la marque MasterCard a également suscité l'inquiétude de la société civile, compte tenu de ses liens avec une grande institution financière américaine et l'éventail d'informations (par exemple, banque, avantages sociaux, soins de santé, voyages) potentiellement partagées avec MasterCard. Des militants et des journalistes ont critiqué le projet pilote pour des raisons socio-politiques:

Une carte d'identité nationale nigériane avec un logo 'Mastercard' équivaut à la commercialisation de notre insigne national; cela rappelle les logos des sociétés de traite transatlantique d'esclaves, collés sur les corps des Africains alors qu'ils partaient pour un voyage cruel et dangereux à travers les océans³⁴.



Nos recherches sur le terrain au Nigéria se sont concentrées sur les impressions des citoyens sur le futur système développé par la NIMC. Outre son potentiel à devenir le plus grand système d'identification numérique en Afrique, le Nigeria est également le système le plus interconnecté que nous avons examiné. Cela rend ce système mûr pour des recherches plus approfondies, car de plus en plus de personnes s'inscrivent et utilisent cet identifiant pour de nombreuses transactions dans leur vie quotidienne.

Zimbabwe: Inscription biométrique des électeurs et identité numérique nationale

Nos recherches au Zimbabwe ont porté sur deux systèmes: une carte d'électeur biométrique instituée en 2018 et un système d'identification national qui est toujours en développement.

Inscription biométrique des électeurs

En 2018, le Zimbabwe a travaillé à éliminer progressivement les cartes d'identité en métal qui avaient longtemps servi de forme standard d'identité légale dans le pays. Les autorités ont imposé une transition à l'échelle nationale vers une carte d'électeur biométrique en plastique, de multiples sociétés extérieures au Zimbabwe gèrent différentes parties du nouveau système d'inscription biométrique des électeurs³⁵.



Cette transition a eu lieu à l'approche des élections nationales de 2018, qui ont marqué la première élection présidentielle du Zimbabwe depuis le renversement de Robert Mugabe, qui a exercé la présidence pendant plus de trois décennies. Des représentants de la société civile et des partis d'opposition ont critiqué la décision d'interdire les pièces d'identité en métal et l'exercice d'enregistrement de trois mois qui l'a accompagné, craignant marginalisation et truquage des élections³⁶. Des problèmes supplémentaires, allant du parti au pouvoir qui a convaincu des gens que le système pouvait détecter de quelle manière ils voteraient³⁷, au piratage de la base de données de la Commission Electorale du Zimbabwe, ce qui a entraîné la fuite des données personnelles et biométriques des électeurs sur Internet³⁸.

Identité nationale

Plus tard dans la même année, le gouvernement a annoncé son intention de créer un système national d'identification numérique. Ce système est destiné à se concentrer sur les systèmes financiers et la sécurité des transports, en partenariat avec la société chinoise CloudWalk Technology³⁹, intégrant des technologies d'intelligence artificielle dans le système d'identification numérique, dans le cadre du projet chinois de Route de la Soie⁴⁰. L'accord aurait donné à CloudWalk Technology l'accès à une base de données de visages zimbabwéens, à utiliser comme données d'entraînement, et aurait amélioré la précision de la technologie de reconnaissance faciale de l'entreprise chinoise, en particulier sur les peaux plus foncées⁴¹. Les défenseurs des droits numériques et de la vie privée ont critiqué ce programme, comme étant une avenue pour la Chine et le Zimbabwe pour exploiter les données des citoyens et affiner les pratiques de surveillance. Comme l'a écrit Lynsey Chutel pour Quartz Africa, "Cela pourrait très bien être le dernier exemple de la remise par l'Afrique de ses ressources naturelles à la Chine, pour une compensation biaisée"⁴².

Le système national d'identification numérique fait partie du programme de sécurité nationale du Zimbabwe, et un participant à un groupe de discussion



a décrit le plan comme faisant partie de ‘la militarisation de ce pays’. Le règne de 37 ans de l’ancien président Robert Mugabe a été marqué par un large éventail de violations des droits, et l’armée qui l’a évincé en 2017 conserve un pouvoir important dans l’élaboration des politiques⁴³. Des caméras de surveillance ont déjà été installées à Harare, la capitale, et des inquiétudes concernant les atteintes à la vie privée liées à ces caméras ont été soulevées par le groupe de la société civile MISA Zimbabwe⁴⁴.

Au moment de la rédaction (Novembre 2019), il n’y avait aucune indication de l’étape dans laquelle se trouve le système d’identification numérique en attente. En raison du manque de transparence autour de ce système, notre recherche s’est concentrée sur les expériences des personnes lors du passage à la carte d’électeur biométrique, et leurs attentes pour la nouvelle carte d’identité nationale, y compris sa relation potentielle avec les technologies de surveillance.

Thaïlande : Identité nationale, ‘carte rose’ pour les migrants, et identité pour personnes âgées âgées de 60 ans et plus

La Thaïlande dispose d’un système d’identité fragmenté, avec plusieurs schémas d’identification pour différentes populations, administrés par cinq ministères différents, à différents niveaux de numérisation. Notre recherche s’est concentrée sur ce que l’on sait du système d’identification numérique national en attente de lancement, ainsi que sur l’expérience des groupes marginalisés avec les systèmes d’identification spécialisés actuels, tels que les personnes éligibles à une identification nationale réservée aux personnes de plus de 60 ans, et les travailleurs migrants (principalement du Laos, du Cambodge et de Birmanie) qui reçoivent une pièce d’identité appelée ‘carte rose’.



Identité Nationale

Au niveau national, la Thaïlande tente de s'améliorer en tirant des leçons d'un effort infructueux de construction d'un système national d'identification numérique en 2004⁴⁵. En Septembre 2018, le gouvernement a approuvé un avant-projet de loi pour établir des règles d'authentification et exiger la formation d'un comité de 12 membres pour superviser la plateforme⁴⁶. Les retards ont considérablement ralenti le calendrier et rien n'indique quand le nouveau système sera mis en œuvre.

La carte d'identité nationale visera principalement à promouvoir l'inclusion financière, au profit des secteurs gouvernementaux et financiers, mais pourrait également être liée à l'éducation et aux soins de santé.

Les défenseurs des droits numériques se sont dits préoccupés par le fait que le nouveau système d'identification numérique ne sera pas plus utile que le système précédent, sera la proie de défaillances logicielles et de violations de la vie privée, et sera affaibli par le manque de confiance dans les systèmes gouvernementaux⁴⁷. Certains contestent également les fondements culturels de tels systèmes: certains bouddhistes se sont opposés à l'identification numérique dans le passé, affirmant que ces systèmes sont incompatibles avec le dogme bouddhiste⁴⁸.



Carte pour les citoyens Seniors

La carte pour les personnes de plus de 60 ans a deux avantages: un soutien financier en fonction de l'âge, et l'accès aux soins de santé. Les personnes utilisant cette carte d'identité doivent se souvenir d'un mot de passe, ce qui crée une barrière pour ceux qui ont des problèmes de mémoire, tels que la démence, nous ont rapportés des participants aux groupes de discussion.

La ' carte rose ' des migrants

Le gouvernement thaïlandais a introduit des cartes roses en 2014, avec l'intention de donner aux migrants sans papiers une pièce d'identité temporaire qui leur permettrait de demander des passeports et des permis de travail, mais la carte rose demeure en place⁴⁹. Initialement, plus de 660.000 migrants de Birmanie et leurs familles se sont inscrits. Les travailleurs sans papiers doivent s'inscrire à la carte rose auprès des employeurs.

Nous n'avons pas été en mesure de déterminer si la carte rose est liée ou non aux données biométriques de chaque individu, mais nous avons appris qu'une multitude d'informations sont collectées auprès des candidats et certains migrants sont obligés de soumettre leur ADN. Comme l'a indiqué un informateur du gouvernement:

Chaque année, le gouvernement thaïlandais a un quota (pour des raisons de sécurité) pour prélever des échantillons d'ADN sur les travailleurs migrants. Pour les migrants sélectionnés au hasard, ils doivent payer 25.000 bahts⁵⁰ pour faire prélever un échantillon d'ADN à l'hôpital public.

Cependant, les raisons de sécurité mentionnées n'ont pas été développées.

Principales tensions

Grâce à notre travail, nous avons identifié un certain nombre de tensions clés. L'identification numérique présente - ou peut présenter - de réels avantages. Bon nombre de problèmes que ces systèmes visent à résoudre sont urgents, et les communautés marginalisées décrites dans ce rapport sont souvent confrontées à ces défis plus fréquemment et avec un impact plus profond que les communautés dominantes.

Nous avons vu à quel point les avantages peuvent être puissants. Nous avons parlé à des réfugiés au Bangladesh qui étaient ravis d'avoir reçu une pièce d'identité pour la première fois de leur vie. Le plan du HCR permet aux personnes déplacées de force en Éthiopie de quitter les camps de réfugiés et de s'installer dans d'autres parties du pays, d'accéder à l'éducation et à un emploi qui favorisent l'autosuffisance, et la plupart des réfugiés à qui nous avons parlé étaient satisfaits des opportunités qu'ils pourraient trouver. Certains participants aux groupes de discussion au Nigéria attendaient avec impatience de n'avoir qu'une seule pièce d'identité avec de nombreuses fonctions, et une étude montre que les Zimbabwéens sont 'largement satisfaits'⁵¹ de l'inscription biométrique des électeurs malgré ses nombreuses lacunes lors des élections de 2018. En Thaïlande, les organisations de la société civile ont décrit comment les systèmes d'identification aident les personnes qu'ils servent bien qu'il y ait aussi des préjudices. Ces avantages ont cependant un coût. Les principales tensions qui ont fait surface incluent:

- 1 L'identification numérique peut être un moyen d'autonomiser les personnes marginalisées tout en augmentant la surveillance et les violations des droits qui en découlent, contre ces mêmes populations.**
- 2 L'identification numérique peut accroître les avantages pour certaines populations, tout en causant des dommages à d'autres, les excluant davantage des services sociaux et autres services.**

3

Le partage de données, les bases de données centralisées et la fusion des identités peuvent être pratiques, mais ils diminuent la confidentialité des données, ce qui peut conduire à l'utilisation d'informations sensibles (par exemple, conditions de santé, difficultés financières) pour restreindre les droits et les opportunités.

Bien sûr, la motivation derrière l'instauration de systèmes d'identification numérique⁵² n'est pas homogène. Les institutions mettant en œuvre les systèmes d'identification numérique sélectionnés visent à effectuer une ou plusieurs des actions suivantes:

- S'assurer que les gens ont une identification acceptable qui peut permettre d'accéder à tout, des cartes SIM aux opportunités éducatives
- Fournir une gamme de services nécessaires et vitaux (du vote et de l'aide financière aux résidents, aux rations alimentaires et à la protection internationale des réfugiés) plus rapidement et plus efficacement
- Donner aux personnes exclues des institutions financières, en raison d'un large éventail d'obstacles, l'accès aux comptes bancaires et au financement
- Connecter les services, afin de faciliter les transactions entre une variété d'acteurs du gouvernement, des ONG et du secteur privé
- Améliorer la sécurité publique et réduire la fraude
- Fusionner des systèmes distincts, ce qui diminuera le nombre de pièces d'identité que les personnes doivent porter et se souvenir comment les utiliser, tout en améliorant l'efficacité du gouvernement en supprimant les systèmes opérant en double

Cependant, comme nous le verrons dans la partie consacrée aux résultats de la recherche, ces systèmes n'atteignent pas toujours les objectifs fixés, en particulier pour toutes les populations qu'ils sont sensés servir. Les personnes âgées en Thaïlande ont eu du mal à profiter des avantages de la carte en raison des obstacles à l'alphabétisation numérique. A plusieurs endroits, les personnes handicapées n'ont pas pu obtenir de carte en raison d'obstacles physiques et géographiques à l'enregistrement. Dans tous les systèmes actifs examinés, nous avons interrogé des personnes qui n'étaient pas en mesure de s'enregistrer ou d'utiliser efficacement leur carte d'identité.

Il existe également des objectifs qui profitent à l'institution qui développe le système d'identification numérique. Les plans de surveillance du Zimbabwe profitent probablement beaucoup plus à l'État autoritaire qu'ils n'auront d'impact sur la sécurité individuelle. Notre recherche montre que la Thaïlande utilise peut-être une identification numérique pour surveiller les populations autochtones et les défenseurs des droits humains, et que le Bangladesh envoie probablement des données sur les réfugiés à la Birmanie⁵³. En outre, même si les institutions chargées de la mise en œuvre atteignent des objectifs tels que la fusion de plusieurs systèmes d'identification, ce succès s'accompagne du problème du partage étendu des données, ce qui rend difficile de savoir qui a accès à quelles données, au niveau institutionnel, et encore moins individuel.

Dans les coulisses de tout système d'identification numérique se trouve une multitude de données personnelles - parfois biométriques, parfois non. Plus ces données sont partagées, plus elles sont susceptibles d'être mal utilisées ou piratées. Les personnes dont les données ont été divulguées peuvent faire face à des conséquences qui peuvent changer leur vie, notamment la discrimination, l'humiliation publique, les coûts financiers, les opportunités d'emploi manquées et le licenciement, le harcèlement et la violence entre partenaires intimes, la détention, l'emprisonnement et la violence de l'État.

Parce que les données d'identification numérique sont liées à des identités, elles représentent des personnes - ce sont des personnes, et c'est parfois facile à oublier. Au milieu des cartes d'identité numériques, des papiers ou des entrées d'une base de données, chaque point de données représente un aspect d'une personne. Les données recueillies sont extrêmement personnelles - noms, dates de naissance, adresses, état de santé, détails sur l'emploi ,et dans le cas des systèmes biométriques, ces données deviennent encore plus sensibles. Si des images d'empreintes digitales sont divulguées et utilisées à mauvais escient par de mauvais acteurs, quel recours ont les victimes? Les gens ne peuvent pas simplement modifier leurs empreintes digitales comme ils changent les mots de passe divulgués. La nature sensible des données collectées via les systèmes d'identification numérique signifie que la façon dont les données sont gérées peut avoir un impact énorme sur la vie des gens.

Avec toutes ces tensions, il est important de se rappeler que les institutions poussent, dans l'ensemble, les sociétés vers un point où l'identification numérique devient une condition préalable à l'accès aux services vitaux. Cela ne devrait pas être le cas, mais si les institutions décident que l'identification numérique doit aller de l'avant, elles devraient considérer combien de systèmes violent inutilement les droits des personnes. Souvent, les institutions mettent en priorité leurs besoins et leurs priorités par rapport aux droits individuels ou communautaires et, comme le montre notre recherche, elles privilégient certains droits par rapport à d'autres. Le droit des personnes à la nourriture ou à un abri peut être prioritaire par rapport au droit à la vie privée, par exemple⁵⁴. Compte tenu des risques liés aux données, de nombreux droits peuvent finir par être restreints ou violés quelle que soit l'intention de l'institution exploitante. L'utilisation de l'identification numérique pour la sécurité nationale peut conduire, intentionnellement ou non, à des violations de la liberté d'opinion et d'expression, de la liberté de réunion et d'association et de la liberté de circulation. La mise en œuvre de l'identification numérique conjointement avec des caméras de surveillance pour la sécurité publique peut en réalité violer le droit de ne pas être soumis à la violence, en permettant la violence de l'État contre les

professionnel(le)s du sexe, les minorités religieuses et ethniques, et les personnes ayant des problèmes de santé mentale.

Globalement, il existe des tensions entre objectifs publics et privés, mais aussi entre bénéfices et risques. Cette dernière tension est compliquée par le fait que les risques les plus importants sont supportés par les personnes qui ont le moins de ressources et le moins de capital politique et social, et que les décideurs détiennent le plus de pouvoir et de ressources. Par conséquent, ce dernier groupe a une perspective différente de ceux qui sont les plus touchés par leurs décisions. Les résultats ci-dessous donnent la priorité aux voix des personnes qui sont souvent ignorées, ce qui nous permet de voir plus clairement quels sont les risques.



Thèmes transversaux

Les thèmes suivants étaient significatifs sur les cinq sites, indiquant des problèmes communs parmi les systèmes d'identification numérique:



- Faible implication du public et de la société civile
- Obstacles à l'enregistrement et à l'utilisation
- Absence de consentement éclairé
- Préoccupations concernant l'utilisation et la protection des données
- Manque de vocabulaire commun sur l'identification numérique
- Absence de prise en compte du contexte local

Tous ces problèmes peuvent être des facteurs limitatifs majeurs dans le soutien d’une communauté à l’identification numérique, et à sa capacité de profiter pleinement de ses avantages. Pour une analyse plus détaillée de chacun des systèmes sélectionnés, voir les études de cas individuelles, qui couvrent des thèmes au-delà de ceux inclus ici. Toutes les citations des entretiens avec des informateurs clés et des discussions de groupe proviennent de la phase de recherche sur le terrain en Février-Mai 2019.

Faible implication du public et de la société civile

Dans tous les systèmes d’identification numérique que nous avons examinés, l’objectif était souvent de changer fondamentalement la façon dont les personnes interagissaient avec une institution ou accédaient aux services - souvent, pour rendre l’interaction plus fluide et plus pratique pour les individus, tout en donnant aux institutions une meilleure vue d’ensemble des personnes qu’elles cherchaient à servir. Ces types de systèmes ont le potentiel d’affecter une myriade de droits de l’homme, au-delà de la simple vie privée - de l’accès aux services de base comme la nourriture et le logement, aux droits à la dignité, à la liberté de mouvement et à la liberté d’association.

Essentiellement, les systèmes d’identification numérique se situent à l’intersection de plusieurs droits, et le travail visant à garantir qu’un droit n’est pas sacrifié au bénéfice de la protection d’un autre nécessite une contribution significative et substantielle de personnes vivant dans une variété de contextes. Cependant, dans tous les systèmes que nous avons étudiés, il y a un manque prononcé de sensibilisation du public aux finalités et aux utilisations des systèmes d’identification numérique, un manque de consultation publique pour éclairer la conception et la mise en œuvre des systèmes et un manque d’implication de la société civile pour défendre les communautés vulnérables. Dans notre recherche, les communautés pour lesquelles les systèmes d’identification numérique pourraient être un puissant outil de renforcement des droits ont noté qu’elles ressentaient un fort manque d’appropriation des systèmes en raison d’un manque de consultation.

Les personnes à qui nous avons parlé dans les cinq sites ont exprimé leur inquiétude quant aux finalités de ces systèmes. Au-delà des violations des droits qui vont avec le fait de soumettre des personnes à un système sans leur consentement (voir la section ci-dessous sur ‘ l’absence de consentement éclairé ’), le fait de ne pas communiquer des informations de base affecte négativement les chances de succès de tout système d’identification numérique. Les lacunes en matière d’information ont tendance à donner lieu à des rumeurs, ce qui peut amener les gens à avoir de fausses attentes. Par exemple, au Bangladesh, les réfugiés Rohingyas craignaient que l’acceptation de cartes à puce signifie un rapatriement automatique. En raison de cette fausse impression, les réfugiés ne s’inscrivaient pas comme demandé, et quand ils ont ensuite été ‘obligés’ de s’enregistrer pour l’obtention d’une pièce d’identité, ils se sont inquiétés de ce qu’ils avaient dû accepter. En particulier, bon nombre de réfugiés à qui nous avons parlé ne savaient pas du tout lire, tandis que d’autres ne savaient pas lire l’anglais ou le bengali, et n’avaient donc aucun moyen de savoir ce qui était documenté sur leurs cartes. Dans d’autres endroits, nous avons constaté des schémas similaires de personnes ne sachant pas à quoi s’attendre, se sentant hésitantes, préoccupées ou inquiètes des conséquences et essayant d’éviter les identifications numériques.

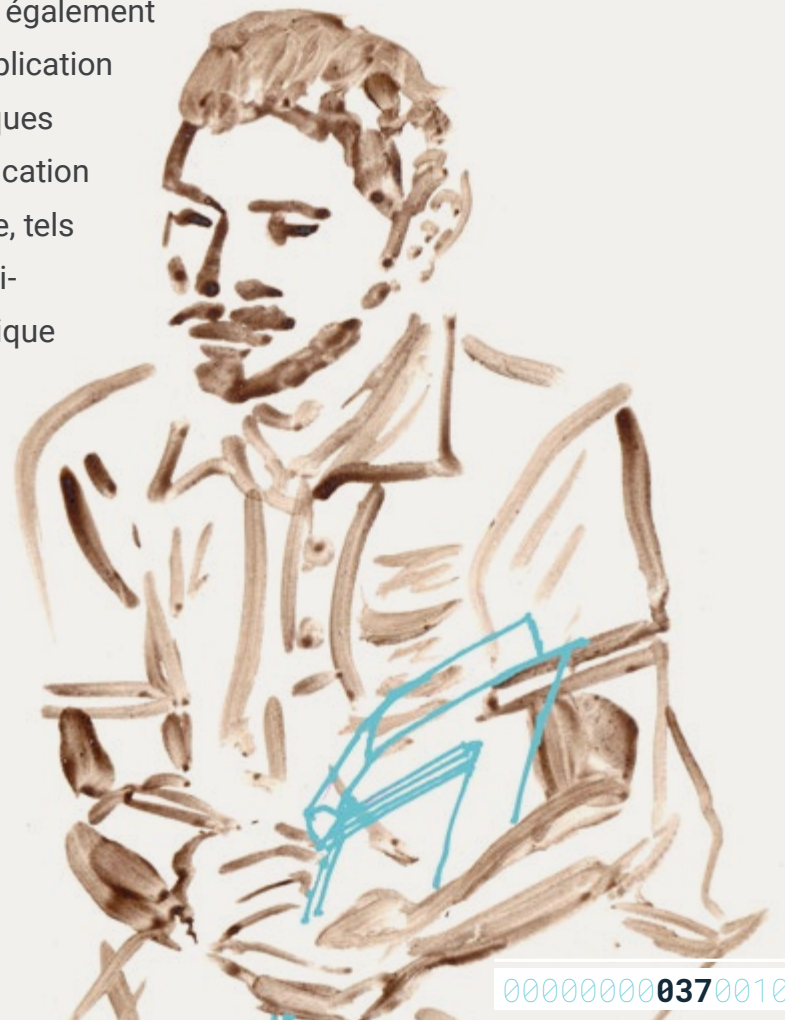
De plus, un manque de confiance entre les exécutants d’un système et les personnes affectées par celui-ci crée un environnement où la désinformation peut facilement se propager. Bien sûr, cela n’est pas propre aux systèmes d’identification numérique, mais étant donné que les systèmes d’identification numérique biométriques ont souvent des processus inhabituels (tels que le scan de l’iris), les incertitudes sur ce que font ces machines en l’absence de divulgation proactive d’informations sont, sans surprise courantes.

Les groupes de la société civile qui plaident avec et pour les communautés marginalisées avaient des niveaux de connaissances tout aussi faibles en matière d’identification numérique. Une exception a été la Thaïlande, où une organisation que nous avons interrogée utilise

efficacement les réseaux sociaux pour fournir des informations aux travailleurs migrants sur la carte rose, et 200 000 travailleurs migrants ont accès à leurs services. Ce service a évolué car une grande partie des informations sur la carte rose n'est disponible qu'en thaï et en anglais, langues que de nombreux travailleurs migrants ne parlent ni ne lisent.

En fait, l'engagement de la société civile est un bon moyen de sensibiliser le public - c'est-à-dire, en utilisant la société civile comme couche 'intermédiaire', où les institutions de mise en œuvre consultent la société civile, qui mobilise ensuite leurs relations et communautés existantes pour recueillir les commentaires de diverses populations . Nous avons identifié quelques exemples de cette activité - notamment au Bangladesh, où la société civile locale et les militants Rohingya de la diaspora ont soutenu les droits des réfugiés et se sont montrés actifs sur la question de l'identification numérique⁵⁵. Dans d'autres pays, les groupes les plus visibles ou actifs sur ces questions viennent de la sphère des droits numériques, tels que Paradigm Initiative au Nigéria et MISA Zimbabwe. Cependant, sans un éventail plus large d'implication de la société civile, le plaidoyer est assez limité aux groupes et perspectives des droits numériques.

La société civile sur les cinq sites travaille sous une pression importante avec des ressources limitées. Grâce à nos recherches, il est également apparu clairement que l'un des plus grands obstacles à l'implication de la société civile en dehors de l'espace des droits numériques était le manque de compréhension de la façon dont l'identification numérique affecte les problèmes fondamentaux qu'il aborde, tels que les droits des femmes et les droits des personnes handicapées. Dans certains cas également, l'environnement politique fait qu'il est risqué pour les groupes de défendre certaines questions. Jusqu'à récemment, la société civile en Éthiopie⁵⁶ par exemple, était soumise à de sévères restrictions.



D'une manière globale, il existe une tendance générale à privilégier la vitesse et des solutions plus visibles (telles que la délivrance quantifiable de cartes d'identité) par rapport aux approches qui pourraient prendre plus de temps et rester moins quantifiables (telles que l'implication du public ou le renforcement de la confiance). Cette tension est particulièrement visible dans le cas des Rohingyas, où le gouvernement du Bangladesh a été contraint de répondre à un afflux massif de réfugiés en provenance de Birmanie, avec peu de préparation, une grande incertitude sur la durée de la crise, et des fonds limités. Nous reconnaissons que la mise en oeuvre d'un engagement détaillé et généralisé avec le public prend du temps et des ressources qui sont souvent limités, en particulier dans le secteur humanitaire.

Dans les cas où une consultation publique a eu lieu, les institutions ont utilisé des raccourcis qui donnaient la priorité à certains groupes par rapport à d'autres. Au Bangladesh, par exemple, une participante à un groupe de discussion de femmes nous a dit qu'il y avait eu des discussions avec des hommes et des garçons sur le système, mais pas avec des femmes et des filles. Au Zimbabwe, la connaissance du système variait selon les groupes de discussion. Certains étaient au courant, tandis que d'autres disposaient de si peu d'informations qu'ils pensaient que le système était gardé secret 'sous couvert de sécurité nationale'. La plupart des participants n'étaient même pas au courant des différences entre les cartes d'identité métalliques et plastiques, y compris le fait que les cartes plastiques contenaient des données biométriques et étaient lisibles par machine.

Malgré le manque d'engagement réel du public, de nombreuses institutions de mise en oeuvre reconnaissent dans leurs politiques l'importance d'un tel engagement dans le déploiement de systèmes efficaces. Dans certains cas, il s'agissait d'une action volontaire: le HCR a établi un guide sur l'engagement des communautés relativement au processus d'enregistrement⁵⁷, et s'est engagé à inclure les réfugiés dans les consultations sur les systèmes d'identification numérique à partir de leur approbation des 10 principes sur l'iden-

tification pour le développement durable⁵⁸. Au Nigéria, le plan de développement et de mise en œuvre de l'identification numérique de la Banque Mondiale avec le gouvernement nigérian décrit l'importance de l'engagement du public, y compris un plan d'engagement des parties prenantes, à l'attention particulière des gouvernements d'États, une 'communication régulière avec la population générale' et des 'consultations formelles avec les groupes vulnérables'⁵⁹.

Barrières à l'enregistrement et à l'utilisation

Dans l'ensemble, nous avons trouvé un large éventail d'obstacles à l'inscription, qui sont particulièrement préoccupants lorsque des pièces d'identité sont nécessaires pour accéder à des services essentiels. En particulier, les groupes dont les droits sont déjà régulièrement bafoués - tels que les personnes handicapées, les personnes transgenres et les personnes âgées - risquent d'être davantage exclus par les processus d'enregistrement utilisés dans les différents systèmes. Cela est particulièrement préoccupant, étant donné que l'objectif visé par la mise en œuvre généralisée des systèmes d'identification numérique est précisément de soutenir et de renforcer les droits des groupes souvent exclus, que ce soit par le biais de l'identité juridique ou de l'inclusion financière. L'inscription peut donner le ton quant à la façon dont les droits des personnes seront traités par le biais de ce système, et leurs expériences en matière d'inscription définissent également leurs attentes: leurs besoins seront-ils satisfaits ou auront-ils du mal à participer?

D'une manière générale, la manière dont les processus d'enregistrement sont conçus ne semble pas prendre en compte les réalités des personnes censées s'inscrire. Si les lieux d'enregistrement sont loin du domicile des individus, en particulier ceux qui vivent dans des zones rurales, ils doivent parcourir de longues distances pour les atteindre. Cela est problématique pour plusieurs raisons. Premièrement, prendre un temps considérable loin de ses activités habituelles peut signifier une perte de revenu ou pire, la perte d'un emploi.

Deuxièmement, le déplacement sur de longues distances n'est pas possible pour de nombreuses personnes handicapées, âgées et enceintes, ce qui les empêche de s'inscrire sans grande difficulté. Enfin, le fait de parcourir de longues distances à lui seul peut contrevenir aux normes culturelles dans certaines régions.

Au Bangladesh, par exemple, certaines femmes enceintes et handicapées ont été enregistrées chez elles, mais d'autres ont dû marcher toute la journée pour se rendre au centre d'enregistrement. Le HCR conteste cette affirmation, notant que les centres d'enregistrement sont répartis dans les camps et que la plus longue marche prendrait environ une heure. Au Nigéria, de nombreux lieux d'enregistrement n'étaient pas accessibles aux personnes handicapées, mais notamment, les personnes interrogées ont parlé d'un processus alternatif pour les personnes plus riches qui pouvaient payer les agents d'enregistrement pour venir chez eux, et dans leurs bureaux. En fin de compte, ceux pour qui les cartes d'identité pourraient être les plus utiles pour affirmer leurs droits et accéder aux avantages dont ils ont besoin, sont obligés de rester dans les files d'attente du centre d'enregistrement pendant plusieurs jours à la fois, tandis que les personnes disposant de plus de ressources peuvent obtenir des cartes d'identité plus rapidement et sans beaucoup de mal.

Les conditions préalables à l'enregistrement peuvent également servir à exclure, plutôt qu'à inclure certaines populations. Au Zimbabwe, les personnes sont tenues d'avoir des documents d'identification existants pour s'inscrire à une identification numérique, mais beaucoup ne le font pas, souvent en raison de difficultés avec la `` vérification `` initiale de leur identité résultant d'erreurs sur les actes de naissance, ou du manque d'informations telles que le nom d'un chef local. Cela semble contre-productif étant donné que la motivation initiale de bon nombre de ces systèmes est en réponse à l'objectif de développement durable 16.9 - c'est-à-dire de fournir une identité juridique à tous. En Thaïlande, le processus d'enregistrement de la carte rose du migrant passe par les employeurs. En réalité, les travailleurs migrants opèrent dans des conditions d'emploi précaires et changent donc souvent d'em-

ploi. La connexion de l'enregistrement aux employeurs oblige donc les travailleurs migrants à passer fréquemment par le processus d'enregistrement, confrontés à chaque fois aux mêmes obstacles.

D'autres conditions préalables du système thaïlandais des travailleurs migrants ignorent également leurs réalités, comme le fait d'avoir des formulaires de demande et des informations en ligne uniquement, et non disponibles dans les langues maternelles de ces populations. Cela les oblige à s'appuyer sur des courtiers exploiters, qui proposent des raccourcis payants. Ces processus compliqués et exclusifs augurent mal les nouveaux plans nationaux d'identification numérique de la Thaïlande. En tant que première étape de base pour les cartes d'identité des migrants, la mise à disposition des documents d'enregistrement dans les principales langues de la démographie des principaux travailleurs migrants contribuerait grandement à accroître l'accessibilité du système. Le gouvernement thaïlandais pourrait tirer de précieuses leçons des expériences identitaires des migrants et les appliquer au système national d'identification en attente de lancement.

Si le processus d'enregistrement lui-même ne prend pas en compte les normes et réalités culturelles ou sociales, il peut également constituer un obstacle supplémentaire pour les personnes. Il s'agit d'un autre domaine dans lequel l'adaptation au contexte est cruciale, pour que les populations cibles se sentent à l'aise et capables de participer pleinement avec leur dignité respectée. Au Bangladesh, des femmes se sont plaintes d'avoir été forcées de libérer leurs oreilles et leur front de leur foulard, d'enlever des bijoux et d'éviter de se maquiller. Dans certains cas, le personnel chargé de l'enregistrement a retiré ou ajusté le foulard féminin⁶⁰. Ces femmes ont décrit sentir 'qu'on leur a manqué de respect', se sentir 'bouleversée', 'inquiète', 'humiliée' et 'stressée' - loin des valeurs de dignité que le secteur humanitaire cherche à défendre. De même, au Nigéria, les femmes doivent choisir entre faire la queue avec les hommes, ce qui, pour certains, va à l'encontre des normes culturelles et des valeurs religieuses, et ne pas s'enregistrer.

Des préjugés existants peuvent également être observés dans la manière dont les processus d'enregistrement sont effectués. Sans instructions explicites aux personnes mettant en œuvre l'enregistrement - et donc en position de pouvoir sur les personnes s'inscrivant - pour remédier à ces préjugés, les systèmes d'identification numérique ne feront que renforcer ces lignes d'exclusion. Par exemple, les personnes transgenres au Zimbabwe font face à l'embarras et à l'humiliation par les autorités qui ne reconnaissent pas le genre comme une construction sociale et interrogent ouvertement sur le sexe et l'apparence des gens, en fonction de leur compréhension de ce à quoi les différents genres devraient 'ressembler'. Dans un cas, un groupe de défense des droits sexuels a décrit comment un de leurs membres avait été harcelé à cause de son sexe lorsqu'il avait présenté un passeport indiquant qu'il était une femme. Les autorités ont insisté sur le fait qu'il ressemblait à un homme.

Enfin, pour les personnes qui peuvent terminer les processus d'enregistrement, il est raisonnable de penser que des erreurs seront commises à certains moments, en particulier dans les systèmes humanitaires, où les personnes s'inscrivant sont déjà dans des situations difficiles, et les ressources sont faibles. Cependant, dans les systèmes que nous avons examinés, les possibilités de correction ou de réparation des données étaient compliquées, coûteuses et parfois infructueuses. Au Nigéria, par exemple, les gens doivent payer au moins 500 nairas⁶¹ pour effectuer des changements⁶², et une personne nous a dit qu'ils avaient été facturés 1.500 nairas pour fixer leur date de naissance.

Nous avons observé les conséquences graves de quelques erreurs dans des cas en Éthiopie. Une réfugiée a expliqué que son incapacité à prouver son divorce, qui a



eu lieu en Érythrée, signifiait qu'elle et l'enfant qu'elle avait eu après le divorce n'avaient pas pu terminer le processus d'enregistrement. Un autre a décrit son arrivée en Éthiopie malade, épuisée et remplie de peur. En raison de son sentiment de désorientation lors de son enregistrement et de son incapacité à lire, cette personne n'a pas pu reconnaître que son lieu de naissance a été enregistré de manière incorrecte, un problème qui reste irrésolu et constitue un obstacle à la finalisation de l'enregistrement pour une identification numérique, bien que le HCR indique que 'fournir des preuves pour un champ de données particulier n'est pas un obstacle à l'enregistrement'. Les directives du HCR traitent déjà de telles situations⁶³, il est donc possible que ces cas soient des anomalies. L'intégration d'approches à ces cas non standard garantirait que les plus vulnérables puissent terminer l'enregistrement et accéder aux avantages d'une pièce d'identité.

De même, en Thaïlande, les migrants qui rencontrent des problèmes ont du mal à obtenir le soutien des autorités, un répondant ayant déclaré:

Lorsque nous ne comprenons pas les nouvelles règles, nous appelons la hotline du Ministère du Travail, mais personne ne décroche, ou nos appels sont transférés à plusieurs fonctionnaires sans aucune réponse ni aide. Parfois, nous sommes confrontés à l'ignorance des fonctionnaires et à l'insouciance des fonctionnaires qui décrochent le téléphone pour enquête.

Parfois, les problèmes qui commencent à l'enregistrement créent des limitations pour l'utilisation de la carte d'identité, même en l'absence d'erreurs de données. Un exemple peut être vu au Nigéria, où de nombreux lieux d'enregistrement ne sont pas accessibles aux personnes handicapées, et où il existe une confusion autour de la reconnaissance du handicap. Les formulaires d'inscription demandent aux personnes leur handicap, mais ne leur permettent pas de préciser le type. La carte elle-même ne contient aucune information sur le handicap, ce qui a inquiété les personnes handicapées que nous avons interrogées

à propos de malentendus. Une personne sourde, par exemple, s'est dite préoccupée par le fait que la carte n'informe pas les personnes de ce handicap, ce qui rend la carte moins utile pour cette personne. Il n'est pas clair si les personnes qui scannent les cartes verront alors des informations sur le handicap d'une personne ou dans quel but ces informations sont collectées en premier lieu.

De même, les personnes âgées en Thaïlande se heurtent à des obstacles pour utiliser leur carte d'identité. Étant donné que l'une des fonctions de la carte d'identité pour cette population est de recevoir des prestations sociales, elles doivent utiliser la carte pour retirer de l'argent des guichets bancaires. Mais de nombreux participants aux groupes de discussion ont déclaré qu'ils avaient du mal à utiliser ces machines et devaient compter sur une aide extérieure. Certains peuvent obtenir de l'aide des personnes en qui ils ont confiance, tandis que d'autres se plaignent d'être contraints de compter sur des étrangers, ce qui conduit souvent à des vols. En négligeant d'évaluer si oui ou non un système d'abord numérique répondrait aux besoins des personnes peu alphabétisées en numérique que d'autres populations, les institutions imposant ces systèmes laissent les personnes âgées en difficulté et face à des menaces supplémentaires.



Absence de consentement éclairé

Dans les systèmes ou processus qui collectent des données auprès des individus tels que l'identification numérique, il est généralement admis qu'un consentement éclairé doit être obtenu au début de l'enregistrement. Cependant, dans chaque système que nous avons exploré, le consentement éclairé posait de graves problèmes. Le consentement éclairé est traditionnellement utilisé comme moyen de protéger les personnes contre les pratiques contraires à l'éthique, menées par les institutions ou les personnes en position de pouvoir.

Les lignes directrices internes du HCR sur la protection des données⁶⁴ indiquent qu'elles ne peuvent traiter les données que sur une 'base légitime' (un terme emprunté à la langue du Règlement Général sur la Protection des Données de l'Union Européenne)⁶⁵ et stipule que le HCR doit généralement être "transparent, c'est-à-dire clair et ouvert avec les personnes relevant de sa compétence, en tant que personnes concernées, sur la manière dont leurs informations seront utilisées ". Mais les directives indiquent également que:

Le consentement est la base juridique la plus fréquemment utilisée et souvent préférée pour le traitement des données personnelles. Cependant, compte tenu de la vulnérabilité de la plupart des bénéficiaires et de la nature des urgences humanitaires, de nombreuses organisations humanitaires ne seront pas en mesure de compter sur le consentement pour la plupart de leurs traitements de données personnelles⁶⁶.

Dans notre méthodologie, nous avons considéré cette orientation à côté de celle qui a émergé des procès de Nuremberg pour protéger les sujets de recherche sur les humains⁶⁷. Les principes clés⁶⁸ du consentement éclairé sont généralement compris comme une combinaison de:

- 1 **Volontariat:** une personne donne son accord sans contrainte ni pression et sans conséquences négatives en cas de refus
- 2 **Divulgation:** la responsabilité du partage des informations sur le processus incombe à la personne/institution puissante qui fait la demande
- 3 **Comprendre:** la personne comprend parfaitement ce qui se passe
- 4 **Capacité,** parfois appelée compétence: la personne est en mesure de bien comprendre l'information et le processus
- 5 **Assentiment/consentement:** action par laquelle la personne accepte réellement la demande ou le processus

Dans notre recherche sur le terrain, il n'y avait aucun système où les institutions de mise en œuvre suivaient les cinq principes. Souvent, aucun des cinq principes n'était respecté. Le consentement à ces systèmes peut être considéré comme un indicateur indirect de la façon dont les asymétries de pouvoir sont traitées: instaurer des freins et contrepoids, des moyens non punitifs pour que les gens fassent des choix libres sans coercition et surtout, des moyens pour eux de participer pleinement tout en ayant leur dignité et droit à la vie privée respectés.

Nous avons observé que les personnes soumises à ces systèmes avaient souvent de très faibles attentes quant à la manière dont leurs droits devraient ou seraient respectés à travers le système. Au Nigéria, les personnes que nous avons interrogées nous ont dit que se présenter dans un centre d'enregistrement était synonyme de consentement, ce qui rend peu probable qu'elles exigeraient une approche davantage fondée sur les droits, ou que le gouvernement en fournirait volontairement une.

Mais ce problème n'est nulle part plus clair que dans le cas des réfugiés. Gardant à l'esprit que les personnes à qui nous avons parlé au Bangladesh avaient récemment fui des violences graves et ciblées, elles ont considéré le gouvernement du Bangladesh comme des bienfaiteurs à qui elles devraient être reconnaissantes et ne pas poser de questions. Un réfugié a déclaré: "Le pays qui nous nourrit, nous devons suivre leur ordre", et d'autres se sont décrits comme 'étant sous l'autorité du [HCR / Bangladesh] maintenant".

Ces commentaires mettent en évidence des questions essentielles au-delà du consentement, notamment les attentes concernant le comportement des institutions en position de pouvoir, la responsabilité de ces institutions et par la suite, les limites des mécanismes de responsabilisation actuels. Si les gens s'attendent à ce que les institutions puissent les traiter comme ces institutions et que les gens soient reconnaissants de tout ce qui se passe, alors ils ne sont pas en mesure de tenir directement ces institutions responsables de leurs obligations en vertu du droit local et de la doctrine internationale des droits de l'homme. Cela démontre la nécessité pour les organisations de plaider qui travaillent à informer les réfugiés de leurs droits et à les soutenir, à utiliser des mécanismes de responsabilisation disponibles. À l'heure actuelle, cependant, il existe très peu de mécanismes de responsabilisation significatifs pour les organisations humanitaires travaillant en dehors de leurs juridictions d'origine et pour les États qui n'ont pas signé de traités et conventions tels que la Convention des Nations Unies de 1951 relative au statut des réfugiés⁶⁹.



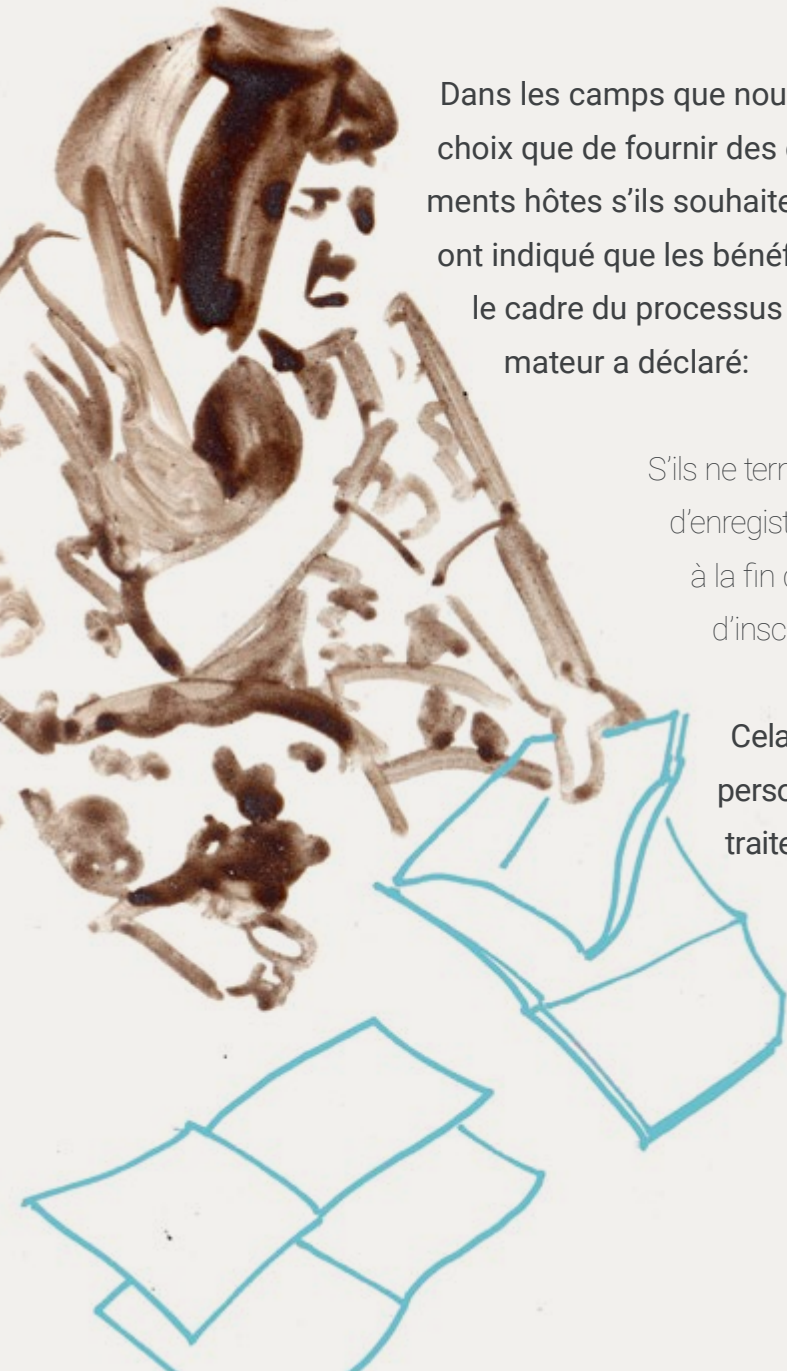
Parallèlement aux attentes confondues, nous avons identifié des interprétations erronées, ce qui est en fin de compte responsable de la fourniture d'une assistance plus large. Les réfugiés Rohingyas ont reconnu le pouvoir du gouvernement du Bangladesh, plutôt que celui du HCR, dans l'assistance qui leur a été fournie. Les leaders communautaires ont dit qu'ils étaient reconnaissants au gouvernement du Bangladesh pour leur aide et craignaient le HCR,

Un rare cas de demande de changements autour de l'identification numérique dans les camps de réfugiés s'est produite à Cox's Bazar. En Novembre 2018, des réfugiés Rohingyas ont organisé une grève de trois jours⁷⁰ contre le système d'identification numérique du HCR, parce qu'ils voulaient que leur appartenance ethnique soit clairement indiquée sur les pièces d'identité (en contradiction avec le Protocole HCR), comme moyen de préserver leur citoyenneté birmane et de prévenir théoriquement de nouvelles violences ciblées lors du rapatriement. Le succès de cette manifestation a été double: les réfugiés ont reçu plus d'informations sur le système d'identification et le but des cartes, et ils étaient satisfaits que leur formulaire de preuve d'enregistrement documentait leur appartenance ethnique. La capacité des gens à manifester est peut-être due à leur supposition en partie erronée que le pays hôte les a pris en charge alors que le HCR et les ONG, selon les mots d'un imam que nous avons interviewé, 'ne pensent pas à notre bien-être'.

qu'ils le soupçonnaient de travailler contre leur bien-être. Ils ont fait confiance au gouvernement et non aux agences humanitaires. Dans le secteur humanitaire, l'aspect "caractère volontaire" du consentement éclairé est difficile, voire impossible, sans alternatives aux systèmes d'identification numérique (qui pourraient nécessiter la collecte de données moins nombreuses ou différentes), y compris le fait de ne subir aucun changement dans les services ou l'assistance reçue, en raison d'un refus de donner son consentement et de terminer son enregistrement. Établir un processus parallèle nécessiterait, sans aucun doute, plus de ressources que d'avoir simplement un système d'identification numérique en jeu, mais donnerait aux gens un certain contrôle, et la liberté de décider de ce qui arrivera à leurs données. Cette liberté devient particulièrement critique lorsque les systèmes d'identification numérique s'appuient sur des données assez immuables

provenant directement des organismes de réfugiés. En fin de compte, ce qui se passe avec ces systèmes peut se résumer à une question de priorités. Qu'est-ce qui est prioritaire - la dignité et la capacité d'agir des gens, ou l'efficacité du système?

De plus en plus, les organisations humanitaires discutent des problèmes qu'elles rencontrent avec le concept de consentement éclairé. Le Comité International de la Croix-Rouge a annoncé en Octobre 2019 une nouvelle politique biométrique qui reconnaît que le consentement ne peut pas être 'donné librement' dans des contextes humanitaires, mais va également au-delà des approches précédentes pour mettre l'accent sur le choix⁷¹. Le CICR déclare: "Si les gens ne veulent pas fournir leurs données biométriques ou autres données personnelles, ou voir leurs informations partagées à des fins humanitaires avec des partenaires, le CICR respectera leur souhait."



Dans les camps que nous avons visités, les réfugiés semblent n'avoir d'autre choix que de fournir des données biométriques au HCR et aux gouvernements hôtes s'ils souhaitent une assistance. Plusieurs informateurs du HCR ont indiqué que les bénéficiaires qui refusent de partager leurs données dans le cadre du processus d'enregistrement ne recevront pas d'aide. Un informateur a déclaré:

S'ils ne terminent pas le BIMS⁷², il est difficile d'obtenir une preuve d'enregistrement, qui est un document que nous leur remettons à la fin de l'inscription. Celui ou celle qui ne détient pas la preuve d'inscription ne recevra pas d'assistance.

Cela a été confirmé par des fonctionnaires du HCR. Le personnel du HCR en Éthiopie a décrit la procédure de traitement des refus: les individus sont envoyés au bureau

du contentieux où ils reçoivent de plus amples informations sur l'utilisation de leurs données biométriques et sont avertis qu'ils risquent de perdre de l'aide s'ils continuent de refuser. Aucun n'a jamais été témoin d'un refus. Cela n'est pas surprenant étant donné que refuser de donner son consentement équivaut à refuser l'aide, quand les gens sont déjà vulnérables et ont faim. Les réfugiés sont conscients des conséquences du refus, un homme décrit ce que le HCR lui a dit: "Vous devrez prendre la carte. Sinon, vous ne recevrez pas de rations. "

Comme démontré dans la section ci-dessus sur la sensibilisation, la divulgation proactive des informations faisait également défaut dans les systèmes que nous avons examinés. Dans les deux cas de réfugiés, les personnes n'étaient pas sûrs de la finalité des données collectées et recevaient parfois de fausses informations.

En particulier, certains réfugiés en Éthiopie pensaient que les scanners d'iris vérifiaient la présence de maladies. Une femme qui était confuse au sujet de l'iris a déclaré: "Ils ont fait quelque chose à nos yeux en utilisant une grosse pipe. Ils ont fait quelque chose, je pouvais voir une autre paire d'yeux là-dedans. "

Même lorsque les gens se chargent d'exiger ou de demander des informations qui ne devraient pas leur être demandées, les détails ne sont pas toujours fournis. En Éthiopie, de nombreuses personnes interrogées ont exprimé leur frustration de ne pas avoir reçu d'informations, et des réponses à leurs questions. Notre chercheur a également ob-



servé les processus d'enregistrement au camp de Histas et a noté que les réfugiés “avaient pour consigne de regarder dans les jumelles qui enregistrent leur iris et de fournir leurs empreintes digitales, sans recevoir d'informations sur ce qu'il se passait, ni pourquoi ils fournissaient ces informations”.

Comme indiqué précédemment, bien qu'elle autorise des exceptions, la politique du HCR est d'obtenir le consentement à l'enregistrement⁷³, comme c'est le cas pour d'autres institutions accueillant des réfugiés. Bien que les comportements que nous avons observés au Bangladesh et en Éthiopie ne soient pas l'expérience de tous les réfugiés, ces résultats font écho aux résultats de recherches dans d'autres contextes humanitaires, y compris les rapports sur les expériences des réfugiés en Europe par Dragana Kaurin⁷⁴ et Data & Society⁷⁵, qui ont tous deux constaté que le consentement éclairé des réfugiés dans les systèmes d'aide humanitaire de l'Union Européenne⁷⁶ était rarement recherché et rarement significatif.

Il semble que la réalité du consentement sur le terrain s'écarte souvent des meilleures pratiques et des politiques internes. Ces divergences soulèvent des questions sur le chemin parcouru par les organisations pour s'assurer que leurs lignes directrices sont viables dans les contextes locaux, et rendues opérationnelles de manière adéquate. Ils soulèvent également des questions sur la formation et le suivi du personnel humanitaire local chargé de l'enregistrement.

Derrière les principes clés du consentement éclairé se trouve un autre problème majeur : la confiance. Si les gens ne sont pas convaincus que les institutions chargées de la mise en œuvre traitent leurs données comme promis, le processus perd alors une grande partie de sa valeur. En d'autres termes, à quoi sert la divulgation d'informations si les gens s'attendent à ce que les informations soient fausses? Les discussions avec les Thaïlandais dans le cadre d'un atelier sur la bonne carte d'identité⁷⁷ à Bangkok ont révélé que, dans l'ensemble, la population thaïlandaise manque de confiance dans les systèmes biométriques. Si les gens

ne peuvent pas faire confiance à un système et aux personnes qui le dirigent, le consentement éclairé devient relativement insignifiant.

Une façon de renforcer la confiance consiste à adopter une législation sur la protection des données, qui consacre le droit des peuples à posséder et à contrôler leurs données personnelles, exige la transparence des institutions qui collectent des données personnelles et prévoit des conséquences pour les violations. De nombreux pays ne disposent toujours pas de lois sur la protection des données, qui s'intéressent au type de données collectées via les systèmes d'identification numérique. La loi du Zimbabwe sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (2002), par exemple, n'inclut pas les données biométriques, ni le partage transfrontalier de données, et le projet de loi générale sur la cybercriminalité, la sécurité et la protection des données du pays, qui pourrait fournir certaines protections nécessaires, est toujours sujet à débat⁷⁸ et a été critiqué par les défenseurs des droits numériques⁷⁹. Si le gouvernement va de l'avant avec un partenaire commercial international, en Chine ou ailleurs, cette entreprise pourrait collecter un grand nombre de données sur les citoyens zimbabwéens, qui ne peuvent s'y opposer - et qui, en fin de compte, pourraient même ne pas être activement informés de cette évolution.

Inquiétudes sur l'utilisation et la protection des données

Malgré l'impact majeur que la collecte de données sensibles peut avoir sur la vie des gens, il y a peu de transparence sur les décisions d'utilisation et de protection des données dans la plupart des systèmes que nous avons étudiés, laissant beaucoup de gens se demander qui voit leurs données et comment sont-elles utilisées.

Pour éviter l'utilisation abusive des données, une législation solide et appliquée, sur la protection des données doit être mise en place avant le lancement de systèmes d'identification numérique, mais c'est rarement le cas. Dans certains cas, nous avons constaté qu'il n'y avait

pas de législation pertinente; dans d'autres, la législation n'était pas suffisamment complète ou était combinée avec des projets de loi restreignant d'autres droits. Par exemple, il n'est pas clair si la protection des données pour les citoyens bangladais délivrée en vertu de la loi sur la sécurité numérique de 2018⁸⁰, qui restreint également la liberté d'expression⁸¹, s'étend aux réfugiés, en l'absence d'un cadre de protection spécifique de ces derniers.

Début 2019, la Thaïlande a adopté la loi sur la protection des données personnelles⁸², qui est inspirée du Règlement Général de l'Union Européenne sur la protection des données, et est un pas important dans la bonne direction, mais, comme pour le Bangladesh, il n'est pas clair si cette loi, et toute législation adoptée à la suite, s'appliquera aux migrants.

Le HCR a conclu des accords de partage de données avec les pays hôtes qui expliquent pourquoi et comment les données peuvent être transférées, mais certains nous ont expliqué que 'les gouvernements procèdent souvent à des collectes de données conjointement avec le HCR, donc là où un gouvernement collecte et détient des données ... le HCR ne peut que conseiller (et non contrôler) la manière dont un gouvernement gère ses données . Heureusement, en 2019, l'Éthiopie a adopté une nouvelle loi sur les réfugiés⁸³, qui traite de la confidentialité des données. Plus important encore, la loi interdit la divulgation d'informations sur les réfugiés aux autorités des pays d'origine. Dans le même temps, le pays n'a pas de loi sur la protection des données en vigueur pour les citoyens, bien que des informateurs nous aient dit que l'Éthiopie envisage un système national d'identification numérique basé sur le système du HCR.

De nombreux problèmes liés à la protection des données se posent dès le début d'un projet d'identification numérique. Souvent, afin de mettre en œuvre des systèmes d'identification numérique, les institutions et les gouvernements concluent des accords avec des partenaires commerciaux qui ont la capacité technique de construire et d'entretenir des systèmes, mais les contrats avec ces partenaires sont rarement, voire jamais, ren-

des publics. Le système d'identification numérique du Nigéria sera utilisé par plusieurs agences gouvernementales, ainsi que par certaines entreprises du secteur privé, mais le Nigéria n'a pas de lois sur la protection des données. Sans lois et transparence sur les accords de partage de données, le peuple nigérian n'a aucune idée de qui pourrait voir ses données.

Ces partenariats peuvent également créer une dépendance à long terme vis-à-vis de l'entreprise sous contrat, qui peut détenir les données des personnes et gérer le système elle-même. Ceci est connu sous le nom de ' verrouillage par le prestataire ', où les institutions sont obligées de continuer à travailler avec un certain fournisseur, peu importe le coût ou la condition, car l'alternative serait de perdre l'accès à un système entier (et aux données contenues dedans - ou, parfois, même si les données peuvent être exportées, elles ne peuvent pas être réutilisées sans accès à ce système propriétaire). Avec des systèmes propriétaires, les institutions et les personnes dépendent de ces fournisseurs pour sécuriser les données, sans pouvoir évaluer et vérifier de manière indépendante l'efficacité du logiciel.

Au Bangladesh, certains Rohingyas sont profondément préoccupés par le fait que leurs données soient utilisées pour le rapatriement et partagées avec le gouvernement de Birmanie : "Et s'ils communiquaient nos informations au gouvernement birman... et si ils établissaient une connexion entre les cartes à puce et les NVC [National Verification Cards], et nous remettent nos cartes NVC de force ? "Jusqu'à présent, il y a eu des rumeurs et des rapports⁸⁴ selon lesquels le gouvernement bangladais aurait remis des données personnelles sur les Rohingyas au gouvernement de Birmanie, qui visait cette population avec violence en premier lieu⁸⁵. D'un autre côté, plusieurs participants aux groupes de discussion ont pu voir des avantages à partager ces informations avec le Myanmar, imaginant une transition de rapatriement plus fluide, et voyant leur nationalité birmane reconnue.

Une autre préoccupation pour de nombreuses personnes à qui nous avons parlé était l'idée de partager les données personnelles entre les agences gouvernementales et les institutions communautaires. Presque tous ceux à qui nous avons parlé au Zimbabwe ont en tête un groupe qu'ils préfèrent garder leurs données personnelles éloignées. Par exemple, les activistes ne voulaient pas que leurs données soient partagées avec les partis politiques, les églises et les universités, tandis que les personnes vivant avec le VIH souhaitaient que leurs données ne soient pas entre les mains du parti au pouvoir, de la police, de certaines ONG et des églises. Les professionnel(le)s du sexe, les personnes transgenres et les agriculteurs ont exprimé leur inquiétude au sujet de la police et de l'armée, des forces qui ont déjà rendu leur vie difficile. En effet, les systèmes d'identification numérique recueillent souvent des données qui, mises entre de mauvaises mains, pourraient être utilisées pour cibler et persécuter des personnes dont les droits sont déjà menacés. Ces groupes ont souvent (naturellement) un faible niveau de confiance dans les institutions, un problème aggravé par le manque de législation affirmant leurs droits.

Les systèmes qui visent à unifier plusieurs bases de données et plates-formes - comme les discussions de la Thaïlande sur l'utilisation par les citoyens d'une seule carte pour tout, avec 'toutes leurs informations localisées dans un centre de données, auquel chaque agence gouvernementale a accès ', comme le décrit le directeur du Bureau de l'Administration de l'Enregistrement - par nécessité, un grand nombre de partage de données y est intégré. Cela peut rendre les choses plus pratiques pour les personnes qui n'ont plus besoin d'obtenir et d'utiliser des cartes distinctes à des fins différentes, mais cela peut également avoir de graves conséquences pour les personnes qui auraient le plus besoin d'un soutien administratif. Un groupe de défense des droits des femmes en Thaïlande a soulevé la question des survivantes de la traite d'êtres humains, blacklistées par les institutions financières, et donc dans l'impossibilité d'obtenir des prêts, ou de prolonger leur passeport, en raison de données montrant des antécédents de travail dans le commerce du sexe.

De plus, un groupe de défense des droits des peuples autochtones⁸⁶ que nous avons interrogé a décrit les peuples autochtones et les défenseurs des droits de l'homme surveillés aux frontières, bien que ces affirmations n'aient pas été confirmées:

En tenant compte de l'intérêt public et de la sécurité nationale, et sans aucun respect pour les droits individuels, les responsables gouvernementaux utilisent les informations numériques pour repérer la plupart des peuples autochtones vivant le long des frontières, en particulier les défenseurs de l'environnement et des droits de l'homme, et suivre leurs mouvements politiques et leurs passages frontaliers.

En fin de compte, si les gens ne peuvent pas faire confiance aux autorités pour utiliser leurs données comme indiqué, et pour protéger leurs données, ils seront moins susceptibles de profiter des avantages de l'identification numérique, et les groupes déjà marginalisés seront davantage exclus. Les institutions qui développent des systèmes d'identification numérique ne devraient pas aller de l'avant tant qu'une législation solide n'aura pas été adoptée et mise en œuvre.

Manque de compréhension commune de l'identification numérique

En ce qui concerne la sensibilisation, les chercheurs ont constaté que certaines langues nationales n'ont pas (encore) élaboré des traductions convenues pour des termes clés, tels que 'identification numérique' ou 'données biométriques'. Au niveau micro pour ce projet, cela signifiait que les chercheurs ont passé beaucoup de temps à expliquer et à décrire, plutôt qu'à s'appuyer sur une compréhension commune. Au niveau macro, l'absence de conditions convenues indique un faible niveau de dialogue dans le pays sur ces systèmes et/ou un manque apparent d'appropriation des systèmes.

Outre le manque de traductions littérales, les systèmes eux-mêmes - le champ d'application et la portée des systèmes - étaient également difficiles à définir. Les faibles niveaux d'alphabétisation technique autour du concept de l'identification numérique correspondent aux défis de l'alphabétisation numérique de manière plus générale, mais le fait de ne pas comprendre ces systèmes techniques peut avoir des répercussions de grande portée sur la capacité des citoyens à s'engager dans leur société. Cela, encore une fois, témoigne du manque de transparence concernant la portée de bon nombre de ces systèmes.

`Le vocabulaire du HCR sur le 'processus de vérification'⁸⁷ dans les camps de réfugiés Rohingya de Cox's Bazar, au Bangladesh, est facilement confondu avec les cartes de vérification nationale de Birmanie, qui sont profondément problématiques. Avec peu de compréhension des avantages de ce processus et peu de connaissances sur ce qui se passe lorsque



les données biométriques sont collectées, même la ‘carte à puce’ qui en résulte devient un terme assez vide, et les conséquences du système deviennent plus difficiles à comprendre. Comment la carte est-elle ‘intelligente’? Quelles informations détient-elle? Même dans les camps éthiopiens, où les gens comprenaient généralement que leurs informations étaient capturées et conservées numériquement, beaucoup n’étaient pas familiers avec l’utilisation prévue de l’identité numérique.

La définition de ce qui est et n’est pas un système d’identification numérique n’était pas claire dans tous les sites de recherche que nous avons examinés. Dans certains cas, les systèmes d’identification numérique étaient compris par définition comme incluant des données biométriques, tandis que dans d’autres, étaient considérés comme des systèmes d’identification numérique généraux qui pouvaient ou non collecter des données biométriques. Cela n’est pas surprenant étant donné, comme indiqué ci-dessus, un manque d’engagement et de consultation du public, ainsi que des messages confus sur l’objectif et la portée du système.

Ces confusions sont encore aggravées pour les personnes ayant des niveaux inférieurs d’alphabétisation technique, comme les personnes âgées en Thaïlande, ou les réfugiés Rohingyas qui n’ont jamais interagi avec des systèmes numériques complexes auparavant. De plus, le fait que de nombreux systèmes étaient fragmentés (comme en Thaïlande, où les gens interagissaient avec plusieurs systèmes sans nécessairement le savoir) rendait encore plus difficile la définition ou l’établissement de la portée des différents systèmes.

Non prise en compte du contexte local

Les systèmes d’identification numérique sont des systèmes sociotechniques; ils s’inscrivent dans des contextes sociaux, politiques et culturels existants. En tant que tel, bien qu’un système puisse suivre ce qui est communément considéré comme une ‘meilleure pratique

mondiale' ou simplement être une réplique de l'approche d'un autre pays, il est probable que certaines adaptations au nouveau contexte seront nécessaires. Alors que de plus en plus de pays et d'institutions mettent en place des systèmes d'identification numérique, il y a une pression pour que les meilleures pratiques ou normes soient établies⁸⁸. Cependant, compte tenu de l'enracinement des systèmes d'identification numérique dans les préférences personnelles et les visions culturelles du monde, établir des normes mondiales devient difficile.

Cette complexité est plus clairement visible dans la façon dont les réfugiés Rohingya ont fait pression pour que leurs données ethniques soient explicitement indiquées sur leurs pièces d'identité.

À plusieurs reprises, les données sur l'appartenance ethnique ont été utilisées pour diviser les populations et faciliter la violence ciblée - de la collecte des données sur les populations juives et roms pendant l'occupation nazie des Pays-Bas, laissant les juifs néerlandais avec le taux de mortalité le plus élevé parmi tous les autres pays d'Europe Occidentale occupés, au Rwanda où les cartes d'identité identifiant les personnes par leur 'groupe ethnique' ont servi de peine de mort effective en 1994⁸⁹. En raison de ces travestissements, la meilleure pratique est de ne pas documenter l'origine ethnique sans bonne raison, et si elle doit l'être, de garder séparée des autres données personnelles identifiables. Il est compréhensible que le HCR n'ait pas imprimé l'origine ethnique sur les cartes à puce remises aux réfugiés Rohingyas, mais le contexte des demandes de cette communauté de réfugiés est essentiel. En Birmanie, les cartes d'identité délivrées aux Rohingyas musulmans ont été étiquetées comme 'Bengalis', refusant leur citoyenneté birmane. Au Bangladesh, les cartes qu'ils reçoivent les étiquettent comme étant 'de Birmanie', ce qui, selon les réfugiés Rohingyas, nie leur citoyenneté birmane. Pour les

réfugiés Rohingyas, le rôle le plus puissant d'une carte d'identité serait de contrer l'effacement de leur appartenance ethnique et de leur citoyenneté. Et pour cette raison, en Novembre 2018, beaucoup ont organisé une grève de trois jours⁹⁰ contre le système d'identification numérique du HCR, en partie pour exiger la documentation de leur appartenance ethnique sur leurs cartes à puce. Cela servirait à affirmer leur citoyenneté birmane et empêcherait théoriquement de nouvelles violences ciblées lors du rapatriement, bien qu'il n'y ait aucune garantie qu'elle serait acceptée comme telle par les autorités birmanes.

Dans l'ensemble, nous avons constaté une adaptation relativement faible des systèmes à des contextes spécifiques. Les raisons sont multiples. Comme décrit ci-dessus, il existe peu de voies de communication entre les personnes affectées et les institutions d'exécution. De plus, les gouvernements et les organisations contractent parfois avec des partenaires du secteur commercial, qui mettent en œuvre le même système dans différents contextes. Bien que la conception à partir de zéro pour chaque mise en œuvre représente sans aucun doute un gaspillage de ressources, nous avons observé un grand besoin de plus de flexibilité et d'adaptation aux réalités des personnes afin de rendre les systèmes aussi utiles que possible.





Conclusions et recom- mandations



Ce rapport esquisse les thèmes transversaux de cinq systèmes d'identification numérique au Bangladesh, en Éthiopie, au Nigéria, au Zimbabwe et en Thaïlande. La recherche montre clairement que les systèmes d'identification numérique sont des systèmes sociotechniques, qui existent dans divers contextes, et se situent à l'intersection de nombreux droits humains distincts.

Grâce à ce projet, nous avons observé que travailler sur l'identification numérique signifie travailler dans des espaces et des secteurs typiquement cloisonnés. L'identification numérique fait tomber efficacement ces divisions, en raison de la façon transversale dont elle touche une multitude de domaines, et bien que le secteur des droits numériques ait rapidement reconnu que l'identification numérique recoupe ces domaines d'intérêt, d'autres acteurs de la société civile ne l'ont pas fait. Nous avons vu à maintes reprises que les droits numériques ne peuvent pas être considérés comme une question distincte des droits de l'homme plus "traditionnels", tels que le droit à la nourriture, à un abri ou à l'eau, si tous doivent être respectés.

Pour que la société civile se mobilise de manière adéquate sur les questions d'identification numérique, nous avons besoin d'une approche plus globale qui reconnait comment nos sociétés construisent leur dépendance à l'égard des systèmes officiels de documentation d'identification. Au sein de ces systèmes, l'accès à l'identification numérique pourrait en effet apporter de grands avantages aux communautés qui ont du mal à être vues et comprises par les États et les institutions. L'auto-identification des personnes transgenres peut être extrêmement autonomisante. La capacité des femmes à s'identifier comme chefs de famille et à bénéficier des avantages peut créer des changements entre deux générations. Les réfugiés qui souhaitent lutter contre l'effacement de leur appartenance ethnique, et les travailleurs migrants qui cherchent à être reconnus par les États lorsqu'ils sont maltraités par les employeurs peuvent le faire grâce à une identification numérique respectueuse des droits. Tous sont des exemples des impacts positifs potentiels des systèmes d'identification numérique respectueux du contexte.

Dans le même temps, les systèmes d'identification numérique soulèvent de sérieuses préoccupations concernant l'inclusion, la confidentialité et le pouvoir individuel. Nous constatons une pression accrue pour des systèmes centralisés, qui réduisent les frictions du côté de l'institution de mise en œuvre, sans se soucier adéquatement des conséquences d'un partage de données aussi répandu. Dans l'ensemble, il y a un réel manque de transparence concernant les décisions concernant les systèmes. En particulier, les partenariats avec le secteur privé signifient que la façon dont les données sont partagées, où elles vont et qui y a accès, sont de plus en plus floues. Pour les données biométriques, cela pourrait avoir des conséquences irréversibles.

À mesure que les systèmes se développent, plus de données sont collectées et plus d'institutions ont accès à ces données, nous devons plaider pour une législation plus forte, appliquée et protégeant les droits. Afin de tirer parti des systèmes d'identification numérique, la société civile doit s'engager sur ces questions de manière proactive plutôt que réactive. Nous avons vu de grandes victoires au Kenya⁹¹, en Inde⁹², en Tunisie⁹³ et en Jamaïque⁹⁵,

où le plaidoyer auprès des législateurs a réduit les risques que les systèmes d'identification numérique créaient pour les droits des personnes, ou a même complètement interrompu des systèmes planifiés. Si les institutions chargées de la mise en œuvre cherchent véritablement à atteindre les objectifs accessibles au public de permettre la participation à la société de ceux qui ne sont pas officiellement identifiés, alors elles devraient saluer la participation de la société civile.

Pour une approche de l'identification numérique basée sur les droits, nous avons besoin d'une société civile hétérogène plaidant autour de l'identification numérique. Il est indéniable que les systèmes d'identification numérique se répandent, mais la manière dont ils se propagent, les décisions qui les sous-tendent et leur relation avec une gamme de droits peuvent être guidés par les communautés locales.

Sur la base de ce projet de recherche, nous avons rassemblé les recommandations suivantes pour les personnes prônant le changement autour de l'identification numérique. Comme nous ne nous sommes pas concentrés sur l'infrastructure technique des systèmes d'identification numérique, ces recommandations se concentrent sur les aspects sociaux, culturels et juridiques et sont conçues comme un ensemble non exclusif de recommandations.

Nous recommandons que les gens plaident pour que les institutions développent et mettent en œuvre des systèmes d'identification numérique pour:

1

Mettre en priorité l'implication et l'engagement significatifs du public et de la société civile tout au long du projet.

- a.** De la création à la conception, en passant par la mise en œuvre, s'assurer que les informations facilement accessibles sur le système sont partagées de manière proactive, de manière à atteindre divers membres de la société.
- b.** Mener des consultations publiques en cours, plutôt que des opportunités ponctuelles, et veiller à ce que les personnes dont les droits sont souvent bafoués, telles que les personnes handicapées, les personnes âgées, les personnes à faible revenu, les travailleurs informels, les résidents ruraux, les minorités ethniques et religieuses, les migrants, les travailleurs du sexe et les groupes LGBTQI, sont inclus.
- c.** Établir des relations avec un éventail d'organisations de la société civile qui peuvent fournir des informations en retour pour renforcer le système.
- d.** Mettre en place des processus de rétroaction en plusieurs étapes pour garantir que les commentaires négatifs et positifs parviendront aux personnes influentes et informeront les améliorations et les itérations du système.

2

Établir et suivre des politiques et des lois qui protègent les droits des personnes affectées par un système d'identification numérique.

- a.** Se concentrer sur une législation affirmant les droits, qui donne la priorité aux besoins de la population par rapport aux intérêts de l'institution de mise en œuvre.
- b.** Concevoir des mécanismes et des processus de signalement des griefs pour résoudre les problèmes en temps opportun.
- c.** Examiner comment les asymétries de pouvoir affecteront le consentement éclairé, et élaborer des politiques reflétant ces déséquilibres. Si le consentement éclairé ne peut pas être significatif dans cet environnement, explorer les moyens de remplacer ou de soutenir davantage les processus de consentement afin de respecter les droits et la dignité des personnes.

3

Reconnaître l'importance du contexte social, politique et culturel et concevoir des systèmes qui répondent à ces contextes de manière respectueuse.

- a.** Veiller à ce que les informations et toutes les étapes du système soient fournies dans les langues locales pertinentes, notamment celles des populations migrantes importantes.
- b.** Établir un plan d'engagement communautaire pour comprendre:
 - i.** Les perceptions culturelles qui pourraient affecter le déploiement du système, en particulier si des données biométriques sont incluses

II. À quoi pourrait ressembler un processus de consentement éclairé significatif

- c. Veiller à ce que les processus clés de l'ensemble du système, y compris l'enregistrement, le renouvellement, le signalement des griefs et le soutien juridique, soient accessibles.

4

Fournir une formation continue au personnel mettant en œuvre ou participant à des systèmes d'identification numérique.

- a. S'assurer que le personnel a accès à des lignes directrices régulièrement mises à jour sur la manière de dialoguer avec les gens et sur les informations à fournir.
- b. Veiller à l'intégration de nouveaux employés en mettant l'accent sur le contexte d'un système d'identification numérique et d'autres politiques clés telles que la protection des données.
- c. Former le personnel à prendre les questions, et à y répondre de manière respectueuse, et s'assurer que les superviseurs évaluent régulièrement les interactions de leur personnel avec les populations cibles.
- d. Créer un espace interne pour que le personnel puisse partager les principaux obstacles auxquels il est confronté lors de l'enregistrement des personnes, les griefs que les personnes leur expriment et les idées pour résoudre ces problèmes.



Notes

1 Banque Mondiale. (2018). Principes sur l'identification pour le développement durable : vers l'âge numérique. <http://documents.worldbank.org/curated/en/213581486378184357/pdf/Principles-on-identification-for-sustainable-development-toward-the-digital-age.pdf>

2 Nations Unies. (2015). Objectif 16 | Plateforme de connaissances sur le développement durable. <https://sustainabledevelopment.un.org/sdg16>

3 Voir, par exemple, le travail de Privacy International <https://privacyinternational.org/topics/identity> et les effort d'Access Now <https://www.accessnow.org/cms/assets/uploads/2018/03/Digital-Identity-Paper-digital-version-Mar20.pdf>.

4 Gelb, A., & Clark, J. (Janvier,2013). "Identification pour le développement: les Biométries de la Revolution". Document de travail 315 du Center for Global Development. <https://www.cgdev.org/publication/identification-development-biometrics-revolution-working-paper-315>.

5 HCDH. (2019). Violence sexuelles et basées sur le genre en Birmanie et l'impact genre des conflits ethniques. Conseil des droits de l'homme. https://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/FFM-Myanmar/sexualviolence/A_HRC_CRP_4.pdf

6 HCR. (2019). L'urgence Rohingya du Bangladesh. <https://www.unhcr.org/ph/campaigns/rohingya-emergency>

7 HCR. (6 Juillet 2018). La Vérification conjointe Bangladesh/HCR des Rohinyas démarre. <https://www.unhcr.org/en-us/news/briefing/2018/7/5b3f2794ae/joint-bangladeshunhcr-verification-rohingya-refugees-gets-underway.html>

8 Ibid.

9 McPherson, P., Lewis, S., Aung, T. T., Siddiqui, Z., & Naing, S. (18 Décembre 2018). Rapport Spécial : La décision de la Birmanie pourrait signifier que les Rohingyas ne pourront jamais rentrer. Reuters. <https://www.reuters.com/article/us-myanmar-rohingya-return-special-repor/special-report-myanmars-moves-could-mean-the-rohingya-never-go-home-idUSKBN1QH1AK>

10 Milko, V. (03 Septembre 2019). "La cart du Génocide": Le schéma de vérification des Rohingyas de Birmanie condamné. Al Jazeera. <https://www.aljazeera.com/news/2019/09/genocide-card-myanmar-rohingya-verification-scheme-condemned-190903012922259.html>

11 Fortify Rights. (2019). Outils de génocide—Les carte de vérification nationales et le déni de citoyenneté aux musulmans Rohingyas en Birmanie. <https://www.fortifyrights.org/downloads/Tools%20of%20Genocide%20-%20Fortify%20Rights%20-%20September-03-2019-EN.pdf>

12 Ibid.

13 HCR. (06 Juillet 2018). La vérification conjointe Bangladesh/HCR des réfugiés Rohingyas démarre. <https://www.unhcr.org/en-us/news/briefing/2018/7/5b3f2794ae/joint-banglade->

<shunhcr-verification-rohingya-refugees-gets-underway.html>

14 Ellis-Petersen, H., & Rahman, S. A. (22 Aout 2019). Les réfugiés Rohingyas rejettent le second effort de rapatriement de la Birmanie. The Guardian. <https://www.theguardian.com/world/2019/aug/22/rohingya-refugees-turn-down-second-myanmar-repatriation-effort>

15 Ahmed, K. (27 Novembre 2018). Au Bangladesh, une grève des Rohingyas strike met en évidence un activisme grandissant de la part des réfugiés. The New Humanitarian. <https://www.thenewhumanitarian.org/news-feature/2018/11/27/bangladesh-rohingya-strike-highlights-growing-refugee-activism>

16 HCR. (2019). Mise à jour opérationnelle—Bangladesh. <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/72444>

17 BD News 24. (03 Septembre 2019). Le régulateur BTRC ordonne aux oérateurs télécoms d'interrompre les services aux Rohingyas dans 7 jours. <https://bdnews24.com/bangladesh/2019/09/02/btrc-orders-telecom-operators-to-stop-services-to-rohingyas-in-seven-days>

18 Emont, (03 Septembre 2019) Le Bangladesh coupe l'accès mobile aux réfugiés Rohingyas. Wall Street Journal. <https://www.wsj.com/articles/bangladesh-cuts-mobile-access-to-rohingya-refugees-11567541883>

19 Rahman, Zara. (22 Décembre 2015). Le Bangladesh va de-mander les données biométriques de tous les utilisateurs. Global Voices. <https://globalvoices.org/2015/12/22/bangladesh-will-demand-biometric-data-from-all-sim-card-users/>

20 McVeigh, Karen. (05 Septembre 2019). Le Bangladesh impose un blackout mobile sur les camps de réfugiés Rohingyas. The Guardian. <https://www.theguardian.com/global-development/2019/sep/05/bangladesh-imposes-mobile-phone-blackout-in-rohingya-refugee-camps>

21 USA pour le NHCR. (07 février 2019). La crise de réfugiés de l’Ethiopie expliquée. <https://www.unrefugees.org/news/ethiopia-refugee-crisis-explained/>

22 HCR. (2019). Tendances Globales—Déplacements forcés en 2018. <https://www.unhcr.org/globaltrends2018/>

23 Momodu, S. (Avril 2015). Les réfugiés se tournent vers l’Ethiopie pour la sécurité et l’asile. African Renewal | UN. <https://www.un.org/africarenewal/magazine/april-2015/refugees-turn-ethiopia-safety-and-asylum>

24 HCR. (2018). Cadre global de réponse aux réfugiés : le modèle éthiopien. <http://www.globalcrrf.org/wp-content/uploads/2018/12/UNHCR-CS-Ethiopia-screen.pdf>

25 HCR. (2018). Le plan de réponse pays aux réfugiés de l’Ethiopie—Le plan d’intervention intégré pour les réfugiés d’Érythrée, du Soudan, du Soudan du Sud et de la Somalie. <https://data2.unhcr.org/ar/documents/download/62986>

26 Bhalla, N. (17 Janvier 2019). L’Éthiopie autorise presque un million de réfugiés à quitter les camps et à travailler. Reuters. <https://www.reuters.com/article/us-ethiopia-refugees-rights-idUSKCN1PB2QH>

- 27** HCR. (2018). La stratégie du HCR pour l'identité numérique et l'inclusion. https://www.unhcr.org/blogs/wp-content/uploads/sites/48/2018/03/2018-02-Digital-Identity_02.pdf
- 28** La Banque Mondiale. (2016). ID4D - Diagnostique pays: Nigeria. <http://documents.worldbank.org/curated/en/136541489666581589/pdf/113567-REPL-Nigeria-ID4D-Diagnostics-Web.pdf>
- 29** La Banque Mondiale. (2018). Document d'information sur le projet / Fiche de données sur les garanties intégrées (PID/ISDS)—Projet d'identification numérique pour le développement au Nigéria (p. 9). <http://documents.worldbank.org/curated/en/501321536599368311/pdf/Concept-Project-Information-Doc-ument-Integrated-Safeguards-Data-Sheet-Nigeria-Digital-Identification-for-Development-Project-P167183.pdf>
- 30** Novitske, L. (31 Juillet 2019). Atteindre les personnes non banalisées —MTN va secouer le secteur fintech du Nigeria. The Africa Report. <https://www.theafricareport.com/15837/reaching-the-unbanked-mtn-to-shake-up-nigerias-fintech-sector/>
- 31** Bloomberg. (20 Septembre 2019). Le Nigeria va donner à tous ses 200 millions d'habitants des numéros d'identité. Daily Maverick. <https://www.dailymaverick.co.za/article/2019-09-20-nigeria-to-give-all-of-its-200-million-people-identity-numbers/>
- 32** O'Grady, S. (03 Septembre 2014). La carte biométrique orwellienne du Nigeria vous est présentée par MasterCard. Foreign Policy. <https://foreignpolicy.com/2014/09/03/nigerias-orwellian-biometric-id-is-brought-to-you-by-mastercard/>
- 33** Nwaogu, C., & Ihejirika, P. (1er Avril 2018). 28,5 millions de Nigériens agonisent à propos de la suspension de l'émission de la carte d'identité nationale. Leadership Newspaper. <https://leadership.ng/2018/04/01/28-5m-nigerians-agonise-over-suspension-of-natl-id-card-issuance/>
- 34** Court, A. (25 Septebmre 2014). Promouvoir le Nigeria: la Carte d'identité MasterCard est aussi une carte de débit et un passeport. CNN. <http://edition.cnn.com/2014/09/25/business/branding-nigeria-mastercard-backed-i-d-/index.html>
- 35** Mhlanga, B. (22 Juin 2017). le plan de trucage des BVR de Zec, Nikuv exposé. NewsDay Zimbabwe. <https://www.newsday.co.zw/2017/06/zec-nikuv-bvr-rigging-plot-exposed/>
- 36** Kwaramba, F. (31 Août 2017). Le plan de carte métallique de Mudede déclenche la panique. DailyNews Live. <https://www.dailynews.co.zw/articles/2017/08/31/mudede-metal-id-ban-triggers-panic>
- 37** Majoni, T. (13 Octobre 2017). BVR: l'antisèche électorale de la Zanu PF. The Standard. <https://www.thestandard.co.zw/2017/10/23/bvr-zanu-pf-election-cheat-sheet/>
- 38** Mhlanga, B. (19 Juillet 2018). Faille de sécurité à la Commission Electorale du Zimbabwe, la base de données piratée. NewsDay Zimbabwe. <https://www.newsday.co.zw/2018/07/security-breach-at-zec-database-hacked/>
- 39** Réalisant la valeur de ces données, le Zimbabwe a fait pression pour un meilleur contrat, menant les négociations au point mort et à l'offre d'une autre société chinoise, Hikvision. Aucune autre mise à jour sur les partenariats avec le secteur privé n'a été rendue publique. Les détails concernant ce changement peuvent être trouvés ici <https://www.bloombergquint.com/china/china-s-digital-silk-road-is-looking-more-like-an-iron-curtain>
- 40** Hawkins, A. (24 Juillet 2018). Le Big Brother Tech de Pékin a besoin des visages africains. Foreign Policy. <https://foreignpolicy.com/2018/07/24/beijings-big-brother-tech-needs-african-faces/>
- 41** Chutel, L. (25 Mai 2018). La Chine exporte un logiciel de reconnaissance faciale vers l'Afrique, étendant ainsi sa vaste base de données. Quartz Africa. <https://qz.com/africa/1287675/china-is-exporting-facial-recognition-to-africa-ensuring-ai-dominance-through-diversity/>
- 42** Ibid.
- 43** Ruhanya, P., & Gumbo, B. (16 Mars 2018). La militarisation de la politique débouche rarement sur la démocratie. The Zimbabwe Independent. <https://www.theindependent.co.zw/2018/03/16/militarisation-politics-rarely-delivers-democracy/>
- 44** MISA. (15 Septembre 2018). Le gouvernement du Zimbabwe intensifie ses efforts de surveillance. Institut des médias d'Afrique australe Zimbabwe. <https://zimbabwe.misa.org/2018/09/15/zimbabwe-government-steps-up-surveillance-efforts/>
- 45** La première tentative de la Thaïlande de créer un système d'identification numérique "pour transformer la Thaïlande en un leader mondial de la modernisation de la fonction publique" a été truffée de problèmes. Le gouvernement s'attendait à enregistrer 64 millions de personnes en trois ans sans mener d'étude pilote ou de faisabilité, s'est appuyé sur des technologies incompatibles, n'a pas fourni de clarté sur le fonctionnement de la carte et a fait face à des complications bureaucratiques et à des accusations de corruption.. See Gao, P., & Gunawong, P. (2014). Available at: http://hummedia.manchester.ac.uk/institutes/gdi/publications/workingpapers/igov/igov_wp23.pdf
- 46** Theparat, C., Chantanusornsiri, W., & Banchongduang, S. (12 Septembre 2018). Le Cabinet approuve le projet de loi sur l'identification numérique. Bangkok Post. <https://www.bangkokpost.com/thailand/general/1538174/cabinet-gives-nod-to-draft-digital-id-bill>
- 47** Pornwasin, A. (16 Septembre 2018). Réactions mitigées au projet de loi sur l'identification numérique. The Nation Thailand. <https://www.nationthailand.com/national/30354611>
- 48** Kitiyadisai, K. (2004). Carte d'identité à puce en Thaïlande dans une perspective bouddhiste. Manusya: Journal of Humanities, 7(4), 37–45. <https://doi.org/10.1163/26659077-00704003>
- 49** Augn, N. L. (1er Mars 2016). Les travailleurs thaïlandais doivent se réinscrire pour les cartes roses. The Myanmar Times. <https://www.mmtimes.com/national-news/19233-workers-in-thailand-told-to-re-register-for-pink-cards.html>
- 50** Au moment de la rédaction (Novembre 2019), ce montant équivalait à 750 EUR.
- 51** Bratton, M., & Masunungure, E. V. (2018). PP47: Attitudes du public vis-à-vis des élections de 2018 au Zimbabwe: pessimiste mais plein d'espoir? | Afrobarometer. Afrobarometer, Policy Paper No. 47. <https://afrobarometer.org/publications/pp47-public-attitudes-toward-zimbabwes-2018-elections-downbeat-yet-hopeful>

- 52** Voir les études de cas en annexe pour plus de détails sur ce que chaque système est conçu pour réaliser..
- 53** En réponse à une ébauche de ce rapport, le HCR nous a dit que “la protection des données personnelles des réfugiés est un élément essentiel de la protection des réfugiés. L’organisation a adopté, dès 2014, une politique sur la protection des données personnelles des personnes relevant de sa compétence auprès du HCR et a nommé un responsable principal de la protection des données pour soutenir sa mise en œuvre dans l’ensemble de ses programmes à l’échelle mondiale”.
- 54** Pour plus d’informations sur les droits abordés ici, voir la Déclaration Universelle des Droits de l’Homme des Nations Unies. Disponible ici: <https://www.un.org/en/universal-declaration-human-rights/>
- 55** Voir par exemple Fortify Rights <https://www.fortifyrights.org/> et Arakan Rohingya National Organisation <https://www.rohingya.org/>.
- 56** Freedom House. (02 Février 2019). Ethiopie: La proclamation de la société civile fait avancer les libertés essentielles. <https://freedomhouse.org/article/ethiopia-civil-society-proclamation-advances-essential-freedoms>
- 57** HCR. (2018). Chapitre 4—Guide sur l’enregistrement et la gestion d’identité. In Guidance on Registration and Identity Management. <https://www.unhcr.org/registration-guidance/chapter4/>
- 58** Oakeshott, N., Marskell, J., Chapman, E. W., & Benihirwe, M. (19 Juin 2018). Autonomiser les réfugiés et les personnes déplacées grâce à l’identité numérique. Blog du HCR. <https://www.unhcr.org/blogs/empowering-refugees-internally-displaced-persons-digital-identity/>
- 59** La Banque Mondiale. (2018). Document d’information sur le projet / Fiche de données sur les garanties intégrées (PID / ISDS) - Projet d’identification numérique du Nigéria pour le développement(p. 9). <http://documents.worldbank.org/curated/en/501321536599368311/pdf/Concept-Project-Information-Doc-ument-Integrated-Safeguards-Data-Sheet-Nigeria-Digital-Identification-for-Development-Project-P167183.pdf>
- 60** Le guide du Her sur la prise de photographie précise que, “Les couvre-chefs, les cheveux, la coiffure ou les ornements faciaux ne doivent pas masquer le visage”. Voir HCR. (2018). Chapitre 5.2 L’enregistrement en tant que processus de gestion des identités -. In Guidance on Registration and Identity Management <https://www.unhcr.org/registration-guidance/chapter5/registration/>
- 61** Au moment de la rédaction (Novembre 2019), ce montant était égal à 1,25 EUR.
- 62** Commission du Nigéria pour la Gestion de l’Identité Nationale. (5 Avril 2018,). Modification des noms disponibles dans les bureaux NIMC à l’échelle nationale. <https://www.nimc.gov.ng/modification-of-names-available-at-nimc-offices-nationwide/>
- 63** HCR. (2018). Chapitre 8.2—Enregistrement continu dans les opérations du HCR. In Guidance on Registration and Identity Management. <https://www.unhcr.org/registration-guidance/chapter8/continuous-registration-in-unhcr-operations/>
- 64** HCR. (2018). Guide sur la protection des données personnelles des personnes relevant de la compétence du HCR. <https://www.refworld.org/pdfid/5b360f4d4.pdf>
- 65** EUGDPR. (n.d.). Modifications clés du règlement général sur la protection des données. <https://eugdpr.org/the-regulation/>
- 66** Concernant cette déclaration, le guide cite le Manuel de 2017 sur la protection des données dans l’action humanitaire du Comité International de la Croix-Rouge, qui a annoncé en Octobre 2019 des changements importants à leurs politiques et procédures biométriques, permettant aux réfugiés d’avoir le contrôle de leurs données et de refuser la biométrie sans faire face aux conséquences. Pour plus d’informations, voir Hayes, B., & Marelli, M. (18 Octobre 2019). Faciliter l’innovation, assurer la protection: la politique du CICR en matière de biométrie. Humanitarian Law & Policy Blog. <https://blogs.icrc.org/law-and-policy/2019/10/18/innovation-protection-icrc-biometrics-policy/>
- 67** Weindling, P. (2001). Les origines du consentement éclairé: la Commission Scientifique Internationale sur les Crimes de Guerre Médicaux et le code de Nuremberg. Bulletin of the History of Medicine, 75(1), 37–71. <https://doi.org/10.1353/bhm.2001.0049>
- 68** Knifed, E., Lipsman, N., Mason, W. & Bernstein, M. (Juin 2008). Perception des patients du processus de consentement éclairé pour les essais cliniques de neurobiologie. Neuro Oncology, 10(3), 348–354.
- 69** Parmi les sites que nous avons explorés, l’Éthiopie, le Nigéria et le Zimbabwe sont parties à la Convention. Voir HCR. États parties à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et au Protocole de 1967. <https://www.unhcr.org/protect/PROTECTION/3b73b0d63.pdf>
- 70** Ahmed, K. (27 Novembre 2018). Au Bangladesh, une grève des Rohingyas souligne le militantisme croissant des réfugiés. The New Humanitarian. <https://www.thenewhumanitarian.org/news-feature/2018/11/27/bangladesh-rohingya-strike-highlights-growing-refugee-activism>
- 71** Hayes, B., & Marelli, M. (18 Octobre 2019). Faciliter l’innovation, assurer la protection: la politique biométrique du CICR. Humanitarian Law & Policy Blog. <https://blogs.icrc.org/law-and-policy/2019/10/18/innovation-protection-icrc-biometrics-policy/>
- 72** Conçu en 2015, le BIMS, ou le système de gestion de l’identité biométrique, fait partie de l’écosystème numérique d’enregistrement des populations et de gestion de l’identité (PRIMES) du HCR. Plus d’informations sur BIMS sont disponibles sur <https://www.unhcr.org/en-us/protection/basic/550c304c9/biometric-identity-management-system.html>
- 73** UNHCR. (2018). Chapitre 5.2 L’enregistrement en tant que processus de gestion des identités -. In Guidance on Registration and Identity Management. <https://www.unhcr.org/registration-guidance/chapter5/registration/>
- 74** Kaurin, D. (2019). Protection des données et et pouvoir numérique des réfugiés. WRC Research Paper No. 12. World

Refugee Council Research Paper Series. Centre for International Governance Innovation. <https://www.cigionline.org/publications/data-protection-and-digital-agency-refugees>

75 Latonero, M., Hiatt, K., Napolitano, A., Clericetti, G., & Penagos, M. (2019). Identité numérique dans le contexte de la migration et des réfugiés - Étude de cas sur l'Italie. Data&Society. <https://datasociety.net/output/digital-identity-in-the-migration-refugee-context/>

76 Les agences de l'Union Européenne utilisent EURODAC pour faire correspondre les empreintes digitales. Voir plus sur https://ec.europa.eu/knowledge4policy/dataset/ds00008_en

77 Good ID. (2019). Rapport—Good ID: Qu'est-ce que la confiance a à y voir ? <https://www.good-id.org/en/articles/good-id-whats-trust-got-to-do-with-it-workshop-report/>

78 Mudzingwa, F. (09 Octobre 2019). Le projet de loi sur la cybercriminalité obtient enfin l'approbation du Cabinet. Techzim. <https://www.techzim.co.zw/2019/10/cyber-crime-bill-final-ly-gets-cabinet-approval/>

79 MISA Zimbabwe. (03 Février 2018). Le projet de loi générale sur le cyber brouille les droits fondamentaux. <https://zimbabwe.misa.org/2018/02/23/omnibus-cyber-bill-muddies-fundamental-rights/>

80 Parlement du Bangladesh. Loi sur la sécurité numérique de 2018. , Pub. L. No. Loi No 46 de l'année 2018 (2018). <https://www.cirt.gov.bd/wp-content/uploads/2018/12/Digital-Security-Act-2018-English-version.pdf>

81 Amnesty International. (20 Septembre 2018). Bangladesh: La nouvelle loi sur la sécurité numérique impose de dangereuses restrictions à la liberté d'expression. <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2018/09/bangladesh-new-digital-security-act-imposes-dangerous-restrictions-on-freedom-of-expression/>

82 Thailand National Authorities. (2015). Mémoire de principes et justification de la [version préliminaire] de la loi sur la protection des données personnelles. Traduit par Thai Netizen Network. <https://thainetizen.org/wp-content/uploads/2015/01/personal-data-protection-bill-20150106-en.pdf>

83 Autorités Nationales de l'Éthiopie. (27 février 2019). Éthiopie: Proclamation No. 1110/2019. <https://www.refworld.org/docid/44e04ed14.html>

84 BenarNews. (Juillet 2019). Le Bangladesh donne au Myanmar 25.000 noms de Rohingyas pour un rapatriement potentiel. Radio Free Asia. <https://www.rfa.org/english/news/myanmar/bangladesh-refugees-07292019172753.html>

85 Pour être clair, le HCR a des politiques contre le partage de données avec les pays d'origine.

86 Les noms et les détails de certains groupes ont été omis pour des raisons de sécurité.

87 Le HCR a noté qu'ils utilisent également le langage de "l'enregistrement" en plus de la "vérification" et fournit des conseils sur la communication de ces questions, disponible ici: <https://www.unhcr.org/registration-guidance/chapter4/>.

88 ID2020 | Digital Identity Alliance. <https://id2020.org/>

89 Rahman, Z. (21 Novembre 2016). Données dangereuses: le rôle de la collecte de données dans les génocides. The Engine Room. <https://www.theengineroom.org/dangerous-data-the-role-of-data-collection-in-genocides/>

90 Ahmed, K. (27 Novembre 2018). Au Bangladesh, une grève des Rohingyas souligne le militantisme croissant des réfugiés. The New Humanitarian. <https://www.thenewhumanitarian.org/news-feature/2018/11/27/bangladesh-rohingya-strike-high-lights-growing-refugee-activism>

91 Namati. (n.d.). Arrêter le registre d'identification numérique au Kenya - Une prise de position contre la discrimination. <https://namati.org/news-stories/stopping-the-digital-id-register-in-kenya-a-stand-against-discrimination/>

92 Chima, R. J. S., Aggarwal, N. M., & Singh, A. K. (26 Septembre 2018). La Cour suprême de l'Inde décide de restreindre le plus grand cadre d'identité numérique au monde (Aadhaar) — Mais le débat se poursuit. Access Now.

<https://www.accessnow.org/supreme-court-of-india-rules-to-restrict-worlds-largest-digital-identity-framework-aadhaar-but-debate-continues/>

93 Sayadi, E. (11 Janvier 2018). Identification biométrique et vie privée: les Tunisiens gagnent sur la vie privée! Mais ce n'est pas encore fini. Access Now. <https://www.accessnow.org/biometric-id-vs-privacy-tunisians-stood-privacy-not-yet/>

94 Mzalouat, H. (22 Mars 2018). Carte d'identité biométrique: Chronique d'un projet de loi avorté. Inkyfada. <https://inkyfada.com/fr/2018/03/22/carte-identite-biometrique-tunisie/>

95 Digital Watch Observatory. (13 Avril 2019). La Cour suprême déclare la carte d'identité numérique de la Jamaïque inconstitutionnelle. Geneva Internet Platform. <https://dig.watch/updates/supreme-court-declares-jamaica-digital-id-unconstitutional>

Annexe A

Méthodologie

Début 2019, nous avons recruté des chercheurs dans chaque pays pour chaque site, en nous assurant que chaque chercheur ait fait l'expérience et ait une expertise contextuelle du contexte sociopolitique dans lequel se situait le système. Nous avons utilisé les relations et les réseaux existants pour identifier les chercheurs et mettre davantage l'accent sur leur poste et leur expérience vécue, que sur leur expertise technique ou leurs titres de compétences officiels en recherche.

Dans certains cas, les chercheurs étaient ou seront soumis aux systèmes d'identification qu'ils étudiaient. Nous avons estimé que la proximité des personnes affectées et des systèmes serait un avantage - qui permettrait l'émergence de niveaux de connaissances plus approfondis. C'était intentionnel, car nous voulions adopter une approche alternative à celle que nous voyons couramment dans ce domaine où les chercheurs occidentaux effectuent de brèves visites dans d'autres pays et en ressortent avec des idées qui manquent ou incluent un niveau limité de connaissances et d'expertise locales. Travailler dans le pays avec des chercheurs qui ont une compréhension approfondie des communautés ciblées nous a fourni des informations plus riches et plus nuancées.

Compte tenu de notre objectif de prioriser la recherche menée localement, nous avons utilisé la conception participative et réuni les chercheurs lors d'appels à distance avec le personnel du pro-

gramme The Engine Room, et un consultant en conception de recherche afin d'élaborer conjointement un cadre de recherche pour l'ensemble du projet. Nous voulions nous assurer que si les objectifs primordiaux de leurs travaux étaient les mêmes, les méthodes pour atteindre ces objectifs intégreraient tout de même l'expérience et les connaissances respectives des chercheurs.

Le cadre final a identifié quatre axes de recherche clés:

- 1 Le système d'identification numérique : à quoi il ressemble /comment il était prévu et comment il fonctionne**
- 2 Expérience vécue par les gens : là où ils rencontrent le système et ressentent ses effets**
- 3 Expérience 'inconnue' des gens : là où le système les affecte de façon qu' ils ne sont peut-être pas directement conscients**
- 4 Société civile : implication actuelle et potentielle**

La méthodologie comprenait une revue de la littérature existante, des entretiens approfondis avec des experts, une cartographie et des entretiens avec la société civile, un échantillonnage et une sélection des groupes cibles et des groupes de discussion. Chaque chercheur a ensuite pris ces méthodologies et les a adaptées à son contexte local, une étape critique car nous voulions nous assurer que le projet prenait en compte des facteurs tels que les déséquilibres de pouvoir, les normes culturelles, les traumatismes, et les manœuvres politiques que les chercheurs locaux reconnaîtraient plus facilement que ceux venant de l'extérieur. Pour maintenir l'intégrité du processus de recherche, nous avons travaillé avec un consultant en recherche participative qui a fourni un soutien de groupe et individuel aux chercheurs pour adapter leurs méthodologies. Pour plus d'informations sur les méthodologies de chaque site, consultez les études de cas incluses en annexe. Notre équipe interne a également contribué à la revue de la littérature, qui s'est concen-

trée sur la documentation officielle, les études et les rapports liés aux systèmes sélectionnés et à leurs contextes, ainsi qu'à une revue plus large de la littérature sur d'autres systèmes nationaux et humanitaires, les meilleures pratiques pour l'identification numérique, identité et droits de l'homme, protection des données, vie privée et surveillance.

Les entretiens et les discussions de groupe se sont déroulés de fin Février à Mai 2019. Des entretiens d'experts approfondis ont porté sur les principales parties prenantes impliquées dans la conception et la mise en œuvre de chaque système d'identification numérique, par exemple, des représentants du gouvernement, des représentants d'organismes d'aide, des partenaires et des experts. Au total, les chercheurs ont interviewé 33 de ces informateurs clés.

Les chercheurs locaux ont pu identifier les organisations de la société civile grâce à la revue de la littérature, des entretiens avec des experts et leurs propres connaissances, puis ont utilisé un procédé de reproduction pour se développer. Ils ont chacun identifié des groupes de la société civile répondant aux besoins des personnes marginalisées, telles que les femmes, les personnes LGBTQI, les personnes handicapées, les professionnel (le) s du sexe, les personnes âgées, les agriculteurs ruraux, les populations autochtones et les migrants. Des entretiens individuels semi-structurés et des discussions de groupe ont eu lieu avec des organisations de la société civile qui sont activement engagées sur les questions relatives à l'identification numérique et les personnes concernées mais pas encore engagées. Les représentants de la société civile étant souvent des utilisateurs des systèmes examinés, les chercheurs ont pu piloter des groupes de discussion sur 'l'expérience vécue' dans ces contextes.

Avec des individus affectés par chaque système, l'objectif était de plonger profondément dans les expériences, notamment des groupes qui sont particulièrement vulnérables aux effets négatifs de l'identification numérique, plutôt qu'un échantillon représentatif de la population générale. Pour cette raison, nous avons également utilisé l'échantillonnage des cas extrêmes⁹⁶. Les groupes cibles ont été identifiés grâce à la revue de littérature et aux entretiens avec des parties prenantes expertes et la société civile. Au total, il y avait 29 groupes

de discussion de représentants de la société civile et de personnes utilisant des systèmes d'identification numérique, ainsi que 22 entretiens individuels avec cette dernière population. Dans l'ensemble, nous avons parlé à plus de 100 personnes ciblées par les systèmes d'identification numérique , sélectionnés en plus des représentants de la société civile.

Nous avons encouragé les chercheurs à utiliser des outils participatifs, tels que des indices visuels et verbaux pour l'exploration, et des activités basées sur des scénarios. Ces méthodes étaient plus faciles dans certains contextes que dans d'autres. Par exemple, les chercheurs du Zimbabwe ont pu utiliser des visuels réalisés par des artistes locaux et susciter des discussions autour de plusieurs scénarios en raison de leur proximité avec les communautés. Mais dans les camps éthiopiens où la traduction était nécessaire , l'accès et le temps étaient limités, et il était plus facile de faire des interviews plus traditionnelles.

De plus, nous avons fourni aux chercheurs des modèles pour discuter de l'objectif de la recherche et de la façon dont les données seraient utilisées et protégées , ainsi que pour obtenir le consentement. Dans chaque site, le consentement a été donné par écrit ou verbalement. Les participants ont également eu la possibilité de se retirer à tout moment, et les chercheurs ont vérifié à nouveau le consentement à la fin des groupes de discussion. Bien que les incitatifs financiers n'aient pas été accordés aux participants, certains chercheurs ont fourni des rafraîchissements et le remboursement des déplacements locaux conformément à la pratique locale

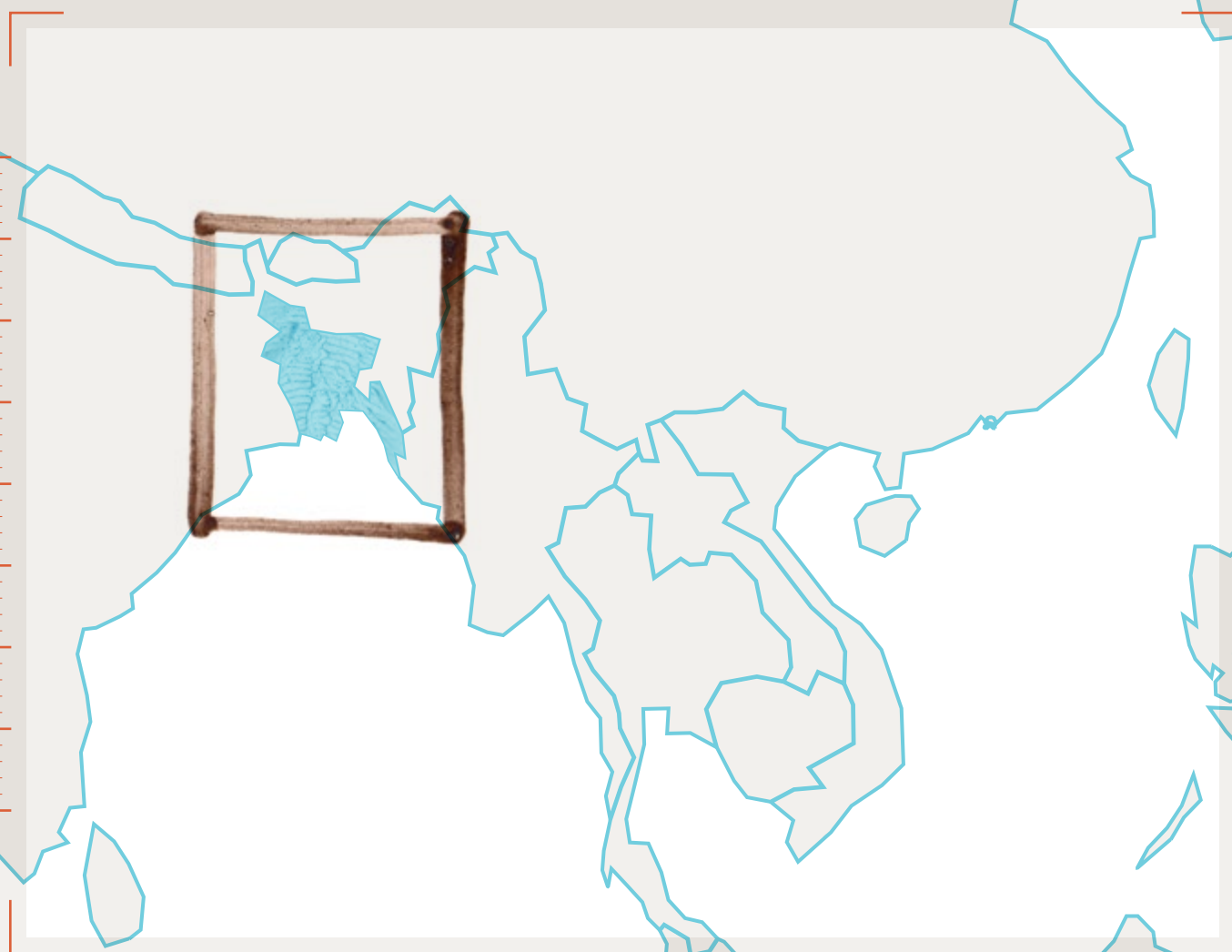


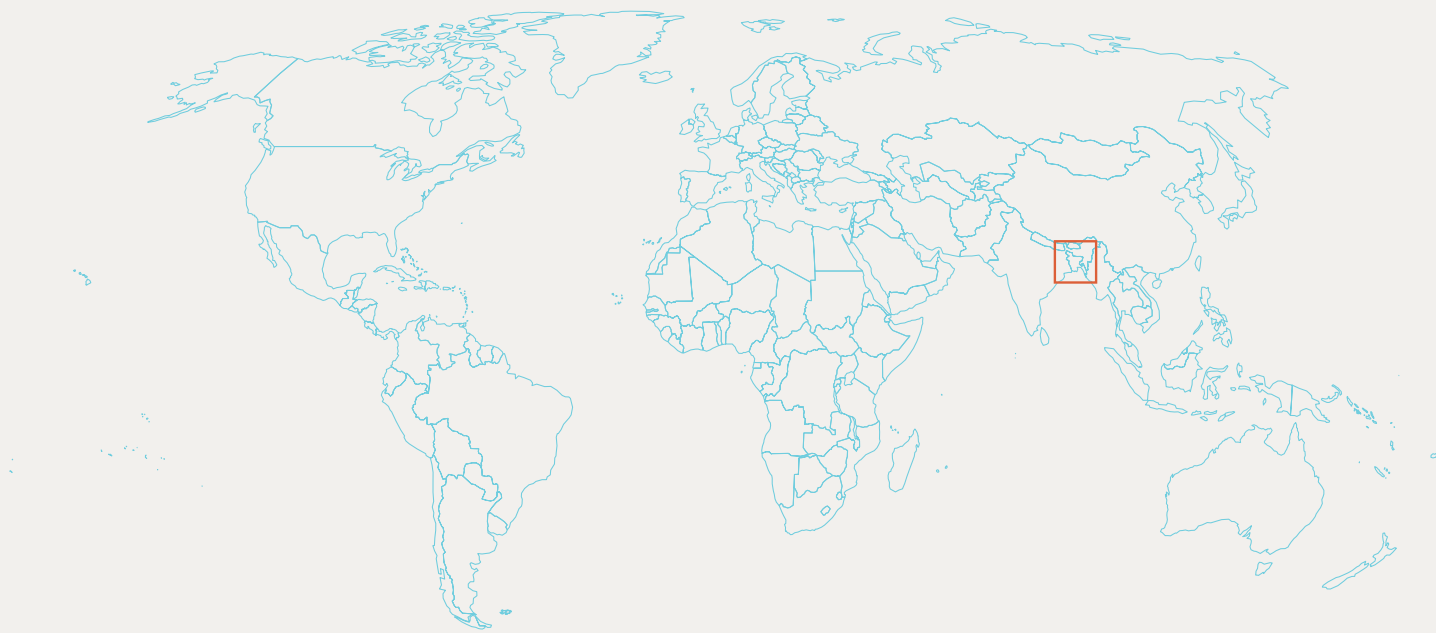
Notes

1 L'échantillonnage des cas particuliers (extrêmes ou déviants) signifie se concentrer sur les cas spéciaux ou inhabituels qui mettent en évidence des succès ou des échecs notables. Ces cas offrent un aperçu des expériences des personnes marginalisées, anticipent les tendances qui pourraient éventuellement devenir la norme dominante, et fournissent des leçons pour les travaux futurs.

Annexe B

Etude de cas : Identification numérique
dans les camps de réfugiés du Bangladesh





Ce rapport est basé sur une recherche menée par The Engine Room, avec le soutien d'Omidyar Network, Open Society Foundations et Yoti Foundation, d'Octobre 2018 à Décembre 2019.

Chercheur : Sharid Bin Shafique

Consultante en conception de recherche : Sophia Swithern`

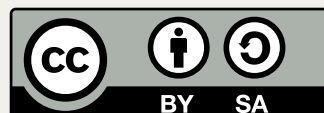
Rédaction : Madeleine Maxwell, Zara Rahman et Sara Baker, The Engine Room

Révision et correction : Zara Rahman, Sivu Sinisa et Laura Guzman, The Engine Room ;
Ellery Roberts Biddle

Traduction : Global Voices

Conception graphique et illustration: Salam Shokor

Le texte et les illustrations de ce travail sont publiés sous une licence internationale Creative Commons Attribution-Partage dans les mêmes conditions 4.0. Pour voir une copie de cette licence, visitez: <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>





Introduction

En 2019, The Engine Room en collaboration avec des chercheurs locaux a étudié les systèmes d'identification dans cinq régions. Le but de ce projet était de mieux comprendre le véritable effet des systèmes d'identité numérique sur les populations locales qui sont obligées de les utiliser.

Notre chercheur au Bangladesh a mis sur pied une équipe locale pour surmonter les barrières linguistiques et culturelles pour communiquer avec la population musulmane Rohingya. L'équipe comprenait des assistants de recherche et des interprètes, hommes et femmes, ainsi que des traducteurs pour traduire les transcriptions en anglais.

La recherche à Cox's Bazar a consisté en dix entretiens approfondis avec des informateurs clés dans la communauté des réfugiés Rohingya, tels que les Majhis¹ et d'autres chefs communautaires, un haut fonctionnaire de la Commission de Secours aux Réfugiés et de Rapatriement (RRRC) du gouvernement du Bangladesh, et dix groupes de discussion avec les sous-communautés Rohingya, notamment des groupes particulièrement vulnérables tels que des personnes handicapées, des personnes âgées, des femmes dont les maris ont été tués par l'armée birmane et survivantes des tortures de cette armée. Cette recherche primaire a été menée dans les camps d'Ukhiya et de Teknaf entre Mars et Avril 2019. Toutes les citations de réfugiés et d'informateurs clés proviennent d'entretiens et de discussions

en personne durant cette période passée à Cox's Bazar. De plus amples informations sur la méthodologie sont disponibles dans le rapport global².

Les tentatives infructueuses répétées d'entrer dans les camps de Cox's Bazar ont forcé l'équipe de recherche à travailler plus rapidement que prévu, une fois qu'elle a finalement obtenu la permission. Les longues attentes pour les entretiens une fois à l'intérieur des camps ont également ralenti le travail. Bien que l'équipe ait réussi à réunir des groupes de discussion et à interroger des chefs communautaires et des représentants du gouvernement du Bangladesh, aucun membre du personnel du HCR travaillant au Bangladesh n'a accepté de prendre part à un entretien. Lors de la rédaction des résultats de la recherche (Novembre et Décembre 2019), nous avons contacté la Division du Soutien et de la Gestion des Programmes du HCR pour obtenir des commentaires, que nous avons inclus ici.

Ce projet vise à comprendre les expériences vécues par des individus et non à refléter des échantillons représentatifs de chaque population. Nous ne pouvons pas nécessairement extrapoler l'expérience d'une personne à la norme - bien qu'il arrive parfois que chaque personne interrogée expérimente un aspect d'un système de la même manière - mais chaque expérience nous donne une idée de la manière dont une infrastructure numérique et des protocoles qui ne sont pas conçus pour traiter la diversité des expériences et des identités, affectent une diversité de personnes.



Contexte historique



En 2017, après des décennies de persécution (y compris le refus de reconnaissance dans les documents d'identité depuis 1982), plus de 700.000 musulmans Rohingya ont fui la Birmanie en raison des violences ciblées, perpétrées par l'armée (qui contrôle toutes les forces de sécurité, les forces de l'ordre et certains postes gouvernementaux) dans ce que les enquêteurs de l'ONU ont appelé une opération exécutée avec 'intention génocidaire'³. Les individus et les familles ont fui vers les pays voisins, la majorité vers le Bangladesh, où le gouvernement a accepté d'abriter les Rohingya, à condition que les réfugiés retournent finalement en Birmanie. Environ 900.000 réfugiés Rohingya se trouvaient au Bangladesh en Août 2019⁴.

Le rôle des pièces d'identité délivrées par le gouvernement dans l'affaire Rohingya est particulièrement sensible, étant donné que la violence à leur encontre est spécifique à leur identité. Le gouvernement de Birmanie ne reconnaît pas les musulmans Rohingya en tant que peuple ethnique de Birmanie (bien qu'il reconnaisse officiellement plusieurs autres groupes), et beaucoup n'obtiennent pas la nationalité malgré leur naissance dans le pays. À ce titre, contrairement à



de nombreux autres cas de ‘meilleures pratiques’, consistant à ne pas collecter de données sur l’origine ethnique ou à ne pas les afficher sur les cartes d’identité, les Rohingya ont exigé que leur identité ethnique soit explicitement reconnue sur les documents d’identité. Inclure leur appartenance ethnique sur les pièces d’identité est pour eux, une étape clé vers l’assurance que leur identité ethnique soit reconnue, et que leur nationalité birmane leur soit accordée et préservée.

Plusieurs types de systèmes d’identification sont utilisés avec cette population. Nous avons examiné le processus d’enregistrement du HCR (connu localement sous le nom de “processus de vérification conjoint” ou “projet de carte à puce”), mais pour le contexte, nous décrivons également ici les documents d’identification officiels offerts aux Rohingya (ou selon de nombreux témoignages, imposés⁵) aux Rohingya par le gouvernement birman depuis 2016⁶, connu dans sa dernière version sous le nom de ‘National Verification Card’ (NVC).

Le NVC identifie effectivement les Rohingya comme des ‘étrangers’, omettant leur identité Rohingya et leur refusant la citoyenneté et les droits associés. Les critiques disent que le gouvernement de Birmanie utilisera le système pour suivre la population Rohingya, avec un potentiel de persécution ciblée supplémentaire⁷. Les réfugiés Rohingya à qui nous avons parlé ont dit qu’ils se sentiraient confiants que ces informations ne seront pas utilisées contre eux, uniquement si la citoyenneté est accordée parallèlement à la collecte de données.

Mais dans ce schéma, leur citoyenneté est refusée; ainsi, de nombreux Rohingya refusent à la fois de retourner en Birmanie et de réclamer des NVC. Cela les laisse dans une impasse: le gouvernement birman dit que l’acceptation de la NVC est une condition de rapatriement,



et les Rohingya refusent d'accepter la NVC sans également obtenir la citoyenneté. Un imam interviewé dans le cadre de cette recherche a déclaré:

Il y a une raison derrière l'identité Rohingya que nous recherchons. Les [différentes] ethnies de Birmanie obtiennent toutes la citoyenneté sur la base de leur identité raciale... Ils ont donné à toutes les personnes ethniques leur identité ethnique, mais ils ne nous l'ont pas donnée [les Rohingya]. Toutes les personnes de différentes ethnies avaient la liberté de mouvement mais pas nous. Toutes les infrastructures de la Birmanie dépendent de l'identité ethnique. C'est pourquoi nous disons à tout le monde de nous donner la nationalité avec l'ethnie.

Un rapport publié en début du mois de Septembre 2019⁸ par le groupe de défense des droits des Rohingya, Fortify Rights, relate des incidents où des musulmans Rohingya en Birmanie ont été détenus sous la menace d'une arme à feu et forcés d'accepter des NVC, et cite des Rohingya disant: "Le document que vous devez remplir pour la NVC nous fait ressentir de la honte. Il dit que nous sommes des étrangers ". Cette déclaration met en évidence la manière dont le produit final du système d'identification et son processus affectent la dignité et les droits des personnes soumises au système. Le rapport comprend un autre exemple en Juillet 2017:

[...] Des soldats de l'armée birmane et des représentants du gouvernement sont entrés dans le village de Baw Tu Lar - également connu sous le nom de village de Bandola - dans le canton de Maungdaw, dans l'État de Rakhine, et ont forcé des groupes de Rohingya à accepter des NVC, parfois sous la menace d'une arme. '[Les soldats] ont fermé la porte et nous ont encerclés, tenant des armes à feu', a expliqué à Fortify Rights un homme Rohingya de 61 ans. Les autorités de Birmanie l'ont contraint, ainsi que quatre des sept membres de sa famille, à accepter la NVC. "Ils ont séparé les hommes et les femmes ... Les menaces de recevoir une NVC sont réelles. C'est une situation horrible pour nous"⁹.







Le Système d'identification numérique

Depuis Juin 2018, le gouvernement du Bangladesh et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) ont mené un exercice d'enregistrement conjoint, visant à collecter des données personnelles et à délivrer des cartes d'identité aux réfugiés Rohingya qui ont fui la Birmanie pour le Bangladesh, en réponse aux opérations militaires birmanes dans des zones principalement Rohingya. Cet exercice vise 'à des fins de protection, de gestion de l'identité, de documentation, de fourniture d'assistance, de statistiques démographiques et, à terme, de solutions pour environ 900.000 réfugiés¹⁰'. En Août 2019, en moyenne 5.000 réfugiés étaient enregistrés chaque jour sur sept sites dans les camps de Cox's Bazar¹¹. Le personnel du HCR collecte des scans d'iris, des empreintes digitales et des informations sur la famille, et des cartes à puce connectées à ces données sont délivrées par le HCR et le gouvernement du Bangladesh.

Après l'échec des efforts de rapatriement du gouvernement du Bangladesh, au cours desquels aucun réfugié Rohingya ne s'est porté volontaire pour rentrer en Birmanie, le gouvernement aurait commencé à partager les données des réfugiés avec le gouvernement birman¹².

En Juillet 2019, une liste de 25.000 Rohingya a été remise à la Birmanie¹³, et des informations partagées sur les réseaux sociaux¹⁴ suggèrent que ces données incluaient des photocopies des photographies et des empreintes digitales, bien que cette affirmation n'a pas été confirmée. Au total, selon les médias bangladais, le gouvernement a remis au gouvernement de Birmanie trois listes contenant les noms de 55.000 Rohingya¹⁵.

Nous n'avons trouvé aucune preuve d'un accord de rapatriement volontaire tripartite¹⁶ entre la Birmanie, le Bangladesh et le HCR. Théoriquement, un tel accord clarifierait les accords de partage de données, y compris les données qui sont partagées avec le gouvernement du Myanmar et comment ce partage se produit ; mais au moment de la rédaction du présent document, aucun accord de ce type n'avait été publiquement partagé ou confirmé. Au lieu de cela , le HCR a travaillé dans le cadre de protocoles d'accord séparés avec chaque gouvernement¹⁷.



Expériences vécues



Les entretiens et les discussions de groupe que nous avons menés à Cox's Bazar en Mars-Avril 2019 ont éclairé l'expérience vécue par les réfugiés, interagissant avec le système d'enregistrement dirigé par le HCR et le gouvernement du Bangladesh. Très peu de recherches existent sur les expériences vécues par les individus avec les systèmes d'identification numérique. Ces données qualitatives sont donc utiles pour comprendre la réalité de certaines personnes. **Il est essentiel de comprendre que tous les réfugiés n'ont pas une expérience unifiée. Certaines des expériences décrites dans cette étude de cas peuvent contredire les rapports officiels ou les directives du HCR et du gouvernement du Bangladesh.** Nous visons à ce que les enseignements tirés fassent partie d'une plus large discussion sur les solutions d'identification numérique dans les contextes humanitaires.

Sensibilisation et fourniture d'informations

Malgré les directives du HCR sur l'engagement avec les communautés¹⁸, les réfugiés que nous avons interrogés ont indiqué que la fourniture d'informations sur la portée et l'objectif du système d'identification numérique était rare et incohérente. Des informations ont été distribuées aux chefs de communauté, qui ont ensuite partagé les détails avec leurs communautés. Nos entretiens montrent que les femmes ont été les dernières à être informées

- souvent de manière indirecte via les hommes et les garçons de leur communauté. Dans un groupe de discussion avec des femmes handicapées, un participant a déclaré: 'Ils ont eu des discussions avec des hommes. Ceux qui ont des garçons dans leur famille ont pu y aller '.

Le Bureau du Commissaire au Secours et au Rapatriement des Réfugiés (RRRC) du Bangladesh a fait un effort pour clarifier les malentendus concernant la carte mais, d'après ce qui nous a été rapporté, pas tant qu'ils affectent les taux d'inscription. Comme le commissaire de l'époque le disait, "Ils avaient des doutes ... Nous avons essayé de les encourager en organisant beaucoup de discussions de groupe ou de sessions répétées ... Nous avons essayé de leur faire comprendre que c'était pour leur bien". Certains des réfugiés à qui nous avons parlé ne font pas confiance aux informations du RRRC et du HCR et se tournent plutôt vers la communauté de la diaspora pour obtenir des conseils et des informations. Un leader de contestation a déclaré:

La veille de notre arrivée au bureau, nous avons donné une photo de cette carte sur Facebook à certains de nos dirigeants qui vivent à l'étranger pour obtenir des suggestions. Le lendemain, nous sommes allés au bureau d'un [groupe de défense des Rohingya]. Ils nous ont dit de ne pas la prendre et nos dirigeants qui vivent à l'étranger nous ont également dit la même chose.

De plus, les barrières linguistiques ont posé un défi à certains réfugiés. Les cartes à puce délivrées à cette population sont écrites en anglais et en bengali. Les réfugiés qui ne sont pas alphabétisés¹⁹ ou ne savent pas lire l'anglais ou le bengali ne savent pas ce qui est écrit sur leur carte d'identité.

Lorsqu'on lui a demandé ce qui était écrit sur la carte à puce, un participant a répondu: "Comment pouvons-nous le dire, mon frère? Nous ne pouvons lire ni l'anglais ni le bengali." Un autre a dit: "Qu'est-ce qui pourrait y être écrit? Ils ne sont pas censés écrire que nous sommes bangladais, non? Ils peuvent écrire que nous venons de Birmanie. Puisque nous ne savons pas lire, nous ne savons pas".



Refus de s'enregistrer – Manifestation de Novembre 2018

Peu de temps avant nos recherches sur le terrain à Cox's Bazar, les réfugiés ont organisé une manifestation contre le système d'identification du HCR et ont refusé de s'enregistrer. Les dirigeants de la manifestation nous ont dit que ce refus était dû au fait que les cartes d'identité n'identifiaient pas les individus comme des 'Rohingya'. Comme un Majhi nous l'a expliqué: "S'ils nous inscrivent comme Rohingya musulmans, [les réfugiés] participeront à la [collecte] de données. Sinon, ils ne le feront pas. Les gens ont peur. Ils ont dit qu'ils ne nous donneraient pas la dénomination Rohingya, comment pouvons-nous donner [des données]?"

Pour de nombreux réfugiés Rohingya, ce problème reflète l'effacement de l'identité que les réfugiés ont dû affronter en Birmanie avec la NVC. Comme l'a dit une personne interrogée: "Nous pensons que la carte NVC est le frère aîné et la carte à puce est son frère cadet. Les deux viennent de la même racine... c'est ce que nous pensons. Si cela se produit, nous serons toujours considérés comme des étrangers dans notre propre pays".

Pendant plusieurs jours, des discussions entre les administrateurs du système et les leaders de communauté et de la manifestation ont résolu la situation. Après que des administrateurs aient partagé plus d'informations sur le but de la carte à puce et expliqué que l'origine ethnique était enregistrée dans la base de données, même si elle ne figurait pas sur la carte elle-même, les manifestants ont été convaincus de mettre fin à leur manifestation et l'enregistrement s'est poursuivi. Le RRRC a décrit la réponse:

Ils voulaient mentionner l'ethnie Rohingya sur la carte, mais nous avons essayé de leur faire comprendre que l'ethnicité n'est jamais mentionnée dans aucune carte d'identité ou d'identification... ce n'est pas nécessaire ici... Dans la base de données principale, nous incluons leur ethnie comme étant Rohingya... Après avoir vu qu'ils croyaient ou étaient convaincus que cela suffisait...

Sensibilisation et compréhension

Les personnes que nous avons interrogées ont déclaré qu'il y avait peu de compréhension commune de l'objectif du système d'identification numérique entre les acteurs, les administrateurs et les utilisateurs du système. En plus de réduire la fraude²⁰ - "utilisation abusive par la duplication de ces identifications" - le RRRC a déclaré que la carte sert à "les séparer de notre propre population" et à soutenir les efforts de rapatriement "lorsque la situation de la Birmanie [s'améliorera]". Un réfugié a rapporté qu'on lui a dit que la carte signifiait qu'ils étaient 'la responsabilité du HCR maintenant' et assimilait le statut de réfugié à la possession d'une carte à puce: "Maintenant, le HCR vous a donné les cartes et ils feront savoir au monde que vous serez désormais officiellement considérés comme réfugiés." Un autre réfugié a expliqué comment nous avons besoin des données biographiques de chacun pour savoir combien de Rohingyas sont venus ici".

Plusieurs participants ont fait part de leurs craintes concernant le partage de données avec le Myanmar. "Nous avons encore des doutes sur une question ... ils nous ont assuré qu'ils ne partageraient pas nos données biographiques avec le [gouvernement birman], mais qu'arriverait-il s'ils nous trompaient et partageaient ces données... [et] nous renvoyaient en [Birmanie]?"

Le plus souvent, lorsqu'on les interroge sur le but de la pièce d'identité, les gens assimilent cela à l'obtention de rations ou à la réception d'une aide, ce qui est exploré plus loin dans la section sur le consentement éclairé. Pour de nombreuses personnes interrogées, la carte à puce était considérée comme préférable à l'ancien système, car cela signifie n'avoir qu'une seule carte, plutôt que différentes cartes pour différents types de rations: "Auparavant, ils nous donnaient tellement de cartes... pour le riz, les légumineuses, les soins de santé, le kérosène ... Mais pour tout cela, il n'y a qu'une seule carte maintenant".

Les réfugiés ont montré un faible niveau de compréhension de l'objectif de la composante biométrique du système d'identification numérique et des conséquences d'une éventuelle violation de données. Les personnes interrogées et les participants aux groupes de discussion avaient souvent des idées contradictoires quant à l'objectif de la biométrie, la considérant comme une pratique standard du HCR (sans plus de détails), à se faire dire que les scanners d'iris servaient à la recherche de maladies oculaires. Si cette dernière affirmation est vraie, il s'agit d'une désinformation importante qui viole le consentement éclairé.

- 🗨️ “Je leur ai demandé: ‘Pourquoi scannez-vous notre iris? Le gouvernement n’a rien fait de tel.’ Ils nous ont dit que ‘cela se fait au nom du HCR’.
- 🗨️ “Ils m’ont dit que ‘le HCR scanne l’iris des réfugiés partout dans le monde’.
- 🗨️ “Ils m’ont dit qu’ils vérifient nos yeux pour savoir si nous avons une maladie oculaire”.
- 🗨️ “Ils ont fait quelque chose à nos yeux en utilisant une grosse pipe. Oui. Ils ont fait quelque chose. Je pouvais y voir une autre paire d’yeux”.

Interrogé sur le but de la biométrie dans le système d'identification numérique, le RRRC a estimé que toutes les préoccupations étaient invalides, car cette population avait déjà été victime de discrimination sans sa biométrie. Le commissaire a précisé:

Sans ces données biométriques, ils étaient torturés avant... S'ils veulent les torturer, s'ils veulent leur faire du mal, les données biométriques ne sont pas un problème là-bas, n'est-ce pas? Si je veux discriminer une population, je n'ai pas besoin de leurs données biométriques... vu qu'ils étaient déjà torturés dans un cercle vicieux depuis la fin des années 70... Les données biométriques n'ont joué aucun rôle là-dessus... Alors, ils ont peur d'être juste rien, c'est inutile.

Cette idée perpétue un cycle d'expérimentation²¹ sur les communautés vulnérables et restreint le pouvoir et la dignité des réfugiés. Traiter les personnes déplacées de force mieux que leur pays d'origine est un niveau de bas standard et ne correspond pas aux principes de

la Convention des Nations Unies de 1951 relative au statut des réfugiés,²² bien que le Bangladesh ne soit pas signataire. Cependant, le commentaire du commissaire correspond aux points de vue de plusieurs réfugiés que nous avons interrogés et qui ont déclaré que leur situation de pauvreté était si grave que le souci des données biométriques était secondaire par rapport à leurs besoins en nourriture, en abri et en sécurité physique.

Absence de consentement éclairé

Les politiques du HCR²³ exigent que les systèmes d'identification numérique soient déployés avec le consentement éclairé de toutes les personnes s'inscrivant à ces systèmes. En d'autres termes, tous les inscrits doivent comprendre l'objectif et la portée du système. En tant que tel, une compréhension incohérente de l'objectif de ce système peut refléter des problèmes de mise en œuvre de la politique de consentement éclairé.

Un leader activiste a indiqué que les individus n'avaient pas été priés de consentir à la saisie de leurs données biométriques, mais que le HCR ou le personnel gouvernemental avait tenu des réunions camp par camp pour informer les gens qu'ils 'aimeraient collecter vos données... C'est utile, pas pour nous, mais pour vous.' Il a ajouté: 'Quand les gens se rendent au centre, ils ont déjà compris - il est d'accord et il a compris'. Parce que les participants aux groupes de discussion ont décrit avoir été informés de la carte à puce par les Majhis et d'autres leaders de communautés, nous avons demandé des éclaircissements. Le leader activiste a confirmé que le HCR ou le personnel gouvernemental avait rencontré des dirigeants, pas tout le monde: 'Tout le monde n'était pas inclus, mais les personnes les plus importantes étaient incluses'. Ce que les personnes interrogées ont décrit alors était un processus à plusieurs niveaux où les dirigeants communautaires ont indirectement donné le consentement du groupe, plutôt que le personnel appliquant le processus de consentement éclairé du HCR²⁴ à chaque individu lors de l'enregistrement.

Les personnes interrogées nous ont rapporté que les administrateurs du système ont dit aux réfugiés que l'inscription au système était une condition requise pour recevoir de l'aide. Dans ce contexte, les réfugiés ne peuvent pas refuser de s'inscrire, car ils ne peuvent survivre sans rations alimentaires. L'un d'eux a déclaré: "Ils ont dit qu'il était obligatoire de prendre la carte à puce sinon nous n'aurions pas de rations ... Puis, nous n'avions pas d'autre option que de prendre la carte".

Avoir des alternatives viables est une partie nécessaire et essentielle de la prestation d'un service où le droit des individus au consentement est respecté. De plus, les populations vulnérables agissant par instinct de survie n'ont souvent pas le privilège de considérer les conséquences du partage de leurs données personnelles. Un militant a souligné qu'ils ne craignaient pas ce qui se passerait avec leur biométrie; ils ont 'juste peur de la Birmanie'. Lorsqu'on lui a demandé qui pourrait nuire à leurs informations, un participant au groupe de discussion a répondu: "Nous vivons dans une maison en bâche. Il fait tellement chaud là-bas qu'aucune de ces questions ne nous vient à l'esprit".

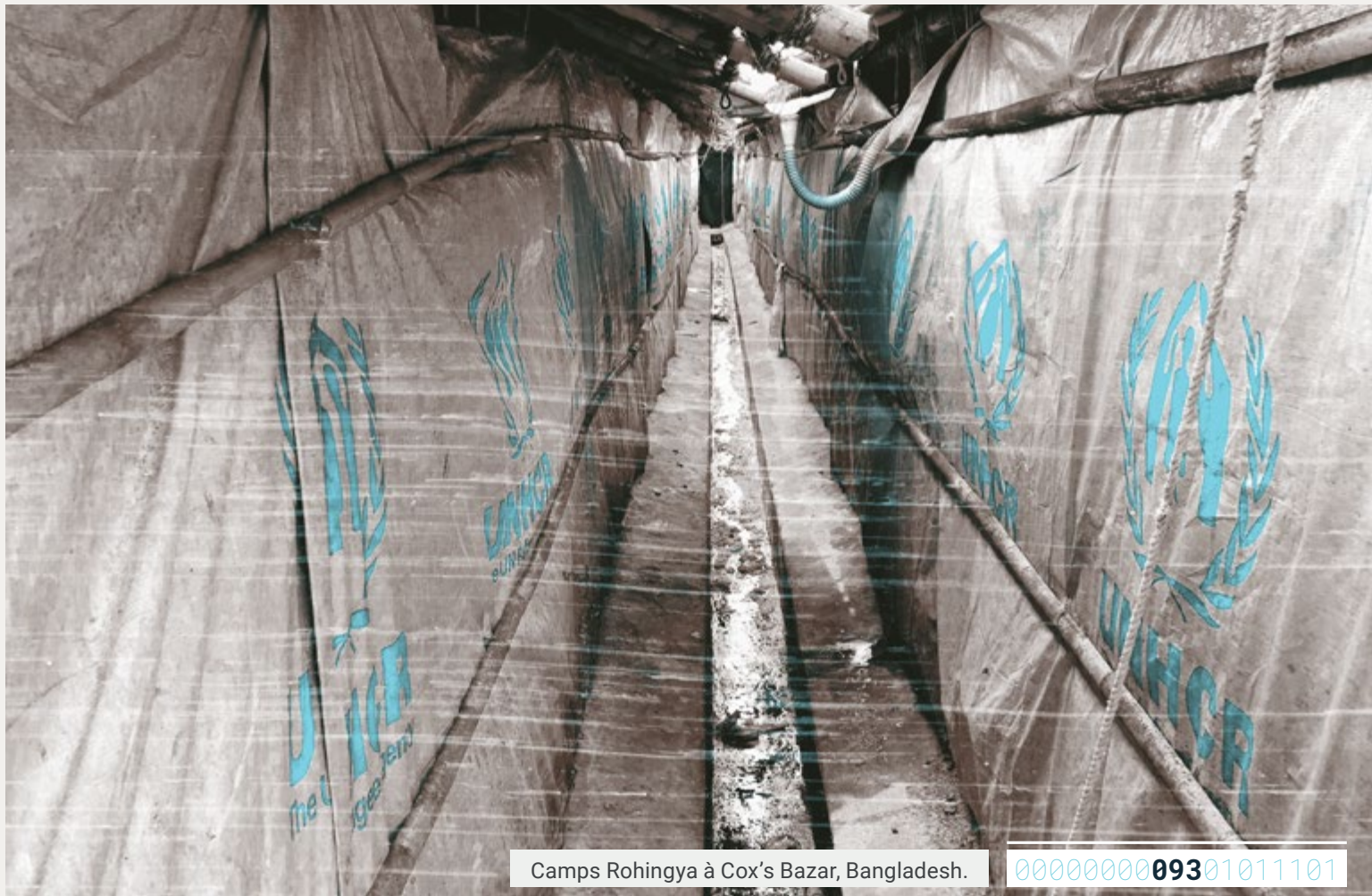
Certains réfugiés étaient si reconnaissants au gouvernement du Bangladesh pour leur aide qu'ils leur ont fait pleinement confiance pour collecter toutes les informations souhaitées: „Les choses que les Bangladais ont faites pour nous; nous ne les oublierons jamais. Nous ne pourrons jamais les rembourser. Nous obéirons au gouvernement du Bangladesh. S'ils nous vendent même, nous ne dirons rien car ils nous ont sauvés de la mort „. Il s'agit d'un autre exemple du déséquilibre des pouvoirs en jeu, qui montre à quel point il peut être facile pour les personnes au pouvoir de passer à travers les systèmes sans tenir compte des droits et de la dignité des réfugiés. Comme l'a déclaré un autre réfugié, 'nous ne le prenons pas volontiers. Nous le prenons puisque nous sommes sous votre gouvernement maintenant; nous devons suivre les lois de votre pays '.

Il est intéressant de noter que de nombreux réfugiés à qui nous avons parlé ne faisaient pas confiance au HCR, qualifiant l'agence pour les réfugiés de 'menteur' et de 'filou' en raison de son apparente allégeance à la Birmanie, et à la carte NVC du gouvernement. Un imam a rapporté:

Nous n'avons pas peur du gouvernement du Bangladesh. Nous avons peur du HCR... En Juin 2018, le HCR a signé un protocole d'accord avec le gouvernement du Myanmar. Sur la base de cet accord, le HCR nous a demandé de [nous inscrire] à la carte NVC. On voit donc que le HCR essaie aussi de faire de nous des étrangers.

Ce manque de confiance a contribué en partie au refus des réfugiés de s'inscrire au système de cartes à puce: '... mais nous avons ensuite vu le logo du HCR sur la carte à puce, pour lequel tous ces problèmes étaient en train de se créer. Si le logo du HCR n'était pas là, alors il n'y aurait aucun problème '.

Cette perception négative a également des répercussions sur les ONG et autres organisations de la société civile. Le même imam a déclaré:



Chaque ONG parle de cette carte à puce, mais le HCR est l'agent de toutes les ONG. C'est pourquoi ils contrôlent les informations des autres ONG ... toutes les ONG essaient de faire des affaires avec nous. Ils ne pensent pas à notre bien. Pas une seule ONG ne veut notre bien. Ils veulent juste leur propre développement... toutes les ONG suivent le HCR. Or le HCR ne veut pas de notre bien, alors pourquoi d'autres organisations voudraient-elles notre bien? ... Nous leur avons dit tant de fois de travailler pour nos droits, mais ils ne le font pas.

Le contraste frappant avec la confiance des réfugiés envers le gouvernement bangladais reflète leur manque d'informations sur les relations entre le Bangladesh et la Birmanie. Sans informations adéquates et accessibles sur les pourparlers en cours entre ces deux gouvernements, les réfugiés doivent faire des hypothèses sur leurs motivations et leurs intérêts. Bien que ce type de problème ne soit probablement pas propre au contexte Rohingya, il semble qu'il soit difficile pour le HCR et d'autres organisations d'aide et de la société civile d'être pleinement efficaces.

Problèmes lors du processus d'enregistrement

Outre ce qui semble être un manque de consentement éclairé, les réfugiés à qui nous avons parlé ont détaillé d'autres problèmes liés au processus de vérification conjointe. Certains ont mentionné devoir rester debout ou attendre pendant de longues périodes, plusieurs personnes interrogées faisant la queue pendant plus de cinq heures. Un imam à qui nous avons parlé a décrit la scène:

[Ils] convoquent plus de personnes pour faire la carte à puce qu'il n'est possible d'en établir

en une journée. Après y être allés, des gens sont restés là longtemps. Ceux qui ne peuvent pas faire la carte à puce rentrent chez eux et font face aux mêmes problèmes le lendemain quand ils y retournent. Si les gens se retrouvent coincés dans la foule, les bénévoles leur prennent de l'argent et les amènent au front pour faire la carte à puce. Prendre de l'argent ... est contraire aux règles.

Nous avons observé plusieurs centres d'enregistrement et constaté que les zones d'attente étaient souvent très encombrées et inconfortables en raison de la chaleur, de l'exiguïté de l'espace et du manque de sièges pour les personnes dans le besoin telles que les femmes enceintes, les enfants et les personnes handicapées.

En outre, le processus d'enregistrement n'a pas toujours respecté les normes culturelles. Les femmes ont déclaré avoir dû retirer leur foulard et leurs bijoux, une expérience que certaines ont qualifiée d' "humiliante". Une femme qui a dû retirer son écharpe de sa tête a dit: 'Ça faisait mal... on m'a manqué de respect là-bas, ça m'a bouleversée'. Une autre a rapporté:

Ils ont ouvert nos boucles d'oreilles et nos épingles à nez. Ils ont pris l'information en déplaçant le tissu de notre tête, tête nue. Est-ce une façon de le faire en nous humiliant? ... S'ils ne l'avaient pas fait de cette façon, cela aurait été beaucoup mieux.

Développements post-recherche

À l'occasion du deuxième anniversaire de la journée où les violences ciblées contre les Rohingyas ont commencé au Myanmar, plus de 200.000 réfugiés se sont rassemblés lors d'une manifestation pacifique à Cox's Bazar le 25 Août 2019²⁵. Au cours de la même semaine, le gouvernement du Bangladesh a fait une deuxième tentative de rapatriement des réfugiés Rohingyas, mais pas une seule personne ne s'est portée volontaire pour rentrer en Birmanie. À

la suite de ce rassemblement, le gouvernement du Bangladesh a pris un certain nombre de mesures drastiques, notamment:

- Retrait de son poste du fonctionnaire du gouvernement chargé de superviser la réponse du Bangladesh aux Rohingya , le Commissaire à l'Aide aux Réfugiés et au Rapatriement, Mohammed Abdul Kalam²⁶
- Interdiction de toutes les opérations de 41 organisations non-gouvernementales dans les camps des Rohingya
- Interdiction des opérations de deux ONG internationales opérant à Cox's Bazar²⁷

En outre, le gouvernement a également pris la décision sans précédent d'ordonner aux entreprises de télécommunications de bloquer l'accès des téléphones portables aux camps Rohingya²⁸. Le gouvernement avait imposé une interdiction de vendre des cartes SIM aux réfugiés Rohingya en 2017²⁹, mais l'interdiction n'avait pas été strictement respectée par les entreprises de télécommunications. Mustafa Jabbar, ministre bangladais des télécommunications, a déclaré publiquement que cette décision 'avait été provoquée par le manque de documents d'identification des réfugiés Rohingya, ce qui signifie qu'en vertu de la loi, ils ne sont pas autorisés à s'inscrire pour les cartes SIM³⁰'. En 2016, le Bangladesh a introduit l'enregistrement biométrique obligatoire pour tous les propriétaires de cartes SIM et a mis en place un système où les empreintes digitales des personnes s'inscrivant pour les cartes SIM sont vérifiées par rapport aux cartes d'identité nationales (NIDS), permettant à chaque carte SIM d'être attribuée à une seule personne³¹.

L'arrêt des télécommunications apporte une nouvelle dimension à la façon dont la technologie et l'identification sont utilisées comme outils d'exclusion ciblée. En ordonnant à la Commission de Réglementation des Télécommunications du Bangladesh (BTRC) de 'vérifier les utilisateurs

mobiles dans les camps³² dans les sept jours suivant l'ordre et en forçant les opérateurs de télécommunications à désactiver l'Internet 3G et 4G dans les camps, le gouvernement du Bangladesh a pris une mesure drastique contre la liberté d'expression et l'accès à Internet avec une stratégie qui combine les pouvoirs du gouvernement et des entreprises. Les responsables de la BTRC ont confirmé³³ que l'accès 3G et 4G a été suspendu indéfiniment, tandis que la 2G (qui permet la connectivité vocale, mais en fait pas d'Internet) reste opérationnelle.

On ne sait pas encore si les entreprises de télécommunications suivront l'ordre de 'désactiver' les cartes SIM en termes techniques. Les médias en bengali ont spéculé début Septembre 2019 qu'une possibilité pourrait être que les entreprises de télécommunications partagent une liste des cartes SIM actives dans les camps avec le gouvernement, qui peut ensuite comparer ces cartes SIM avec une liste de cartes SIM `` vérifiées '', ordonnant aux entreprises de désactiver tous ceux qui ne figurent pas sur cette liste³⁴.

Le gouvernement bangladais affirme que ces mesures sont mises en œuvre au nom de la 'sécurité nationale'³⁵, mais cette décision a été confrontée aux critiques³⁶ des populations Rohingya et de la communauté internationale de la part des médias, des groupes de défense des droits de l'homme et d'autres gouvernements qui pensent qu'un isolement supplémentaire des musulmans Rohingya n'est pas une solution efficace.



Conclusions et recom- mandations



Compte tenu de la réponse du gouvernement du Bangladesh à une manifestation pacifique, il est plus important que jamais que les organisations de la société civile travaillant sur les droits numériques se connectent avec celles qui soutiennent les droits des réfugiés Rohingya pour partager leurs connaissances et renforcer leurs efforts de plaidoyer. The Engine Room prévoit de faciliter la conduite des recherches supplémentaires avec la communauté des réfugiés Rohingya de Cox's Bazar et continuera à partager les conclusions, et à établir des liens entre les individus et les organisations pour relever ces défis.

Nous encourageons le HCR à fournir des contrôles rigoureux pour s'assurer que sa politique de consentement éclairé est suivie sur le terrain. Surtout, chaque personne qui passe par le processus de vérification doit comprendre quelles données biométriques sont collectées et comment elles seront utilisées. Indépendamment de la communication entre le HCR et les leaders des communautés, puis entre ces dirigeants et leurs communautés, le protocole de consentement éclairé du HCR doit être suivi pour chaque individu au moment de l'enregis-

trement. En ce qui concerne la fourniture d'informations, une attention particulière devrait être accordée aux barrières linguistiques, en explorant les moyens de communiquer la portée du système et les informations sur la carte à puce de manière verbale ou imagée.

Bien que le processus de consentement éclairé reste vital, nous ne pouvons pas ignorer le fait que les réfugiés sont rarement en mesure de se préoccuper de la confidentialité des données parce que, comme plusieurs l'ont mentionné dans les groupes de discussion, la lourde violence à laquelle ils ont échappé et craignent toujours, ainsi que leur besoin pour les nécessités de base fournies par l'institution même qui demande leurs données, pèsent énormément sur eux. Le fait que les réfugiés Rohingya de Cox's Bazar aient initialement protesté contre la carte à puce est unique parmi les camps de réfugiés et semble être entièrement dû à leur désir de voir leur appartenance ethnique clairement enregistrée comme un moyen de protéger leur citoyenneté birmane et d'éviter de nouvelles persécutions lors du rapatriement, plutôt que toute préoccupation relative aux données biométriques et aux dynamiques de pouvoir dans le camp. Ces actions montrent que les réfugiés peuvent exercer un certain pouvoir lorsqu'ils se regroupent par crainte pour leur vie, mais au niveau individuel, il n'y a aucun moyen de faire reculer certaines de ces initiatives³⁷.

The Engine Room s'engage à explorer les moyens de résoudre les problèmes relatifs au consentement éclairé. Nous recommandons que les décideurs et les développeurs de systèmes d'identification numérique envisagent des alternatives qui reconnaissent les dynamiques du pouvoir et maintiennent la dignité et les droits des réfugiés, et nous exhortons la société civile à plaider pour des alternatives. Cela pourrait impliquer d'inviter divers représentants des populations nouvellement déplacées à donner leur avis sur les systèmes à différentes étapes de leur mise en place, à améliorer la fourniture d'informations et les processus de notification des griefs pour identifier les priorités, à développer des processus alternatifs significatifs qui permettent aux réfugiés de faire des choix et à réviser les processus de gestion de l'information.

Les réfugiés Rohingya ont été à plusieurs reprises privés de leur libre arbitre et de leur dignité, ce qui est d'autant plus important qu'ils aient la possibilité de prendre des décisions concernant leur vie future. Compte tenu de leur manque de confiance au HCR et de leur confiance apparente au gouvernement du Bangladesh, qui selon des informations partagerait leurs données avec la Birmanie, il est essentiel de se concentrer sur la conscience de l'objectif, de la portée et des risques des cartes à puce et de la collecte de données biométriques.





Une femme participant au processus de fabrication des cartes d'électeur et des cartes d'identité nationales au Bangladesh.

00000000010101100101

Notes

1 Chef de communauté Rohingya responsable de 80 à 120 ménages.

2 The Engine Room. (2020). Comprendre les effets vécus de l'identification numérique: un rapport transnational

3 Bureau du Haut Commissaire aux Droits de l'Homme. (2019). Conseil des Droits de l'Homme - violences sexuelles et basées sur le genre en Birmanie et les impacts genres des conflits ethniques.
https://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/FM-Myanmar/sexualviolence/A_HRC_CRP_4.pdf

4 HCR. (2019). Réponse à la crise des réfugiés Rohingya—Bangladesh: fiche d'information sur la population. <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/71171>

5 Fortify Rights. (2019). Outils de Génocide - Les Cartes de Vérification Nationale et le déni de citoyenneté aux musulmans Rohingya en Birmanie. <https://www.fortifyrights.org/downloads/Tools%20of%20Genocide%20-%20Fortify%20Rights%20-%20September-03-2019-EN.pdf>

6 Ibid.

7 Ibrahim, A.(1er Août 2019). La Birmanie veut traquer les Rohingya, pas les aider. Foreign Policy. <https://foreignpolicy.com/2019/08/01/myanmar-wants-to-track-rohingya-not-help-them/>

8 Fortify Rights. (2019). Outils de Génocide - Les Cartes de Vérification Nationale et le déni de nationalité au musulmans Rohingya. <https://www.fortifyrights.org/downloads/Tools%20of%20Genocide%20-%20Fortify%20Rights%20-%20September-03-2019-EN.pdf>.

9 Ibid. Page 10.

10 HCR. (6 juillet 2018). La vérification conjointe du Bangladesh et des réfugiés Rohingya est en cours. <https://www.unhcr.org/en-us/news/briefing/2018/7/5b3f2794ae/joint-bangladesh-unhcr-verification-rohingya-refugees-gets-underway.html>

11 HCR. (2019). Plus d'un demi million de réfugiés Rohingya reçoivent des documents d'identité, la plupart pour la première fois. <https://www.unhcr.org/news/briefing/2019/8/5d4d24cf4/half-million-rohingya-refugees-receive-identity-documents-first-time.html>

12 En réponse au projet de rapport mondial, le HCR nous a dit que "la protection des données personnelles des réfugiés est un élément essentiel de la protection des réfugiés. L'organisation a adopté, dès 2014, une politique sur la protection des données personnelles des personnes relevant de sa compétence auprès du HCR et a nommé un responsable principal de la protection des données pour soutenir sa mise en œuvre dans l'ensemble de ses programmes à l'échelle mondiale ".

13 Radio Free Asia. (29 Juillet 2019). Le Bangladesh donne à la Birmanie les 25.000 Rohingya en vue d'un potentiel rapatriement . <https://www.rfa.org/english/news/myanmar/bangladesh-refugees-07292019172753.html>

14 Capili, A. (2019). Arnel Capili sur Twitter: <https://twitter.com/arnelcapili/status/1155764445462716416>

15 Radio Free Asia. (29 Juillet 2019). Le Bangladesh donne à la Birmanie 25.000 noms de Rohingya en vue d'un potentiel rapatriement. <https://www.rfa.org/english/news/myanmar/bangladesh-refugees-07292019172753.html>

16 Un accord tripartite de rapatriement librement consenti entre le HCR, le pays d'origine et le pays d'asile définit les détails du retour volontaire des migrants dans leur pays d'origine, y compris les droits des réfugiés au retour et des conseils pour le rapatriement et la réintégration.

17 HCR. (2018). Le Bangladesh et le HCR s'accordent sur un cadre pour le retour volontaire lorsque les réfugiés décident que les conditions d'un retour sont réunies. <https://www.unhcr.org/en-us/news/press/2018/4/5ad061d54/bangladesh-unhcr-agree-voluntary-returns-framework-refugees-decide-conditions.html>

18 HCR. Communiquer avec les communautés sur l'enregistrement. Guide sur l'enregistrement et la gestion d'identité. <https://www.unhcr.org/registration-guidance/chapter4/>

19 Bhatia, A., Mahmud, A., Fuller, A., Shin, R., Rahman, A., Shatil, T., ... Balsari, S. (Décembre 2018). Les Rohingya à Cox's Bazar. Health and Human Rights, 20(2), 105–122: <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6293360/>

20 The Engine Room a traité de la fraude perçue en Biométrique dans le secteur humanitaire. (2018). <https://www.theengineroom.org/wp-content/uploads/2018/05/Oxfam-Report-May2018.pdf>

21 Jacobsen, Katja Lindskov. (1er Avril 2015). "Experimentation dans les lieux humanitaires : le HCR et l'enregistrement biométrique des réfugiés afghans". Security Dialogue 46(2), 144–64. <https://doi.org/10.1177/0967010614552545>

22 HCR. (1951). La Convention de 1951 sur les réfugiés. <https://www.unhcr.org/en-us/1951-refugee-convention.html>

23 HCR. (2018). Chapitre 5.2 L'Enregistrement comme un processus de gestion d'identité. Guide sur l'enregistrement et la gestion d'identité. <https://www.unhcr.org/registration-guidance/chapter5/registration/>

24 Ibid.

25 Al Jazeera. (25 Août 2019). "Le jour du génocide": des milliers de Rohingya manifestent dans les camps bangladais. <https://www.aljazeera.com/news/2019/08/day-thousands-rohingya-rally-bangladesh-camps-190825055618484.html>

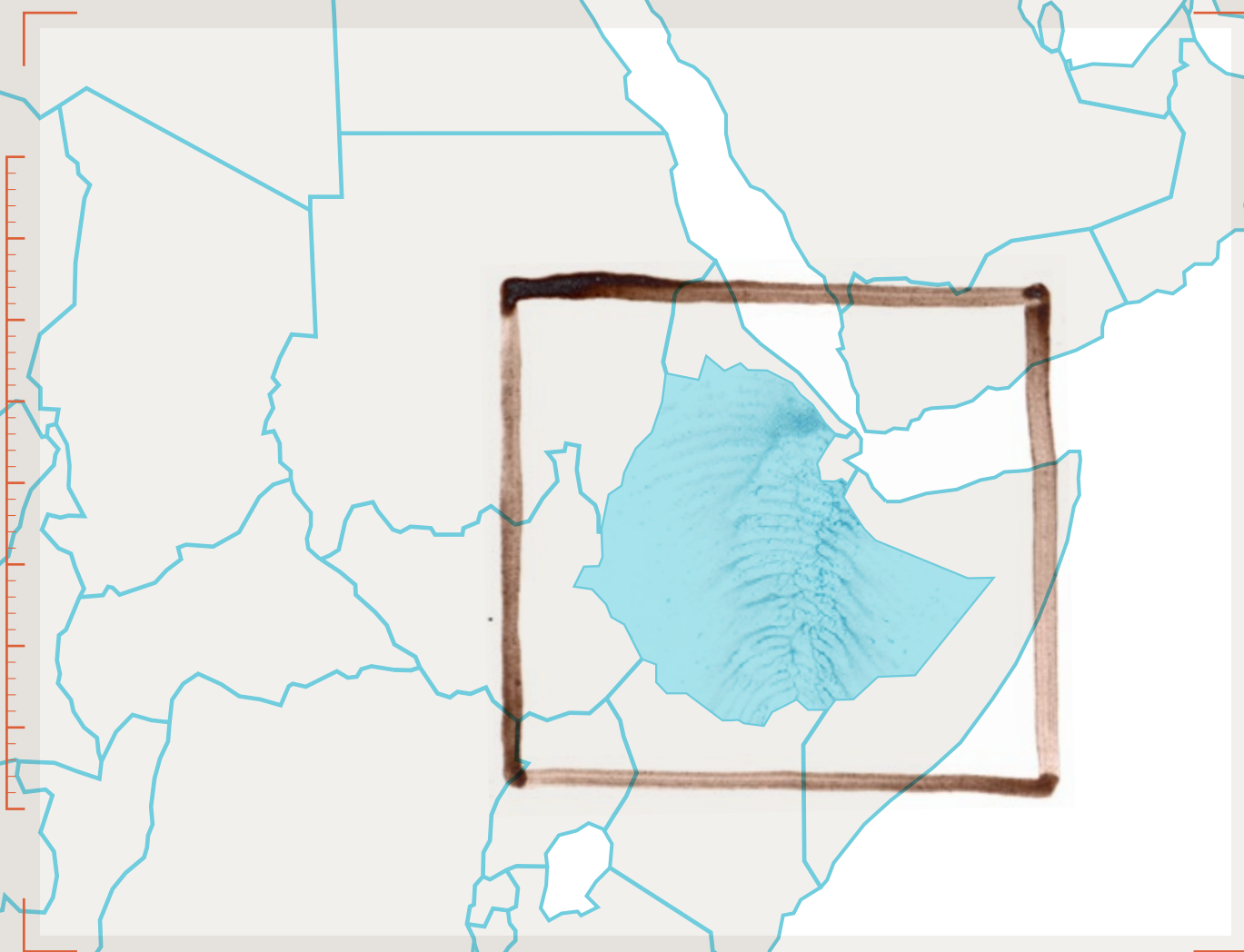
26 BNI Online. (09 Septembre 2019). Abul Kalam et 7 camps en charge transférés de la zone de réfugiés Rohingya. Burma News International. <https://www.bnionline.net/en/news/abul-kalam->

[and-7-camps-charge-transferred-rohingya-refugee-area](#)

- 27** Agence Anadolu (11 Septembre 2019). Le Bangladesh durcit le ton sur les réfugiés Rohingya. <https://www.aa.com.tr/en/asia-pacific/bangladesh-gets-tougher-on-rohingya-refugees/1578938>
- 28** BD News 24. (03 Septembre 2019). Le BTRC ordonne aux opérateurs télécoms d'interrompre les services téléphoniques au Rohingya dans 7 jours. <https://bdnews24.com/bangladesh/2019/09/02/btrc-orders-telecom-operators-to-stop-services-to-rohingyas-in-seven-days>
- 29** Agence France-Presse. (24 Septembre 2017). Le Bangladesh impose une interdiction des téléphones mobiles aux réfugiés Rohingya. Yahoo News. <https://www.yahoo.com/news/bangladesh-imposes-mobile-phone-ban-rohingya-refugees-073911274.html>
- 30** Emont, J. (03 Septembre 2019). Le Bangladesh coupe l'accès mobile aux réfugiés Rohingya. Wall Street Journal. <https://www.wsj.com/articles/bangladesh-cuts-mobile-access-to-rohingya-refugees-11567541883>
- 31** Rahman, Zara. (22 Décembre 2015). Le Bangladesh va demander les données biométriques des utilisateurs de carte SIM. Global Voices. <https://globalvoices.org/2015/12/22/bangladesh-will-demand-biometric-data-from-all-sim-card-users/>
- 32** The Daily Star. (02 Septembre 2019). Toutes les cartes SIM dans les camps de réfugiés Rohingya devront être vérifiées dans 7 jours. <https://www.thedailystar.net/rohingya-crisis/no-mobile-phone-services-for-rohingya-refugees-1794367>
- 33** New Age. (11 Septembre 2019). Pas d'Internet mobile dans les camps Rohingya. <http://www.newagebd.net/article/84207/only-2g-services-in-rohingya-camps>
- 34** Nahid, M. S. R. (11 Septembre 2019). Les opérateurs mobiles définissent la preuve de l'identification des cartes SIM/ 'রোহিঙ্গা সিম' প্রমাণের চ্যালেঞ্জ মোবাইল অপারেটররা <https://itdoctor24.com/2019/09/11/mobile-operators-challenge-rohingya-sim-proof/>
- 35** Agence France-Presse. (24 Septembre 2017). Le Bangladesh impose l'interdiction de téléphonie mobile aux réfugiés Rohingya. Yahoo News. <https://www.yahoo.com/news/bangladesh-imposes-mobile-phone-ban-rohingya-refugees-073911274.html>
- 36** voir par exemple Human Rights Watch. (13 Septembre 2019). Bangladesh: Coupure d'internet aux réfugiés Rohingya. <https://www.hrw.org/news/2019/09/13/bangladesh-internet-blackout-rohingya-refugees#> et Griffiths, J. (25 Juin 2019). Le Myanmar coupe Internet dans des zones de conflit alors que l'ONU alerte sur de potentiels abus. CNN. <https://www.cnn.com/2019/06/25/asia/myanmar-internet-shutdown-intl-hnk/index.html>.
- 37** Il faut noter que dans notre étude de cas sur les camps de réfugiés en Éthiopie, les responsables du HCR ont déclaré que les personnes qui refusent le processus d'enregistrement ne reçoivent pas d'aide.

Annexe C

Etude de cas : Identification numérique
dans les camps de réfugiés Éthiopiens





Ce rapport est basé sur une recherche menée par The Engine Room, avec le soutien d'Omidyar Network, Open Society Foundations et Yoti Foundation, d'Octobre 2018 à Décembre 2019.

Chercheur: Berhan Taye

Consultante en conception de recherche: Sophia Swithern

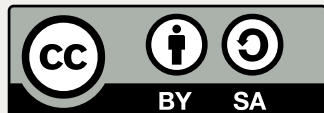
Rédaction: Madeleine Maxwell, Zara Rahman et Sara Baker, The Engine Room

Révision et correction: Laura Guzman, Madeleine Maxwell, et Sivu Sinisa The Engine Room ; Ellery Roberts Biddle

Traduction: Global Voices

Conception graphique et illustration: Salam Shokor

Le texte et les illustrations de ce travail sont publiés sous une licence internationale Creative Commons Attribution-Partage dans les mêmes conditions 4.0. Pour voir une copie de cette licence, visitez: <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>



Introduction



En 2019, The Engine Room a travaillé avec des chercheurs dans le pays pour explorer les systèmes d'identification numérique dans cinq régions. L'objectif de ce projet était de mieux comprendre l'effet réel que les systèmes d'identification numérique ont sur les populations locales qui opèrent en leur sein.

Nos recherches en Éthiopie ont consisté en quatre entretiens approfondis avec des informateurs clés du HCR et des organisations partenaires, ainsi que des entretiens et des discussions de groupe avec 25 réfugiés dans les camps de Histas et Jewi. Cette recherche primaire a été menée de Mars à Avril 2019. Toutes les citations de réfugiés et d'informateurs clés proviennent d'entretiens et de discussions en personne pendant cette période en Éthiopie. De plus, lors de la rédaction des résultats de la recherche (Novembre et Décembre 2019), nous avons contacté la Division de l'Appui et de la Gestion des Programmes du HCR pour obtenir des commentaires sur le rapport mondial, que nous avons inclus ici. De plus amples informations sur la méthodologie sont disponibles dans le rapport global¹.

Ce projet vise à comprendre les expériences vécues des individus, et non à refléter des échantillons représentatifs de chaque population. Nous ne pouvons pas nécessairement extrapoler l'expérience d'une personne à la norme - bien qu'il y ait des moments où chaque personne interrogée a vécu un aspect d'un système de la même manière - mais chaque

expérience nous donne un aperçu de la façon dont un éventail diversifié de personnes est affecté par l'infrastructure et les protocoles numériques.





Le Système d'identification numérique

L'Éthiopie accueille plus de 900.000² réfugiés d'Érythrée, de Somalie, du Soudan, du Soudan du Sud et du Yémen, dans 27 camps et 10 zones d'implantation à travers le pays. Dans ces camps, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) mène un processus d'enregistrement continu pour inscrire les réfugiés dans leur système d'identification numérique. Auparavant, l'Agence Ethioienne pour les Réfugiés et les Rapatriés (ARRA) documentait, selon un informateur du HCR, les données sur les réfugiés dans des feuilles de calcul.

Pour l'enregistrement biométrique, des informations complètes - y compris les antécédents scolaires et professionnels, les emplacements et les noms des membres de la famille, 10



empreintes digitales, des scans d'iris et des photographies - sont recueillies avec le camp de résidence de chaque personne (numéro de maison, bloc et zone). Pour les enfants de cinq ans et plus, seules les empreintes digitales et une photographie sont prises. Le responsable de l'enregistrement du HCR à Addis-Abeba nous a informé qu'environ 500.000 personnes avaient été enregistrées au moment de nos recherches en Avril 2019.

On nous a dit qu'après l'enregistrement, les réfugiés reçoivent un certificat avec des données personnelles de base, telles que le nom, l'âge et la situation matrimoniale, et les personnes de plus de 14 ans reçoivent une carte d'identité physique, qui est valable pendant trois ans. La carte elle-même ne contient aucune donnée numérique (c'est-à-dire qu'il n'y a pas de puce numérique dans la carte). Comme pour les services d'enregistrement du HCR dans toutes les régions où ils fournissent une aide humanitaire, l'un des objectifs du système d'identification numérique qu'ils supervisent en Éthiopie est de fournir une carte d'identité aux réfugiés vivant dans des camps hébergés par le pays. Le HCR estime qu'au cours de la dernière décennie, plus de 70.000 enfants réfugiés sont nés en Éthiopie sans certificat de naissance, et 42.900 autres enfants sont non accompagnés ou séparés de leur famille³. Le processus d'enregistrement vise également à résoudre les problèmes de protection de ces enfants, en veillant à ce qu'ils aient accès à l'éducation et aux services sociaux de base.

De plus, l'enregistrement biométrique est couramment utilisé dans les contextes humanitaires comme une approche contre le 'double comptage'⁴ - c'est-à-dire lorsque la même personne s'inscrit plusieurs fois, ce qui peut compliquer la planification et la logistique. En Éthiopie, cependant, un informateur du HCR nous a dit que sur plus de 500.000 réfugiés enregistrés pour une identi-



fication numérique, moins de 500 doubles enregistrements (moins de 0,1%) ont été trouvés. Ce faible chiffre indique que le double comptage n'est pas un problème important dans cette population, bien que les donateurs peuvent toujours obtenir du HCR des rapports sur les chiffres exacts.

Un informateur clé a indiqué que le HCR était en train de créer une base de données universelle accessible aux bureaux compétents du HCR dans le monde. Comme nous l'avons décrit, leur objectif est de permettre au personnel du HCR de vérifier qu'une personne qui arrive en Grèce, par exemple, a été enregistrée en Éthiopie avant son arrivée. Les conséquences de ce passage à une base de données centralisée pourraient être importantes pour les réfugiés soucieux d'être traités différemment selon leur pays d'origine⁵.

En outre, un informateur du HCR a indiqué qu'un mémorandum d'accord entre le HCR et le gouvernement éthiopien exige que les informations recueillies par le biais de ce processus d'enregistrement soient partagées directement avec le gouvernement éthiopien. Les commentaires du responsable de l'enregistrement du HCR basé à Addis-Abeba ont indiqué que l'accord en place ne laisse aucune marge de manoeuvre au personnel dans le pays pour adapter les données collectées ou la manière dont elles sont collectées, en fonction de ce qu'ils voient en temps réel.

Heureusement, dans la nouvelle loi sur les réfugiés adoptée par le gouvernement éthiopien en 2019⁶, l'article 44 traite de la confidentialité des données relatives aux réfugiés, interdisant la divulgation d'informations aux autorités du pays d'origine des réfugiés⁷. Cette protection est essentielle car bon nombre de ces réfugiés ont été déplacés de force en raison du conflit dans leur pays d'origine et pourraient être la cible de nouvelles persécutions. Bien que l'article 44 ne soit pas exhaustif, il s'agit d'une première étape cruciale pour garantir la sécurité des personnes menacées par leur gouvernement. En dehors de la loi sur les réfugiés, l'Éthiopie n'a pas adopté de législation sur la protection des données qui s'applique à l'ensemble du pays, la manière dont sont gérées les informations sur les réfugiés qui ne relèvent pas de la Proclamation relative aux réfugiés demeure donc peu claire.





Expériences vécues



Les entretiens et les groupes de discussion qui ont été menés en Éthiopie en Mars-Avril 2019 donnent un aperçu des expériences vécues par des réfugiés interagissant avec ce système. Vu le peu de recherches sur les expériences des individus avec les systèmes d'identification numérique, ces données qualitatives sont utiles pour comprendre la réalité de certaines personnes. Il est essentiel de comprendre que tous les réfugiés n'ont pas une expérience unifiée. Certaines des expériences décrites dans cette étude de cas peuvent contredire les rapports officiels ou les directives du HCR et de l'ARRA. Nous visons à ce que les enseignements tirés de cette étude fassent partie d'une discussion plus large sur les solutions d'identification numérique dans les contextes humanitaires.

Sensibilisation et compréhension

Parmi les réfugiés à qui nous avons parlé, ceux qui passent par l'enregistrement biométrique ont perçu la collecte de données associées comme une étape nécessaire vers l'accès aux services de base et, par conséquent, beaucoup ont apprécié recevoir une carte d'identité. Pour les réfugiés qui ont pu quitter les camps, la carte d'identité leur permet d'obtenir un permis de conduire et un compte bancaire, tous deux particulièrement utiles pour ceux qui souhaitent s'intégrer dans la société éthiopienne et/ou doivent subvenir à leurs besoins

et à ceux de leur famille. Le HCR dispose d'un guide⁸ sur la communication avec les communautés de réfugiés au sujet de l'enregistrement, et plusieurs personnes interrogées ont indiqué que les autorités avaient fait des annonces bloc par bloc sur les avantages de l'identification numérique. D'autres ont dit avoir entendu parler des avantages à travers d'autres réfugiés.

De nombreux réfugiés à qui nous avons parlé ont vu l'obtention d'une carte d'identité comme un bon développement car cela leur donne accès aux services, à la mobilité et à la sécurité qui leur manquaient. Notre équipe de recherche a noté le soulagement que les gens manifestent à la réception de leurs cartes, mais a pris soin de souligner que les réfugiés ne voient aucune alternative à la communication de leurs données personnelles s'ils souhaitent recevoir de l'aide.

La prise de conscience sur la nécessité et l'utilisation des données biométriques est cependant une autre histoire. Les personnes interrogées étaient très peu conscientes de ce que faisait le système lui-même, et de ce qui serait fait de leurs données. Nous avons constaté que la plupart des gens savaient pourquoi leurs empreintes digitales étaient prises, mais il y avait très peu de prise de conscience sur l'objectif des scans d'iris. Comme l'a indiqué un réfugié: "Il est effrayant de poser ces questions [sur le but des analyses de l'iris]. J'ai peur d'aller dans les bureaux et de poser des questions. J'aurais été heureux si j'avais pu demander, mais j'ai peur".

Lorsque l'enregistrement biométrique complet a commencé, certains réfugiés ont appris que si leurs iris étaient scannés et leurs empreintes digitales prises, ils ne pourraient plus quitter le pays. Une personne interrogée par le personnel du HCR a noté que certaines personnes, en particulier les réfugiés du Yémen, ne se sont pas présentées au début pour l'enregistrement et ont déclaré que cela était peut-être dû aux scans d'iris. Nous avons été informés que le HCR a décidé de couper l'aide à ces personnes jusqu'à leur enregistrement. Cette décision a entraîné une augmentation des numéros d'enregistrement.

Dans les camps, la désinformation dans un contexte d'incertitude semble laisser les gens craindre ce qui pourrait arriver à leurs données et à eux-mêmes. Par exemple, des rumeurs (non fondées) font état de la disparition de personnes du camp Histas. Bien que ces rumeurs ne soient pas liées à la biométrie, elles donnent une idée de l'incertitude au sein du camp. Couplée au manque d'information sur l'utilisation faite des données biométriques, une telle incertitude pourrait facilement conduire à des rumeurs sur des données utilisées contre les réfugiés. La désinformation et la propagation de rumeurs dans les camps de réfugiés ne sont pas un problème nouveau, bien que les conséquences puissent être graves⁹.

Absence de consentement éclairé

Veiller à ce que les gens soient informés de l'objectif du système et des conséquences de la collecte de données personnelles fait partie du processus de consentement éclairé requis par la politique du HCR¹⁰, mais nous avons rencontré très peu d'exemples de consentement éclairé obtenu. Malheureusement, 24 des 25 réfugiés interrogés dans les camps d'Histas et de Jewi ont déclaré qu'ils n'étaient pas informés de l'utilisation de leurs données, et 15 des 16 qui avaient déjà terminé l'enregistrement biométrique ont déclaré qu'on ne leur avait pas demandé de consentement avant la collecte de leurs données biométriques.

Cette défaillance dans le suivi des directives du HCR en matière de consentement éclairé a été confirmée par une personne interrogée d'une organisation partenaire, qui a décrit un processus précipité avec des photos parfois prises pendant que les gens parlaient. De plus, nous avons assisté à des processus d'enregistrement sans consentement éclairé pour la collecte des données biométriques. Encore une fois, cette faille va à l'encontre de la politique du HCR, ce qui indique probablement la nécessité d'une meilleure formation ou application sur le terrain, ou au moins à une attention particulière à l'opérationnalisation des politiques qui permet aux réfugiés de se sentir respectés, et sans crainte s'agissant de leurs droits et données biométriques.

Les gens ont également rapporté qu'on leur avait explicitement dit que ne pas donner d'empreintes digitales signifiait que leur aide serait coupée. Le consentement éclairé requiert le caractère volontaire et la volonté, mais ces étapes essentielles manquent lorsque les réfugiés considèrent la communication de données personnelles comme une étape nécessaire vers l'accès aux besoins de base tels que la nourriture et le logement. Un réfugié nous a dit: "Bien sûr, ils n'ont pas demandé mon consentement", indiquant que l'absence de consentement éclairé n'était pas une surprise. Indiquant que cette dynamique de pouvoir et le manque de moyens d'action ne sont pas nouveaux, un autre a noté: "En tant que réfugié, nous n'avons pas grand-chose à dire. Faites ce qu'on vous dit".

Le HCR et le personnel gouvernemental à qui nous avons parlé ont noté qu'ils n'avaient encore vu personne refuser de fournir ses empreintes digitales. Cela n'est pas surprenant étant donné que le refus de fournir des empreintes digitales est effectivement compris comme un refus d'assistance.

Obstacles à l'enregistrement

La plupart des gens ont effectué un enregistrement biométrique complet sans incident, mais plusieurs cas problématiques sont apparus lors de nos entretiens. Par exemple, dans un cas, une femme n'avait pas de preuve de son divorce, qui a eu lieu en Érythrée: "Je n'ai pas de pièce d'identité. Je dois prouver que je ne suis pas mariée et j'ai maintenant du mal à obtenir cette preuve. Les demandes des enfants que j'ai eu de mon mari sont en cours de traitement, mais mon autre enfant et moi n'avons pas pu déposer de dossier. Le fait que je n'ai pas prouvé mon divorce freine notre processus. "Le HCR nous a informé depuis que ce problème ne ferait pas obstacle à l'enregistrement.

Certaines personnes n'étaient pas en état de fournir des réponses précises à leur arrivée en Éthiopie. Une personne a décrit la confusion du 'lieu de naissance' comme 'lieu d'arrivée', ce

qui signifiait que le système les classait comme étant nés en Éthiopie, au lieu d'arrivés d'une autre partie de l'Éthiopie. En raison de cette erreur de données, le système ne reconnaît pas cette personne comme réfugiée de l'extérieur du pays, ce qui ne lui permet pas de recevoir de l'aide, bien que le HCR conteste cette demande.

Les personnes à qui nous avons parlé ont noté une grande difficulté à corriger les petites erreurs de saisie de données, telles que les fautes d'orthographe et les erreurs de date de naissance. Ces incohérences ont créé des problèmes plus tard, entraînant dans certains cas l'arrêt de l'assistance.

Un animateur de communauté a décrit la réticence de certains réfugiés chrétiens à se présenter pour un enregistrement biométrique complet parce qu'ils pensaient que leurs données iraient aux Illuminati¹¹. Les leaders de communauté ont pu les convaincre que les Illuminati ne recherchaient que des personnes riches et ne seraient pas intéressés par des personnes sans argent, et l'Agence pour les Réfugiés et les Rapatriés (ARRA), le bureau du gouvernement éthiopien qui travaille avec le HCR, a informé le groupe qu'ils ne recevraient pas de nourriture s'ils ne s'inscrivaient pas. Depuis lors, un plus grand nombre de chrétiens se sont inscrits.

Communication des griefs

Nous avons observé un bureau des litiges, où un avocat est disponible pour donner des informations sur les problèmes ou résoudre les erreurs. En outre, des représentants de la société civile, notamment du Conseil Norvégien pour les Réfugiés, ont apporté leur soutien aux personnes devant modifier leurs informations. De petits changements peuvent survenir à ce moment-là, mais des changements plus importants (par exemple, changer l'âge d'une personne de 20 à 16 ans) doivent se produire par le biais d'un tribunal. Dans un camp, il y avait un 'tribunal itinérant' doté d'un juge qui vient de la ville pour entendre les affaires judiciaires, sur demande, avec des personnes du gouvernement.

De plus, nous avons observé que la plupart de ces services d'assistance étaient dirigés par des hommes. Un seul était dirigé par une femme. Cette disparité entre les sexes crée un environnement potentiellement intimidant pour les femmes qui cherchent à signaler leurs problèmes et pourrait avoir un effet dissuasif, compte tenu en particulier des normes culturelles de nombreux réfugiés vivant en Éthiopie.

Si des gens refusent de donner leurs empreintes digitales, ils sont envoyés au bureau du contentieux où quelqu'un explique d'avantage pourquoi leurs empreintes digitales sont nécessaires, et discute du refus avec eux. Surtout, si ces individus continuent de refuser, on leur dit que cela se fait à leurs risques et périls car, pour citer un informateur du HCR, la conséquence directe est qu'"ils risquent de perdre le bénéfice de l'aide humanitaire".

Société civile

Une loi de 2009 a sévèrement restreint la société civile en Éthiopie, mais en 2019, le nouveau gouvernement a assoupli les interdictions¹². Bien qu'il y ait encore quelques limites, des opportunités pour la société civile se sont ouvertes. D'une manière générale, la société civile éthiopienne se concentre jusqu'à présent sur les questions traditionnelles des droits de l'homme, telles que la torture et les disparitions forcées. À l'instar de nombreux autres pays de la région, les problèmes numériques ne sont pas une priorité.

La société civile a cependant une opportunité unique en Éthiopie. Contrairement à de nombreux pays d'accueil, les réfugiés en Éthiopie sont autorisés à s'installer en dehors des camps. En Janvier 2019, l'Éthiopie a adopté une loi qui donne à près d'un million de réfugiés le droit de travailler et de vivre en dehors des camps (Bhalla, 2019¹³), une étape d'intégration des réfugiés qui a été saluée comme l'une des politiques de réfugiés les plus progressistes en Afrique¹⁴. Cette décision peut permettre aux réfugiés de s'engager

avec des organisations de la société civile s'occupant des droits de l'homme.

Comme nous l'avons observé à la fois en personne et à travers la recherche, le gouvernement éthiopien semble favorable aux réfugiés, ce qui signifie qu'entamer des démarches auprès du gouvernement pourrait être une stratégie de plaidoyer viable pour la société civile dotée de suffisamment de ressources. Il est possible que la société civile en Éthiopie avance doucement, car elle détermine exactement dans quelle mesure le nouveau gouvernement soutient à la fois son travail et les droits des réfugiés.

Selon un informateur du HCR, le gouvernement éthiopien prévoit un système national d'identification numérique basé sur le BIMS, ce qui rend les conclusions de ce rapport encore plus vitales pour la société civile locale. Les populations locales peuvent apprendre des expériences des réfugiés avec l'identification numérique; et plaider pour de meilleurs systèmes et des protections appropriées.



Conclusions et recom- mandations



Le manque de compréhension des divers aspects du processus d'enregistrement et le défaut d'obtention du consentement éclairé ont été les problèmes les plus importants que nous avons constatés, et tous les deux alimentent les obstacles à l'enregistrement et les limites de la communication des griefs. Nous encourageons le HCR à reconsidérer les conditions dans lesquelles il collecte les données biométriques des réfugiés - au moins, en fournissant des contrôles rigoureux pour s'assurer que leur politique de consentement éclairé est suivie sur le terrain.¹⁵ Sur-tout, chaque personne qui passe par le processus d'enregistrement doit comprendre quelles données biométriques sont collectées et comment elles seront utilisées.

Nonobstant la politique officielle du HCR en matière de consentement éclairé, le plus gros problème est de savoir si les réfugiés sont en mesure ou non de donner un consentement éclairé significatif. L'asymétrie du pouvoir en jeu dans les contextes humanitaires signifie que les personnes qui dépendent des agences pour les réfugiés pour les services de base ont des attentes extrêmement faibles quant à la manière dont leurs droits devraient ou pour-

raient être respectés. Le manque de pouvoir dont souffrent ces réfugiés et les violations des droits qui les ont amenés à dépendre de l'aide humanitaire pour leurs besoins essentiels sont à certains égards encore aggravés par la manière dont leurs données sont collectées.

Les réfugiés que nous avons interrogés ne se sentaient pas en mesure de faire valoir leur droit à la vie privée ou leur droit de savoir comment leurs données sont utilisées. Les personnes les plus vulnérables à qui nous avons parlé ont noté que la réflexion sur leurs droits en matière de données les préoccupait très peu face à des besoins beaucoup plus visibles et pressants, tels que le logement, l'accès à l'eau et la sécurité physique. Après avoir écouté des histoires de réfugiés, les avoir entendus demander de l'aide et plus de rations, et découvert que des groupes à proximité n'avaient pas reçu de nourriture parce qu'ils n'avaient pas de pièces d'identité, il est devenu clair pour nous que les personnes qui ont faim, ou même meurent de faim, ne sont pas à mesure de donner leur consentement éclairé.



The Engine Room s'est engagée à explorer davantage les problèmes fondamentaux sur le consentement éclairé et à soutenir la société civile pour établir des processus plus responsables de travail avec les données biométriques des groupes vulnérables. Nous invitons la société civile, les chercheurs, les décideurs et les développeurs de systèmes et de processus d'identification numérique à envisager et à promouvoir des alternatives qui tiennent compte des dynamiques de pouvoir et préservent la dignité et les droits des réfugiés. Cela pourrait se produire de plusieurs manières, par exemple en améliorant les processus de notification des griefs pour identifier les priorités, en développant des processus alternatifs significatifs pour ceux qui ne se sentiraient pas à l'aise de fournir des données biométriques et, en interne, en repensant les processus de gestion de l'information.

Trouver des moyens de reconnaître le rôle et la dignité des réfugiés renforcerait à long terme la confiance entre les bénéficiaires de l'aide et les organisations humanitaires, ouvrirait davantage de possibilités de réception de remarques et retours, qui renforceraient la programmation et la fourniture de l'assistance et, en fin de compte, répondraient aux objectifs humanitaires fondamentaux de respect de la dignité.

Enfin, à mesure que les opportunités de la société civile s'ouvrent, nous espérons voir des groupes intégrer davantage les droits des réfugiés dans leur travail, et impliquer directement les réfugiés sur ces questions pour être sûrs que leurs voix soient entendues et qu'ils jouent un rôle dans l'élaboration des solutions. En particulier, encourager le gouvernement à étendre son engagement en faveur de la protection des données sur les réfugiés peut soutenir des processus de collecte de données sécurisés et responsables, susceptibles d'augmenter les opportunités pour cette population. Ce soutien pourrait, à son tour, aider à protéger la vie privée de tous les Éthiopiens alors que le gouvernement envisage ses plans nationaux d'identification numérique.



Notes

1 The Engine Room. (2020). Comprendre les effets vécus de l'identification numérique: un rapport transnational

2 Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés. (2019). Ethiopie: Focus global–2018 rapport de fin d'année. http://reporting.unhcr.org/node/5738#_ga=2.265964234.418983153.1571232719-1703704718.1553874537

3 Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés. (2018). Cadre global de réponse aux réfugiés : le modèle éthiopien. <http://www.globalcrrf.org/wp-content/uploads/2018/12/UNHCR-CS-Ethiopia-screen.pdf>

4 The Engine Room et Oxfam. (2018). Biométrie dans le secteur humanitaire. <https://www.theengineroom.org/wp-content/uploads/2018/05/Oxfam-Report-May2018.pdf>

5 Voir, par exemple, Une cour qualifie le traitement par le Canada des " réfugiés venant de pays sûrs " inconstitutionnel, par Nicholas Keung (22 Mars 2019) dans The Star. Disponible ici: <https://outline.com/AWgeJx>

6 Voir Ethiopie: Proclamation No. 1110/2019, par les autorités nationales éthiopiennes. Disponible Ici: <https://www.refworld.org/docid/44e04ed14.html>

7 Veuillez noter que le HCR suit une politique de protection des données personnelles des personnes relevant de sa compétence.

8 HCR. Communiquer avec les communautés sur l'enregistrement. Guide sur l'enregistrement et la gestion d'identité. <https://www.unhcr.org/registration-guidance/chapter4/>

9 Pour des exemples des conséquences de la désinformation et des rumeurs, voir Réfugiés mal informés: comment l'information, la désinformation et les rumeurs façonnent l'accès des réfugiés aux droits fondamentaux, par Melissa Carlson et Al dans Virginia Journal of International Law (57 (3). Disponible ici: <https://scholarship.law.berkeley.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=4039&context=facpubs>

10 Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés. (2018). Chapitre 5.2 L'enregistrement en tant que processus de gestion d'identité. Guide sur l'enregistrement et la gestion d'identité. <https://www.unhcr.org/registration-guidance/chapter5/registration>

11 "Illuminati"fait référence à une théorie du complot selon laquelle une société secrète gouverne les affaires mondiales.

12 Freedom House. (2019). Éthiopie: la proclamation de la société civile fait avancer les libertés essentielles. <https://freedomhouse.org/article/ethiopia-civil-society-proclamation-advances-essential-freedoms>

13 Bhalla, N. (2019). L'Ethiopie autorise presque un million de réfugiés à quitter les camps et à travailler. Reuters. <https://>

www.reuters.com/article/us-ethiopia-refugees-rights-idUSKCN1PB2QH

14 Kiunguyu, K. (2019). L'Ethiopie, pionnière de l'intégration des réfugiés. This Is Africa. <https://thisisafrica.me/politics-and-society/ethiopia-pioneering-refugee-integration/>

15 UNHCR has inspected the success of biometrics in the field before. A report in Kenya shows staff are fully trained on Standard Operation Procedure and a communication plan was successful in raising awareness about processes and rights among refugees in one camp. See Joint Inspection of the Biometrics Identification System for Food Distribution in Kenya, by UNHCR and World Food Programme (2015). <https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/reports/wfp277842.pdf>

Annexe D

Etude de cas : Identification
numérique au Nigéria





Ce rapport est fondé sur une recherche conduite par The Engine Room, avec le soutien d'Omidyar Network, Open Society Foundations et Yoti Foundation, d'Octobre 2018 à Décembre 2019.

Chercheuse : Precious Ogbuji

Consultante en conception de recherche : Sophia Swithern

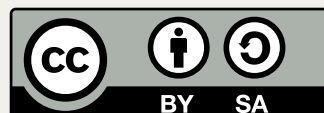
Rédaction : Sara Baker, The Engine Room

Révision et correction : Zara Rahman, Sivu Sinisa et Laura Guzman, The Engine Room

Traduction : Global Voices

Conception graphique et illustration: Salam Shokor

Le texte et les illustrations de ce travail sont publiés sous une licence internationale Creative Commons Attribution-Partage dans les mêmes conditions 4.0. Pour voir une copie de cette licence, visitez: <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>





Introduction

En 2019, The Engine Room a travaillé avec des chercheurs dans le pays pour explorer les systèmes d'identification numérique dans cinq régions. L'objectif de ce projet était de mieux comprendre l'effet réel que les systèmes d'identification numérique ont sur les populations locales qui opèrent en leur sein.

Notre recherche au Nigéria a consisté en six entretiens approfondis avec des informateurs clés à Abuja et sur Internet, ainsi que des entretiens et des discussions de groupe avec un groupe hétérogène de citoyens, y compris les personnes déplacées à l'intérieur du pays, les personnes handicapées, les personnes vivant dans les zones rurales et les zones aisées et les organisations de la société civile. Cette recherche primaire a été menée entre Février et Avril 2019. Toutes les citations des entretiens avec des informateurs clés et des discussions de groupe proviennent de la phase de recherche sur le terrain au cours de cette période. De plus amples informations sur la méthodologie sont disponibles dans le rapport global¹.

Ce projet vise à comprendre les expériences vécues des individus, et non à refléter des échantillons représentatifs de chaque population. Nous ne pouvons pas nécessairement extrapoler l'expérience d'une personne à la norme - bien qu'il y ait des moments où chaque personne interrogée a vécu un aspect d'un système de la même manière - mais chaque expérience nous donne un aperçu de la façon dont un éventail diversifié de personnes est affecté par l'infrastructure et les protocoles numériques.





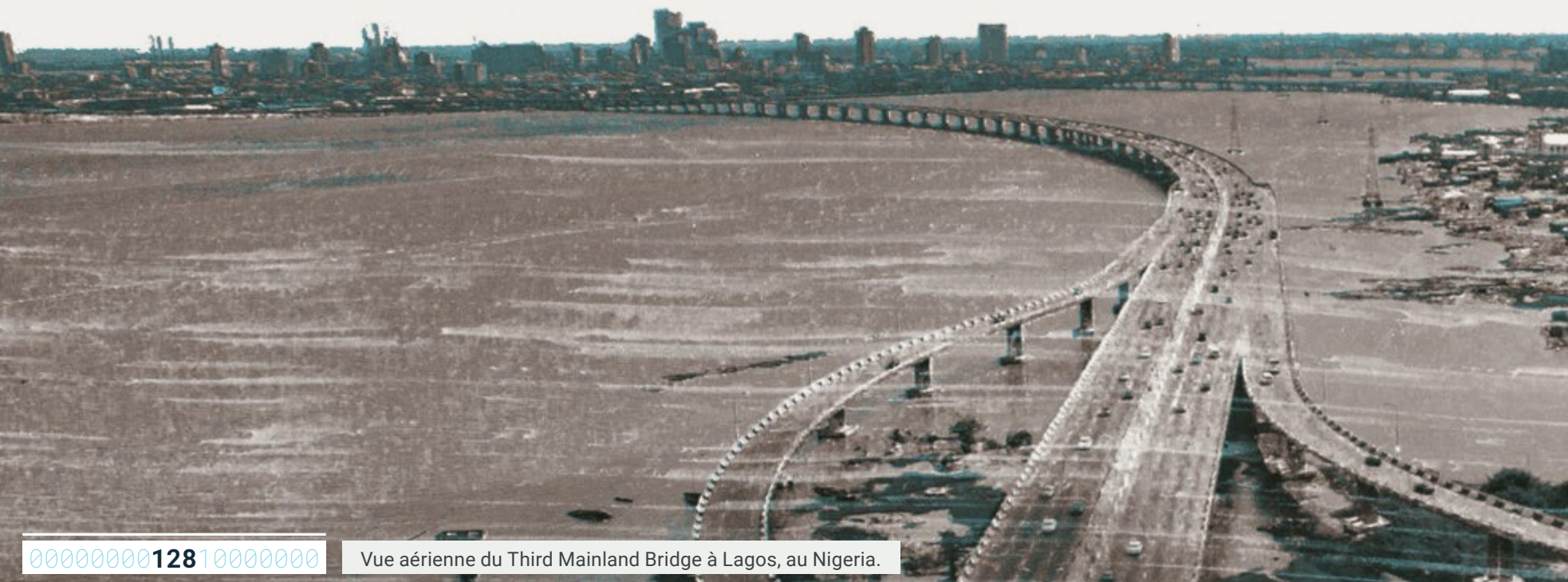
Électeurs à l'élection présidentielle à Abuja, au Nigeria.

000000001270111111

Le Système d'identification numérique



Actuellement, au moins 13 agences fédérales et plusieurs agences d'État offrent des services d'identification au Nigeria. Chaque agence recueille les mêmes informations biométriques auprès des individus, chevauchant les efforts au sein des agences gouvernementales pour un coût fiscal élevé pour le pays. Bien que le gouvernement nigérian visait à intégrer tous ces systèmes dès 2014, les progrès ont été lents. Le déploiement initial de la carte, souvent appelée 'ID', a été entaché par un partenariat avec MasterCard, que certains ont critiqué comme une entreprise commerciale ayant apposé sa marque sur les données des citoyens². En Octobre 2019, seulement 19% des Nigériens s'étaient inscrits au système national d'identification numérique destiné à remplacer les systèmes d'identification cloisonnés³.



Pour atteindre plus de personnes, la Commission Nationale de Gestion des Identités (NIMC) du Nigéria a collaboré avec la Banque Mondiale pour développer un modèle d'écosystème conçu pour augmenter la couverture de cette seule identité nationale, en tirant parti des secteurs public et privé pour devenir des partenaires d'enregistrement avec la NIMC. Un informateur de la Banque Mondiale a déclaré:

L'idée est que lorsque vous vous enregistrez pour une carte SIM et que vous n'avez pas encore d'identifiant national, lors de ce même processus d'enregistrement, vous serez enregistré pour l'identifiant national. Pareil avec la banque. Même chose par exemple avec tout type de programmes sociaux, même les programmes de santé.

Le gouvernement nigérian vise à utiliser le système d'identification de la NIMC pour fournir une large gamme de services, y compris "le filet de sécurité sociale, l'inclusion financière, les paiements électroniques, les pensions des employés, les services agricoles, les soins de santé, l'éducation, le développement des compétences et l'emploi, l'application des lois, les réformes agraires, les élections et le recensement⁴". Les adultes et les enfants recevront la pièce d'identité. Dans les centres d'inscription, le personnel recueille les données démographiques, les photographies et 10 empreintes digitales de chaque personne, avant de distribuer une carte d'identité générale polyvalente à puce à microprocesseur aux personnes âgées de 16 ans et plus⁵, ainsi qu'un numéro d'identification national (NIN).



Expériences vécues



Les entretiens et les groupes de discussion qui ont été menés au Nigéria en Février-Avril 2019 donnent un aperçu des expériences vécues par les individus interagissant avec les systèmes décrits. Vu le peu de recherches existantes sur les expériences des populations avec les systèmes d'identification numérique, ces données qualitatives sont utiles pour comprendre la réalité de certaines personnes. Certaines de ces expériences peuvent contredire les rapports officiels, mais il est essentiel de comprendre que tous les résidents du Nigéria n'ont pas une expérience unifiée. Nous visons à ce que ces apprentissages fassent partie d'une discussion plus large sur les solutions d'identification numérique dans les contextes nationaux.

Faible niveau de sensibilisation du public

Les personnes à qui nous avons parlé au Nigéria ont signalé un manque général de sensibilisation concernant les fonctions de la carte d'identité nationale, pourquoi tant de données sont collectées et comment elles sont stockées. Notre recherche a montré que le taux d'inscription au programme d'identification numérique de la NIMC est faible, car la plupart des gens ne connaissent pas le but de la carte. Souvent, ceux qui se sont inscrits l'ont fait simplement parce qu'ils ne pouvaient pas accéder à un service sans numéro d'identification national (NIN) ou parce qu'ils ont vu des gens faire la queue. Et dans le cas des personnes

à faible revenu et en particulier celles des camps des personnes déplacées, elles espéraient recevoir un certain avantage, comme la nourriture ou une indemnité.

En outre, certaines personnes interrogées ont affirmé que le gouvernement souhaitait que les gens s'inscrivent plus rapidement et menaçait de retenir d'autres documents clés pour y arriver. "Nous avons été menacés que sans carte d'identité nationale, nous ne pourrions pas renouveler notre passeport international, c'est pourquoi nous sommes allés nous inscrire", a déclaré une personne interrogée. Il nous a été rapporté que ce harcèlement a encouragé certains Nigériens à aller de l'avant et à terminer le processus d'enregistrement.

Peu ou pas de consultation publique

Le plan de développement et de mise en œuvre de l'identification numérique de la Banque Mondiale avec le gouvernement nigérian décrit l'importance de l'implication du public, y compris un plan d'implication des parties prenantes à destination des gouvernements des États, invitant à une 'communication régulière avec la population en général' et des 'consultations formelles avec les groupes vulnérables'⁶. Alors que certaines personnes interrogées ont mentionné avoir entendu parler de la nouvelle pièce d'identité à la télévision et à la radio, la plupart des entrevues et des groupes de discussion n'ont démontré aucune connaissance d'une quelconque consultation publique.

Un groupe de discussion de personnes handicapées avait entendu parler d'une réunion de la Banque Mondiale (et la Banque Mondiale a confirmé avoir consulté des personnes handicapées) mais ne connaissait aucune personne présente. Le chef de ce groupe a déclaré: "Si nos voix étaient entendues et que nous étions assis à la table, peut-être que le contenu et le processus ne seraient pas si défectueux. Il n'y a aucun sentiment d'appartenance ". Sans adhésion, les gens ne ressentent aucune raison de s'inscrire, et même ceux qui s'en-

registrent ne voient pas beaucoup de valeur dans l'identification numérique. Ce manque 'd'appropriation' est un problème fondamental pour une agence gouvernementale visant à enregistrer environ 200 millions de personnes. En fait, plus de 700.000 personnes qui se sont inscrites n'ont même pas récupéré leur carte⁷. Cette expérience témoigne également de la nécessité de sensibiliser le public aux consultations qui ont eu lieu. Les gens peuvent toujours avoir la possibilité de faire des remarques s'ils voient que leurs besoins ne sont pas pleinement satisfaits, mais ils seront plus confiants dans le système en sachant que les décideurs ont contacté leur communauté, et seront plus susceptibles d'avoir confiance que leurs plaintes seront entendues.

Obstacles à l'enregistrement et à l'utilisation

Au Nigéria, les barrières à l'enregistrement touchent le plus les personnes à faible revenu, les personnes issues des communautés rurales et les personnes handicapées. Tous ceux à qui nous avons parlé ont dit que le processus d'enregistrement était extrêmement long. Alors que les personnes plus riches peuvent se permettre de payer pour que les agents d'enregistrement viennent chez eux, ou bien paient, comme l'ont dit les personnes interrogées, pour 'sauter la file d'attente', même si ces pots-de-vin ne sont pas censés être autorisés, les personnes aux ressources limitées se tiennent dans les files d'attente du centre d'enregistrement pendant des heures, voire des jours. Un informateur clé a décrit le processus comme "très, très difficile. C'est long et les centres sont extrêmement occupés. Les gens font la queue pendant plusieurs jours".

Faire la queue toute la journée dans les centres d'enregistrement est encore plus compliqué pour les personnes qui doivent parcourir de plus longues distances pour atteindre les centres. Le voyage coûte de l'argent et peut signifier un travail manqué. En outre, le processus d'enregistrement entrave la participation des personnes dans les communautés rurales dont

la religion dicte des normes de genre conservatrices. Malgré les objectifs du gouvernement en matière d'inclusion financière et de distribution de l'aide, nos recherches montrent que ces cartes d'identité n'ont pas atteint de nombreuses personnes dans les zones rurales ayant besoin d'aide.

De nombreux lieux d'enregistrement ne sont pas accessibles aux personnes handicapées. Un aveugle a déclaré qu'on lui avait remis un formulaire à remplir et qu'il avait dû demander à une autre personne en attente d'inscription de le remplir pour lui. Une femme handicapée a évoqué le fait de devoir faire la queue pour récupérer sa carte, sans place pour s'asseoir. Après plus d'une heure, ses jambes lui faisaient défaut et elle a demandé de l'aide, mais personne n'a répondu en raison du bruit des gens dans la pièce. Elle a dû crier pour attirer l'attention du personnel d'enregistrement. Un autre participant à un groupe de discussion pour les personnes handicapées a rapporté des expériences similaires: "Les personnes [en fauteuil roulant] vous diront ' dès la porte d'entrée, nous nous sommes découragés et nous sommes repartis '", les sourds vous diront que "certains fonctionnaires vous prendront simplement de haut; ils ne sont tout simplement pas assez patients pour comprendre ". Cette personne a ensuite partagé ce qu'elle ferait s'il était en charge de cette responsabilité :

Nous sommes les plus pauvres des plus pauvres, donc je ne voudrais pas que les gens viennent cinq fois simplement parce qu'ils veulent s'enregistrer. Je vais m'assurer que lorsque je vois une personne handicapée, on s'occupe d'elle en premier, parce que je ne sais pas où elle a obtenu de l'argent pour payer le transport ... Je m'assurerais que chaque fois qu'une personne handicapée se trouve dans les locaux, il ou elle sera appelé(e) et pris(e) en charge afin de ne pas gaspiller des frais de transport en venant tous les jours pour l'enregistrement.

De plus, il existe une confusion autour de la reconnaissance du handicap. Les formulaires d'inscription demandent aux personnes si elles sont handicapées, mais ne leur permettent pas de préciser le type de handicap. La carte elle-même ne contient aucune information

sur le handicap, ce qui a suscité des craintes de malentendus au sein des personnes handicapées que nous avons interrogées. Une personne sourde, par exemple, s'est dite préoccupée par le fait que la carte n'informe pas les gens de cet handicap. Il s'est pratiquement fait arrêter à un poste de contrôle militaire, où des soldats le soupçonnaient d'être membre de Boko Haram parce qu'il n'était pas en mesure de répondre à leurs questions. Son identité, qui ne communiquait pas son handicap, était inutile dans ce cas. Ce qui l'a sauvé, c'est l'apparition soudaine de quelqu'un qui l'a reconnu. Il n'est pas clair pourquoi les informations sur le handicap sont collectées et comment elles sont utilisées si elles ne sont pas ensuite affichées sur la carte elle-même ou lors de la numérisation.

Enfin, nous avons parlé à plusieurs personnes qui n'avaient toujours pas reçu leur carte d'identité après plusieurs mois, voire des années d'attente. Une femme qui a été déplacée en raison de l'insurrection de Boko Haram s'est enregistrée en 2016, et n'avait qu'un document papier à présenter ; elle attendait toujours sa carte d'identité plastique. Une autre personne déplacée de force nous a dit que chaque fois qu'elle allait récupérer sa carte, l'ordinateur ne fonctionnait pas correctement ou le moniteur était en panne. Finalement, elle a perdu sa carte SIM, ne laissant au gouvernement aucun moyen de lui faire savoir que sa carte est prête.

Plusieurs mois après la fin de notre phase de recherche sur le terrain, la NIMC a annoncé sur Twitter en Octobre 2019 qu'il y aurait des frais de 3.000 Nairas⁸ par personne pour renouveler la carte d'identité numérique nationale⁹. Cette évolution a suscité colère et frustration, en particulier de la part des personnes qui ont attendu des années et n'ont toujours pas reçu leur carte d'identité¹⁰. Notre recherche montre les nombreuses façons dont ce système a déjà exclu les gens, et ces frais ne feront qu'aggraver ce problème et exacerber les inégalités existantes.

Défaut de consentement éclairé

Les personnes que nous avons interrogées au Nigéria ont déclaré qu'il n'est jamais été question d'un processus de consentement éclairé. Le simple fait de se présenter dans un centre d'enregistrement est considéré comme un consentement. En effet, l'hypothèse largement répandue d'une présence équivalant à un consentement a conduit au moins une personne interrogée à considérer l'explication du consentement éclairé par la chercheuse comme 'exigeant un consentement spécial' - la prémisse même du 'consentement éclairé' a été considérée par les participants comme extraordinaire et drôle parce que le consentement n'est généralement pas collecté. Cette opinion était si largement partagée que la discussion se poursuivait rarement.

Cette constatation contraste fortement avec les meilleures pratiques en matière de collecte de données. L'obtention d'un consentement éclairé est largement considérée comme une étape nécessaire dans les systèmes d'identification pour que les droits des personnes soient respectés, et cela doit impliquer de demander la permission à la personne qui s'inscrit avant de collecter des données, en particulier des données biométriques. En outre, l'absence de consentement éclairé peut être liée à l'absence de 'sentiment d'appropriation' décrit ci-dessus. Lorsque les processus conçus pour les systèmes d'identification numérique ne respectent pas les droits des personnes et ne leur permettent pas de prendre des décisions concernant leurs données, cela nuit à la relation de confiance entre les personnes et l'institution dirigeante, et empêche la propriété partagée.

Protection des données

Le nouveau système d'identification numérique du Nigéria sera utilisé par plusieurs agences gouvernementales, ainsi que par de nombreuses entreprises du secteur privé. Des informa-

teurs clés nous ont dit qu'il existe déjà un taux élevé de partage de données non consensuel, y compris la vente d'ensembles de données entre des organismes gouvernementaux et des institutions financières, des sociétés de télécommunications et des tiers commerçants. Une personne interrogée a déclaré: "Oui, les banques ont accès à mes informations ... et l'autorité des ports du Nigéria a accès à nos informations".

De nombreux participants aux groupes de discussion pensent que leurs données ne sont pas en sécurité entre les mains du gouvernement et du secteur privé, mais ils les leur remettent quand même par manque de choix. Le taux élevé de cybercriminalité au Nigéria a convaincu beaucoup de gens que les personnes travaillant dans les banques donnent aux voleurs accès à leurs données. Un participant à un groupe de discussion a déclaré: "Je pense que l'on craint que ces informations ne soient partagées, car le problème de la cybercriminalité au Nigéria n'aurait pas pu réussir sans la collaboration du personnel interne".

Pourtant, les membres de la société civile nous ont dit que la protection des données n'est généralement pas considérée comme un problème majeur par le public. En raison du taux de pauvreté élevé dans le pays, le citoyen moyen n'est pas préoccupé par ce que le gouvernement veut faire de ses données. Ils sont plus soucieux de survivre et de subvenir aux besoins de leur famille, et la vie privée est considérée par beaucoup comme une préoccupation de luxe. Comme l'a dit un informateur clé, "[Le gouvernement] recueille [des données] parce que personne ne se plaint de la loi sur la protection."

Les groupes de discussion avec des personnes déplacées à l'intérieur du pays ont révélé une combinaison de gratitude pour l'aide et les opportunités disponibles grâce aux identifiants numériques, et des inquiétudes concernant la confidentialité et le but de la collecte de données par le gouvernement et le Programme Alimentaire Mondial. Une femme a dit: "Je ne sais vraiment pas à quoi cela sert. Parfois, j'ai peur que mon nom et mes photos soient utilisés pour des raisons diaboliques, mais je prie toujours Dieu pour la sécurité. "Les prises

de photographies répétées (probablement à des fins autres que l'identification numérique) constituaient un grave sujet de préoccupation. Deux autres membres du même groupe de discussion se sont plaints du fait que des gens prenaient leurs photos quotidiennement mais ne respectaient jamais leurs promesses:

Les photos qu'ils prennent sont toujours trop, et ils diront toujours qu'après avoir pris les photos, ils nous apprendront différentes compétences et nous prépareront pour le monde des affaires. Mais en fin de compte ils reprendront tout après avoir pris les photos et ils ne nous apprendront pas les compétences promises.

Ces expériences de collecte de données, en particulier avec des photographies, par des institutions puissantes comme le gouvernement nigérian et le Programme Alimentaire Mondial, semblent avoir accru l'attention individuelle accordée aux données, en particulier parmi les populations particulièrement vulnérables.

Heureusement, l'Agence Nationale Nigériane de Développement des Technologies de l'Information a adopté le Règlement Nigérian sur la Protection des Données¹¹ en Janvier 2019. Comme nous l'avons vu avec la nouvelle législation sur la protection des données dans d'autres parties du monde¹², ce règlement intègre certains éléments du Règlement Général sur la Protection des Données de l'Union Européenne¹³. Dans un pays où les problèmes de sécurité numérique sont importants et où les données sont communément partagées sans consentement¹⁴, le succès dépendra de l'éducation et de l'application de la loi.

Société civile

Le manque d'intérêt du public, et donc de pression du public, rend difficile le plaidoyer sur l'identification numérique. La société civile nigériane est assez petite et mal financée, et

il est difficile pour les organisations de s'attaquer à de nouveaux problèmes lorsque ceux auxquels ils s'attaquent déjà sont des problèmes majeurs auxquels les gens sont confrontés quotidiennement, comme la pauvreté. Lors d'une discussion de groupe avec des représentants de la société civile, un participant a résumé le problème:

Je pense que nous devrions être plus engagés sur ces questions, mais la réalité est que nous n'en faisons pas partie simplement en raison des capacités et des ressources. Pour moi, il ne s'agit pas seulement de ne pas vouloir être tout pour tous les hommes; nous n'avons tout simplement pas la capacité d'être tout pour tous les hommes.

Ces défis laissent les organisations de droits numériques seules à porter le fardeau de pousser au changement un gouvernement puissant. Paradigm Initiative, une organisation de défense des droits numériques, s'est engagée sur la question de l'identification numérique depuis le partenariat entre Mastercard et le gouvernement. Une personne de la société civile a rapporté:

Les organisations de la société civile en elles-mêmes sont trop petites pour s'en prendre au gouvernement individuellement, et même si Paradigm Initiative a mené cette bataille, vous n'avez pas vu l'ensemble du secteur des OSC se rallier pour un peu plus d'impact. Vous avez donc une petite organisation avec de minuscules ressources pour combattre ce Goliath. Le mieux que vous puissiez faire est de simplement signaler certains problèmes. Ils peuvent vous enterrer devant les tribunaux - ils ont toutes les ressources - s'ils ne veulent vraiment pas fournir ces informations.

Pourtant, Paradigm Initiative a réussi à sensibiliser aux risques qu'une entreprise étrangère ait accès à la base de données de la NIMC et a depuis fait pression pour l'adoption d'une loi sur les droits et libertés numériques¹⁵, qui n'est toujours pas promulguée¹⁶.



Conclusions et recom- mandations



Compte tenu de la surcharge de la société civile au Nigéria, il serait bon de voir des organisations régionales et internationales, des défenseurs et des bailleurs de fonds investir des ressources dans un large éventail d'organisations de la société civile dans le pays. Aider la société civile à comprendre comment l'identification numérique recoupe ses problèmes, et pourquoi elle est importante pour les personnes qu'elle sert, peut faire la différence. Mais ces groupes ont également besoin de la capacité financière et de l'équipe pour intégrer les problèmes d'identification numérique dans leur travail. Ce soutien peut créer un réseau d'activistes et d'organisations s'occupant des questions telles que le consentement et la protection des données avec Paradigm Initiative à l'avant-garde, renforçant ainsi le travail déjà commencé et augmentant la pression sur le gouvernement d'une manière qu'une seule organisation ne peut pas accomplir.

Les problèmes les plus vitaux que nous avons rencontrés au Nigéria concernent l'accès à l'information. L'objectif du gouvernement nigérian en matière d'inclusion financière ne peut

être atteint lorsque de nombreuses communautés qu'il cherche à intégrer sont confrontées à des obstacles à l'enregistrement. Les stratégies de plaidoyer pourraient refléter les besoins d'un large éventail de communautés desservies par la société civile, des personnes vivant dans la pauvreté aux personnes handicapées. S'attaquer aux frais de renouvellement et aux coûts associés à l'enregistrement sera primordial pour le grand nombre de Nigériens disposant de peu de ressources financières. Les centres d'enregistrement accessibles aux personnes handicapées et aux personnes vivant dans les communautés rurales, en particulier les femmes qui, pour des raisons culturelles, peuvent ne pas se sentir à l'aise d'attendre à côté des hommes, sont essentielles pour atteindre les populations les plus marginalisées.

Enfin, le travail de Paradigm Initiative sur le projet de loi sur les droits et libertés numériques est primordial. Tout investissement dans l'amélioration de l'identification numérique devrait donner la priorité à la défense de la protection des données et à la garantie des droits des Nigériens..



Notes

- 1 The Engine Room. (2020). Comprendre les effets vécus de l'identification numérique: un rapport transnational
- 2 Voir, par exemple, La marque Nigéria: la carte d'identité MasterCard est également une carte de débit et un passeport, par Alex Court (25 Septembre 2014), CNN. Disponible ici : <http://edition.cnn.com/2014/09/25/business/branding-nigeria-mastercard-backed-i-d-/index.html>. Voir aussi L'identité biométrique orwellienne du Nigéria vous est présentée par MasterCard, par Siobhan O'Grady (03 Septembre 2014), Politique étrangère. Disponible ici : <https://foreignpolicy.com/2014/09/03/nigerias-orwellian-biometric-id-is-brought-to-you-by-mastercard/>
- 3 Sanni, K. (20 Octobre 2019). La carte d'identité nationale est gratuite, mais seulement 19% des Nigériens sont enregistrés. Premium Times. <https://allafrica.com/stories/201910210021.html>
- 4 Commission Nationale de Gestion d'Identité. (Juin 2017). Une feuille de route stratégique pour développer l'identification numérique au Nigeria.
- 5 La Banque Mondiale. (2016). ID4D - Diagnostic par pays: Nigéria. <http://documents.worldbank.org/curated/en/136541489666581589/pdf/113567-REPL-Nigeria-ID4D-Diagnostics-Web.pdf>
- 6 La Banque Mondiale. (2018). Document d'information sur le projet / fiche de données de sauvegarde intégrée (PID / ISDS) - Identification numérique du Nigéria pour le projet de développement (p. 9). <http://documents.worldbank.org/curated/en/501321536599368311/pdf/Concept-Project-Information-Doc-ument-Integrated-Safeguards-Data-Sheet-Nigeria-Digital-Identification-for-Development-Project-P167183.pdf>
- 7 Sanni, K. (20 Octobre 2019). La carte d'identité nationale est gratuite, mais seulement 19% des Nigériens sont enregistrés. Premium Times. <https://allafrica.com/stories/201910210021.html>
- 8 Au moment de la rédaction (Novembre 2019), ce montant était égal à 7,50 EUR.
- 9 Channels Television. (15 Octobre 2019) Les Nigériens s'enflamment alors que la NIMC impose 3.000 Nairas pour renouvellement de la carte d'identité nationale.
- 10 Sahara Reporters. (15 Octobre 2019). Des réactions négatives accueillent l'annonce de la NIMC d'imposer 5.000 Nairas pour le renouvellement de la carte d'identité nationale <http://saharareporters.com/2019/10/15/backlash-greets-nimc-announcement-n5000-national-id-renewal>
- 11 Agence Nationale Nigérienne de Développement des Technologies de l'Information (2019). Règlement sur la Protection des Données au Nigéria. <https://nitda.gov.ng/wp-content/uploads/2019/01/NigeriaDataProtectionRegulation.pdf>

12 Par exemple, notre étude de cas sur la Thaïlande note une législation inspirée du RGPD.

13 <https://digitalguardian.com/blog/breaking-down-nigeria-data-protection-regulation>

14 PUNCH. (22 Septembre 2019). Inquiétudes alors que les entreprises nigérianes se mobilisent pour adopter le Règlement sur la Protection des Données

<https://punchng.com/concerns-as-nigerian-firms-move-to-adopt-data-protection-regulation/>

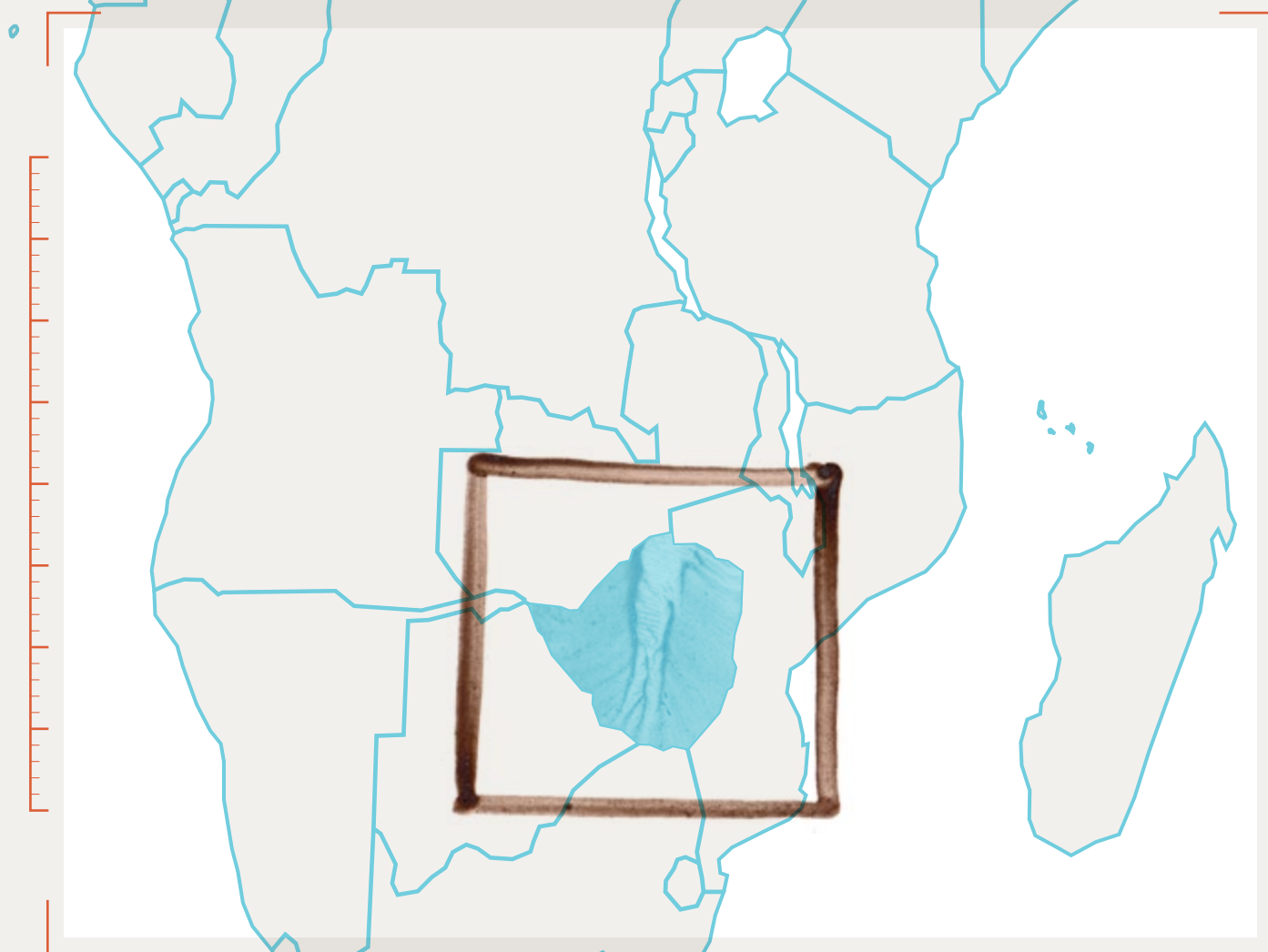
15 Adegoke, A., & Ilori, T. (3 Août 2019). Archives du projet de loi relatif aux droits et libertés numériques : Le saut et les obstacles. Paradigm <http://paradigmhq.org/tag/digital-rights-and-freedom-bill/>

16 Ekwealor, V. (27 March 2019). Le président du Nigéria a refusé de promulguer la loi sur les droits numériques du pays, que va-t-il se passer maintenant ? Techpoint.Africa. <https://techpoint.africa/2019/03/27/nigerian-president-declines-digital-rights-bill-assent/>

Annexe E

Etude de cas : Identité

Numérique au Zimbabwe





Ce rapport est basé sur une recherche conduite par The Engine Room, avec le soutien d'Omidyar Network, Open Society Foundations et Yoti Foundation, d'Octobre 2018 à Décembre 2019.

Chercheuses: Chenai Chair et Koliwe Majama

Consultante en conception de recherche: Sophia Swithern

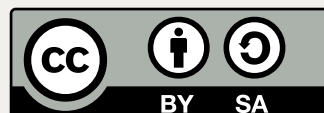
Rédaction: Sara Baker, The Engine Room

Révision et correction: Zara Rahman, Sivu Sinisa et Laura Guzman, The Engine Room

Traduction: Global Voices

Conception graphique et illustration: Salam Shokor

Le texte et les illustrations de ce travail sont publiés sous une licence internationale Creative Commons Attribution-Partage dans les mêmes conditions 4.0. Pour voir une copie de cette licence, visitez: <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>





Introduction

En 2019, The Engine Room a collaboré avec des chercheurs locaux pour étudier les systèmes d'identification dans cinq régions. Le but de ce projet était de mieux comprendre le véritable effet des systèmes d'identité numérique sur les populations locales qui sont obligées de les utiliser.

Notre recherche au Zimbabwe a consisté en sept entretiens approfondis avec des informateurs clefs de la société civile, d'administrations, du secteur privé, ainsi que six groupes de discussion avec différentes communautés, telles que des ouvriers agricoles, une association de résidents, et un groupe de défense des droits de personnes transgenres. Cette recherche primaire a été réalisée entre Mars et Avril 2019. Toutes les citations des populations cibles



sont tirées des entretiens en personne et des discussions durant cette période au Zimbabwe. Vous trouverez plus d'informations sur la méthodologie dans le rapport global¹.

Ce projet vise à comprendre les expériences vécues par des individus et non à refléter des échantillons représentatifs de chaque population. Nous ne pouvons pas nécessairement extrapoler l'expérience d'une personne à la norme - bien qu'il arrive parfois que chaque personne interrogée expérimente un aspect d'un système de la même manière - mais chaque expérience nous donne une idée de la manière dont une infrastructure numérique et des protocoles, qui ne sont pas conçus pour traiter la diversité des expériences et des identités, affectent une diversité de personnes.





Le Système D'identification Numérique

À travers cette recherche, nous avons étudié les expériences des individus avec le système d'inscription biométrique des électeurs, y compris le passage des cartes d'identité traditionnelles aux cartes plastifiées contenant des données biométriques, et leurs réflexions sur le système national d'identification numérique.

Avant les élections de 2018, le gouvernement zimbabwéen a introduit l'inscription biométrique des électeurs (ci-après BVR) afin de résoudre les problèmes administratifs liés aux élections, notamment les doublons d'électeurs, et les électeurs fantômes. Cette évolution a été accompagnée par la nécessité de passer des anciennes cartes d'identité métalliques à de nouvelles cartes plastiques avec des données biométriques².

Le système s'est heurté à de nombreuses difficultés dès le début, le gouvernement ayant externalisé le travail à des entreprises hors du Zimbabwe. Tout d'abord, le groupe chinois Laxton a remporté le contrat pour créer des kits BVR pour l'inscription des électeurs, une décision critiquée par l'oppo-

sition³ ; puis la Commission Electorale du Zimbabwe (ZEC) a attribué le contrat du matériel d'information et du logiciel de suppression des doublons dans la liste électorale à IPSIDY Inc aux États-Unis, une décision dont le Groupe Laxton a fait appel sans succès, affirmant que cela causerait des problèmes d'inscription des électeurs⁴. En effet, des informations dans la presse ont plus tard montré que la liste électorale contenait 250.000 électeurs fantômes⁵. D'autres problèmes ont tourmenté BVR. Les membres du parti au pouvoir ont convaincu certaines personnes que BVR pourrait déterminer comment elles voteraient⁶, et même que la base de données de la ZEC a été piratée⁷.

Au même moment, le Ministère du Travail et de la Protection Sociale du Zimbabwe expérimentait un système d'identification numérique pour les transferts en espèces, avec l'aide du Programme Alimentaire Mondial (PAM) et du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) dans le district de Rushinga. Sur la base du SCOPE du PAM, le projet pilote a permis au gouvernement de voir comment un système d'identification numérique lié aux avantages sociaux pourrait se concrétiser. Le gouvernement nous a informés qu'il n'avait pas encore approuvé l'utilisation de données biométriques dans ce projet, limitant cependant les résultats pilotes aux effets de l'identification numérique non biométrique.

Enfin, en 2018, le Zimbabwe a conclu un partenariat avec CloudWalk Technology, une société chinoise d'intelligence artificielle, pour mettre en œuvre un programme de reconnaissance faciale et un système national d'identification numérique reliant les données à la banque et aux voyages. Parallèlement, la motivation de CloudWalk Technology est devenue claire: obtenir une base de données de visages zimbabwéens pour affiner leur technologie de reconnaissance faciale⁸. Ayant finalement réalisé la valeur pour la Chine des données de ses citoyens, le gouvernement du Zimbabwe a demandé un meilleur accord, ce qui a conduit Hikvision, une autre entreprise chinoise, à faire une offre⁹. Un consultant impliqué dans les négociations a notamment déclaré: "Nous céditions tout simplement nos données¹⁰" indiquant clairement que si les Zimbabwéens partagent volontiers leurs données, le gouvernement peut abuser de cette confiance. Entre-temps, la Banque Mondiale a financé un projet pour que le gouvernement zimbabwéen

utilise l'identification numérique afin de supprimer les travailleurs fantômes de la fonction publique, élargissant ainsi l'utilisation de l'identification numérique. En Septembre 2019, plusieurs mois après la fin de nos recherches sur le terrain, la Commission de la Fonction Publique a annoncé qu'elle ferait enregistrer tous les employés du gouvernement dans un nouveau système biométrique d'ici la fin du mois¹¹. La Commission prévoit d'engager des prestataires pour effectuer cette vérification en début 2020¹².



Expériences vécues



Les entretiens et les groupes de discussion qui ont été menés au Zimbabwe en Mars-Avril 2019 donnent un aperçu des expériences vécues des individus interagissant avec les systèmes décrits. Etant donné qu'il existe très peu de recherches sur les expériences des personnes avec les systèmes d'identification numérique, ces données qualitatives sont utiles pour comprendre la réalité de certaines d'entre elles. **Il est essentiel de comprendre que tous les résidents du Zimbabwe n'ont pas une seule expérience unifiée. Certaines de ces expériences peuvent contredire les rapports officiels.** Nous visons à ce que ces apprentissages fassent plus largement partie du débat sur les solutions d'identification numérique dans les contextes nationaux.

Sensibilisation et compréhension

Au moment de la rédaction de cette étude (Novembre 2019), des informations sur le système national d'identification numérique étaient accessibles au public, et nous n'avons trouvé aucune trace d'une initiative à grande échelle du gouvernement pour sensibiliser le public. Comme l'a souligné un représentant de la société civile: "Si le gouvernement zimbabwéen va passer à l'identité numérique, nous ne devrions pas le lire à partir de sources en ligne. Je ne pense même pas que c'était couvert dans le journal local".

La compréhension par le public du système BVR a été compliquée par une série de difficultés: les partis politiques n'étaient pas d'accord sur les partenaires du secteur privé, les tentatives de suppression des doublons dans les listes électorales en utilisant BVR ont conduit à des électeurs fantômes, et l'intimidation des électeurs s'est poursuivie alors que les responsables du parti au pouvoir et les chefs traditionnels ont, selon des rapports, enregistré le numéro de série sur le bulletin d'inscription de 31% des électeurs¹³. Tous les problèmes entourant BVR ont créé une grande confusion chez les électeurs.

Dans un groupe de discussion, beaucoup ont convenu qu'il y avait jusqu'à présent, un manque d'engagement et de consultation du public concernant la transition de l'ancien système d'enregistrement national au nouveau système biométrique. Certains étaient particulièrement préoccupés par le fait que le gouvernement n'ait pas communiqué les changements de système d'identification aux groupes marginalisés, tels que les résidents ruraux, les agriculteurs et les vendeurs ambulants. Lors d'un entretien avec un groupe de discussion composé uniquement de femmes, ces dernières ont noté que le gouvernement n'avait toujours pas expliqué les avantages de la nouvelle carte d'identité. Les femmes du Zimbabwe, en particulier dans les zones rurales, ne savent pas très bien pourquoi et comment la carte d'identité biométrique peut être utilisée à leur avantage. Bien que les habitants des zones rurales soient conscients de la transition des identifiants métalliques 'traditionnels' vers les nouveaux identifiants biométriques, la justification de cette transition n'est toujours pas claire.

Un informateur de la société civile a déclaré que le gouvernement avait tendance à dissimuler les plans controversés sous couvert de sécurité nationale:

Regardons le peu d'informations disponibles sur la technologie de reconnaissance faciale que le gouvernement zimbabwéen a acquis auprès de l'entreprise chinoise CloudWalk. Voici donc une situation où le gouvernement fait des choses, mais il n'en fait rapport ni au Parlement, ni aux contribuables. Nous constatons un très faible flux d'informations en provenance

des entités gouvernementales, en particulier lorsque les informations ont été dissimulées sous couvert de sécurité nationale. S'il y a des sujets dont le gouvernement ne veut pas discuter, il les qualifie simplement de problèmes de sécurité nationale, et c'est très difficile d'obtenir des informations à ce sujet.

Outre la rétention d'informations, le gouvernement peut également tirer parti de la culture numérique limitée de la population zimbabwéenne pour mettre en œuvre un système national d'identification numérique sans attirer trop d'attention. Ce manque de connaissances techniques peut également être un obstacle à la mise en œuvre, entravant en fin de compte le succès de tout système éventuellement déployé. Un représentant de la société civile a expliqué:

Nous aurions besoin d'une vaste campagne d'alphabétisation numérique ... parce que regardez comment les gens ont actuellement du mal à sécuriser leurs cartes bancaires. Au cours de la dernière mi-année, nous avons assisté à une augmentation fulgurante du nombre de cas de clonage de cartes par exemple, et du nombre de fraudes électroniques ou mobile banking. Ce sont là tous les symptômes d'une société qui ne comprend pas vraiment comment sécuriser certains services technologiques. De même, avec l'identification numérique, les gens ne seraient probablement pas en mesure de l'utiliser au maximum car ils ne la comprennent pas. Pensez au nombre de personnes qui ont des smartphones, mais ils ne les utilisent que pour les SMS, les appels et peut-être pour WhatsApp, et le reste des fonctionnalités sont négligées parce que les gens ne savent tout simplement pas comment utiliser ces technologies.

Absence de consultation publique

Plusieurs personnes sondées au Zimbabwe ont souligné le manque de consultation publique comme un problème et se sont plaints d'une approche descendante. Ils se sont dits préoc-

cupés par l'absence d'explication officielle sur la nécessité de passer d'un système non biométrique à un système qui recueille des données biométriques. Un informateur du secteur privé a exprimé sa frustration face au fait que le gouvernement n'ait pas consulté les partenaires commerciaux ainsi que le grand public. Préoccupé par les populations marginalisées, un informateur de la société civile a déclaré:

Je peux parler des personnes marginalisées, probablement dans les zones rurales et même dans le quartier central des affaires, les vendeurs de la rue. Ils ont juste ces documents pour avoir des identités. Il n'y a aucune explication pour savoir pourquoi nous passons de la documentation d'identité traditionnelle à la nouvelle biométrie ... donc je pense que nous avons un problème en termes de sensibilisation et de consultation. La constitution est très claire, si vous prenez certaines décisions qui affectent les citoyens, ils doivent être consultés et avoir l'adhésion. Cependant, il semble que cela ne se produise pas, ils viennent de présenter le système. Il s'agit plutôt d'une approche descendante, qui est imposée aux citoyens.

En fin de compte, le manque de transparence du Zimbabwe sur le système d'identification numérique signifie que peu de gens comprennent le but des identités biométriques ou possèdent même des connaissances de base de ce système.

Obstacles à l'enregistrement

Au Zimbabwe, le plus grand obstacle concerne les exigences en matière d'enregistrement des données d'identification. Certains informateurs de la société civile s'inquiètent de la transition vers l'identification numérique, étant donné qu'un 'certain nombre de Zimbabwéens n'ont actuellement pas d'identité', ce qui signifie qu'ils ne sont pas en possession de documents d'identité. En effet, la Commission des Droits de l'Homme du pays a annoncé en Juin 2019,

peu de temps après notre phase de recherche sur le terrain, qu'elle mènerait une enquête sur l'indisponibilité des "documents d'identité - y compris les certificats de naissance, les cartes d'identité nationales, les passeports, la citoyenneté pour ceux anciennement appelés étrangers et certificats de décès "¹⁴.

Avec le passage des cartes en métal aux cartes biométriques en plastique, nombreux sont les individus qui continuent à rencontrer des difficultés avec la vérification initiale de leur identité, en raison d'erreurs sur les documents existants, tels que les certificats de naissance, ou du manque d'informations relatives à leurs origines, tel que le village d'origine et le nom du chef local. Une personne a expliqué leur chasse au document requis:

Si votre certificat de naissance se perd ici à Seke, ils vous renverront au bureau d'enregistrement national de Makombe, car leurs informations ici ne sont pas en ligne. À Makombe, le processus est très long et fastidieux: ils doivent d'abord chercher votre nom dans l'ordinateur. Vous aurez le malheur de vous entendre dire que vos informations ne se trouvent pas à Makombe mais à Marondera. Vous recevrez un numéro de téléphone pour contacter les agents, à vos frais. Si vous appelez, il se peut que vous soyez mis en attente jusqu'à ce que votre crédit s'épuise. Si vous demandez aux officiers de Makombe de passer un appel en utilisant la ligne fixe du bureau, ils demanderont d'abord un pot-de-vin.

Faire corriger des erreurs sur les certificats de naissance est également coûteux, et certaines personnes ont déclaré qu'elles ne pouvaient pas se le permettre. En conséquence, elles sont dépourvues d'identification appropriée. Les membres des groupes de discussion ont décrit la façon dont les gens sont traités au bureau de l'officier d'état-civil. Un participant a déclaré: "Tant de gens ne se sentent tellement pas à l'aise de passer par ces bureaux, qu'ils passent de nombreuses années sans rectifier leurs problèmes de documentation, par crainte de harcèlement". Ce problème indique la nécessité d'une meilleure formation et de meilleurs mécanismes de notification des griefs.

Les files d'attente pour les identifiants au Zimbabwe sont longues. Souvent, plus de personnes se présentent pour s'inscrire que les officiels ne peuvent en gérer en une journée, les forçant à émettre des numéros sur place et à prendre les gens dans cet ordre:

S'ils ne prennent que 50 personnes par jour et que vous êtes numéro 51, ce numéro ne sera plus utile le lendemain. Le lendemain, vous devrez également être en avance pour pouvoir vous assurer une position entre un et 50.

Après un voyage et de longues attentes, de nombreuses personnes se rendent parfois à un bureau d'enregistrement ou au registre d'état-civil, et à l'arrivée font face à des problèmes de réseau. Un représentant de la société civile a déclaré que le manque d'accès fiable à Internet allongeait la durée du processus d'enregistrement.

De plus, les personnes transgenres en particulier se sont heurtées à d'importantes barrières à l'enregistrement de leur identité, un problème qui ne sera probablement pas résolu avec le nouveau système d'identification numérique. Dans un cas, un groupe de défense des droits des femmes et des droits sexuels a décrit un cas où l'officier d'état-civil a harcelé une de leurs membres pour avoir produit un certificat de naissance déclarant qu'elle était homme, alors quelle ressemblait à une femme. Pour que cette personne obtienne sa carte d'identité, les avocats du Zimbabwe pour les droits de l'homme ont dû intervenir. Une organisation qui travaille avec la communauté LGBTQI nous a dit que les personnes transgenres sont souvent traitées de manière irrespectueuse par les autorités, qui mettent un point d'honneur à regarder à plusieurs reprises leur apparence corporelle et leurs documents d'identité, tout en questionnant leur sexe.

Ces expériences montrent comment les préjugés existants peuvent être exacerbés dans les systèmes d'identification. À mesure qu'un nombre croissant d'individus s'inscrivent, en particulier celles et ceux qui étaient exclus des systèmes d'identification précédents, des

situations plus discriminatoires se produisent. Sans processus et formation appropriés pour reconnaître la grande diversité des expériences vécues, les systèmes d'identification numérique ne répondront pas aux besoins des personnes qui pourraient le plus en bénéficier.

Absence de consentement éclairé

Une préoccupation majeure qui a été soulevée lors des discussions de groupe était la notion selon laquelle accepter de s'inscrire à un système d'identité biométrique se traduit automatiquement par le consentement à ce que le gouvernement partage des données personnelles avec diverses entités publiques et privées pour la surveillance. Un autre représentant de la société civile a suggéré que 'le consentement doit être actif à chaque étape', et la plupart des discussions de groupe autour de cette question ont porté sur la confiance.

Si quelques personnes ont déclaré qu'elles font confiance au gouvernement avec leurs données tant que les informations sont demandées dans les locaux d'une administration, plutôt qu'à travers le porte à porte, la plupart des personnes interrogées ont exprimé leur inquiétude quant au fait que leurs données pourraient être utilisées ou partagées sans leur consentement. Les militants en particulier estiment que leurs données ne sont pas en sécurité avec le bureau de l'officier d'état-civil. Au cours de leur discussion de groupe, les travailleurs agricoles ont parlé du besoin désespéré d'aide publique, qui les pousse à se fier au gouvernement malgré leurs réticences: "Non, nous ne leur faisons pas confiance. Nous leur donnons simplement nos données pour survivre, et nous sommes poussés par la famine. "

Si le choix est entre la famine et la remise des données, il ne peut y avoir de consentement éclairé significatif. Les problèmes de consentement et de confiance peuvent avoir un impact sur tous les Zimbabwéens, mais les personnes ayant besoin d'une aide vitale distribuée à l'utilisation de l'identification numérique sont les plus touchées.

Défaut de protection des données et craintes de surveillance

En Octobre 2019, le cabinet du président Emerson Mnangagwa a approuvé un projet de loi générale sur la cybercriminalité, la sécurité et la protection des données, et l'a envoyé au Parlement pour débat¹⁵. Bien que le pays ait besoin d'une loi sur la protection des données - la loi de 2002 sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée étant relativement peu pertinente compte tenu de l'utilisation des nouvelles technologies - beaucoup ont critiqué ce projet de loi¹⁶. Le projet de loi générale fusionne trois projets de loi, dont chacun aurait pu être plus solide s'il avait été adopté séparément. Bien que le projet de loi ait été approuvé après la phase de recherches sur le terrain, il a été déposé à l'origine il y a trois ans. Nos discussions de groupe et nos entretiens sur la protection des données restent pertinents car les Zimbabwéens fonctionnent toujours sans protection suffisante de leurs données.

Outre le problème du partage potentiel de données avec d'autres pays par le biais de partenaires commerciaux dans la conception et la mise en œuvre de l'identification numérique, les participants aux groupes de discussion au Zimbabwe étaient très préoccupés par le partage de données dans leur propre pays. Par exemple, les travailleurs agricoles ont exprimé des préoccupations concernant la surveillance exercée par des forces en uniforme, notamment la police et l'armée. Les militants, d'autre part, ont exprimé leur inquiétude quant au partage de leurs données avec les partis politiques. Les travailleuses du sexe, les membres de la communauté LGBTQI et les personnes vivant avec le VIH craignaient le partage de données entre le gouvernement, la police, certaines ONG et les églises. Les églises, en particulier, sont considérées comme une menace en ce qui concerne les informations de santé que les fidèles partagent en toute confiance pour leur soutien. Certaines églises auraient également discriminé les personnes vivant avec le VIH / sida.

En bref, presque tous les groupes à qui nous avons parlé avaient peur de ce que feraient ceux qui exercent un pouvoir sur eux, s'ils avaient accès à leurs données personnelles. Une personne interrogée par la société civile a ainsi résumé ces préoccupations concernant les droits de l'homme:

La numérisation est une noble idée en termes d'efficacité et de réduction des infractions, mais nous sommes préoccupés par l'utilisation secondaire, car dès le moment où le gouvernement a les données de tout le monde, celles-ci pourraient être utilisées pour ... supprimer la dissidence. [La] situation économique devient difficile. Les gens finiront par manifester, exercer leur droit constitutionnel, mais dès que vous y participez, du fait qu'il y a des caméras et que toutes nos données sont entre les mains de l'officier d'état-civil et de la sécurité de l'État, cela devient difficile. Nous serons traqués avant même de savoir que nous sommes recherchés.

Réfléchissant à la façon dont les institutions tirent profit des données, un participant à un groupe de discussion a indiqué qu'ils préféreraient partager leurs données avec le gouvernement qu'avec le secteur privé. Bien que cette personne ait déclaré qu'elle ne faisait pas confiance au gouvernement, elle était convaincue que l'État avait le potentiel de mettre en œuvre des garanties que de nombreuses entreprises peuvent ignorer.

Les participants ont également fait part de leurs préoccupations au sujet du partage des données entre les ministères, les fournisseurs de soins de santé et diverses parties du secteur privé, telles que les institutions financières. Comme l'a expliqué un représentant de la société civile, si un fournisseur d'assurance automobile a accès à des informations médicales détaillant des conditions médicales telles que l'épilepsie, il peut augmenter les primes de cette personne. En outre, plusieurs personnes interrogées étaient convaincues que le gouvernement obtenait déjà des informations personnelles auprès des banques. Ces commentaires font écho aux tendances dans d'autres pays, où les secteurs privé et public utilisent des données personnelles pour obtenir des 'informations' qui affectent la capacité des gens à accéder à d'autres services.

Les Zimbabwéens ont déjà exprimé des soupçons sur la manière dont le gouvernement accède et utilise leurs informations personnelles. Lors des élections de 2018, des personnes ont reçu des SMS qui semblaient provenir du parti au pouvoir, y compris des messages encourageant les gens à voter pour un candidat en particulier. Les messages contenaient des informations sur chaque destinataire, y compris des détails précis sur le conseil et le parlementaire se présentant aux élections dans leur quartier résidentiel. Sur les réseaux sociaux, les gens se plaignaient de ne pas avoir communiqué leurs coordonnées au parti au pouvoir et étaient préoccupés par le fait que les politiciens y aient accès.

À travers nos entretiens, il est devenu clair que les expériences des gens en matière de surveillance technologique ont affecté leur opinion sur l'identification numérique. Leur manque de confiance dans la façon dont le gouvernement traite leurs données personnelles reflète une suspicion à l'égard du système d'identification numérique. Un participant à un groupe de discussion a décrit le plan d'identification numérique dans le cadre de 'la militarisation de ce pays', et bien que de nombreux participants aient pu voir l'identification numérique et la reconnaissance faciale comme rendant les rues plus sûres, ils ont également exprimé des craintes quant à la surveillance. Un travailleur du sexe homme a déclaré:

Les forces de sécurité seront désormais informés de mes mouvements quotidiens, et ils peuvent avoir des cibles dans une communauté. Mes informations peuvent être utilisées à d'autres fins que celles qui ont été saisies par d'autres institutions, telles que la police.

En effet, les professionnel(le)s du sexe, les militants et les femmes vivant dans un quartier informel étaient particulièrement consternés. Ils ont décrit avoir 'peur' et que 'leurs libertés et leurs droits sont restreints'. Dans l'ensemble, la plupart des groupes de discussion ont considéré ces développements technologiques comme une menace pour les droits de l'homme même s'ils louaient les avantages potentiels d'une sécurité accrue et d'une diminution de la fraude.

Société civile

La société civile au Zimbabwe travaille dans un environnement hostile, ce qui rend difficile de faire reculer le gouvernement sur des questions sensibles, telles que les efforts d'identification numérique du pays. Cela est encore plus compliqué par le fait que l'identification numérique est considérée comme un problème de 'sécurité nationale'. Un participant à une discussion de groupe avec la société civile a déclaré:

Toute organisation de la société civile [qui choisit de traiter de l'identification numérique] ... se retrouvera sur le terrain de la sécurité nationale, et cela attirera certainement l'attention du gouvernement, des agents de la sécurité nationale, et fera même que des personnes de ces organisations seront convoquées pour des interrogatoires, des pressions, des intimidations et tout ça.

Des informateurs de la société civile nous ont dit, cependant, qu'il était nécessaire 'd'élargir leur travail pour inclure' les problèmes liés à l'identification numérique et d'agir en tant que 'chiens de garde pour s'assurer que le gouvernement n'abuse pas de la numérisation'. Ils ont également estimé qu'ils avaient la responsabilité d'éduquer le public sur les avantages et les risques de l'identification numérique et de faire pression pour une législation qui protège les données des personnes et leur droit de demander réparation en cas d'utilisation abusive. MISA Zimbabwe est cité comme exemple d'une organisation qui a pris des mesures contre l'utilisation par le gouvernement des technologies émergentes pour étendre la surveillance¹⁷.



Conclusions et recom- mandations



Le Zimbabwe présente un cas particulièrement indicatif des futures tendances en matière d'identification numérique. En particulier, la participation initiale des entreprises chinoises démontre la valeur des données zimbabwéennes pour les gouvernements étrangers. Bien que de nombreux défenseurs et experts aient critiqué la discrimination raciale dans les technologies émergentes comme l'intelligence artificielle, voici un cas où la diversité accrue des données d'apprentissage peut causer un énorme préjudice en contribuant à restreindre les données et le droit à la vie privée des Zimbabwéens.

Les risques liés à l'identification numérique et aux technologies connexes sont plus graves pour les personnes au Zimbabwe dont les droits et les moyens de subsistance sont déjà systématiquement refusés ou remis en question, comme les personnes transgenres et les professionnel(le)s du sexe. Bien que l'intention de nombreux systèmes d'identification numérique soit d'inclure les personnes qui ont du mal à accéder aux documents d'identification 'traditionnels', ces systèmes semblent avoir un fort potentiel d'exclusion.

En outre, l'environnement politique du Zimbabwe, caractérisé par une militarisation accrue et un espace réduit pour la société civile, signifie que la confiance dans le gouvernement est faible, et l'impression que le système d'identification numérique s'intègre dans le récit de la sécurité nationale signifie que la participation de la société civile est rendue plus difficile. S'il est difficile pour la société civile d'agir dans cet environnement, cette participation est également vitale car ces organisations et les défenseurs des droits de l'homme associés sont susceptibles d'être ciblés par l'identification numérique et par d'autres technologies de surveillance. Si ces systèmes sont utilisés pour réprimer des droits tels que la liberté de réunion et la liberté d'expression, la capacité de la société civile à provoquer des changements sur n'importe quelle question sera radicalement réduite.

Si l'identification numérique doit aller de l'avant, les Zimbabwéens doivent pouvoir bénéficier d'un système qui accorde la priorité aux besoins des personnes et reconnaît les divers contextes des populations marginalisées. Au lieu d'un projet de loi générale faible, une solide protection des données qui affirme les droits des personnes et inclut des mécanismes d'application peut renforcer considérablement la confiance dans le système et dans le gouvernement. Enfin, les campagnes de consultation publique et de sensibilisation peuvent également renforcer la confiance tout en aidant les personnes à tirer le meilleur parti de l'identification numérique.



Notes

1 Voir The Engine Room. (2020). Comprendre les effets de l'identification numérique: un rapport transnational

2 Share, F. (30 Août 2017). Le Département d'état-civil déploie l'enregistrement mobile à l'échelle nationale. The Herald. <https://www.herald.co.zw/rgs-office-rolls-out-mobile-reg%e2%80%a2-nationwide-programme-to-run-for-3-months-%e2%80%a2-metal-ids-to-be-phased-out/>

3 Dube, G. (5 Juin 2017). Une société chinoise gagne l'appel d'offres de la Commission Electorale du Zimbabwe pour l'inscription biométrique des électeurs. VOA Zimbabwe. <https://www.voazimbabwe.com/a/zimbabwe-electoral-commission/3887026.html>

4 Share, F. (16 Janvier 2018). La Commission Electorale du Zimbabwe certifie l'offre BVR d'une entreprise américaine. The Herald. <https://www.herald.co.zw/zec-certifies-us-firms-bvr-tender/>

5 Le Roux, J. (16 Juillet 2018). Les électeurs Zimbabwéens hantés par des doubles et des fantômes <https://www.news24.com/Africa/Zimbabwe/zimbabwean-voters-roll-haunted-by-doppelgangers-ghosts-20180716>

6 Majoni, T. (23 Octobre2017). BVR: La feuille de triche électorale de la Zanu PF. The Standard. <https://www.thestandard.co.zw/2017/10/23/bvr-zanu-pf-election-cheat-sheet/>

7 Mhlanga, B. (19 Juillet 2018). Faille de sécurité à la Commission Electorale du Zimbabwe, sa base de données piratée. NewsDay Zimbabwe. <https://www.newsday.co.zw/2018/07/security-breach-at-zec-database-hacked/>

8 Hawkins, A. (24 Juillet 2018). Le Big Brother de Pékin a besoin des visages africains. Foreign Policy. <https://foreignpolicy.com/2018/07/24/beijings-big-brother-tech-needs-african-faces/>

9 Prasso, S. (10 Janvier 2019). La route de la soie numérique de la Chine ressemble davantage à un rideau de fer. Bloomberg Quint. <https://www.bloombergquint.com/china/china-s-digital-silk-road-is-looking-more-like-an-iron-curtain>

10 Ibid

11 Machivenyika, F. (23 Septembre 2019). La biométrie utilisée pour éliminer les fantômes. The Herald. <https://www.herald.co.zw/biometrics-to-weed-out-ghost-workers/>

12 Ibid

13 La ZEC a par la suite condamné cette intimidation des électeurs. Voir The Zimbabwe Mail. (31 Janvier 2018). La ZEC condamne l'intimidation des électeurs alors que les élections se profilent. Disponible ici: <http://www.thezimbabwemail.com/main/zec-condemns-voter-intimidation-polls-loom/>

14 Nyamukondiwa, W. (18 Juin 2019). Enquête de la documentation nationale sur les cartes d'identité. The Herald. <https://www.herald.co.zw/national-documentation-inquiry-on-cards/>

15 Mudzingwa, F. (9 Octobre 2019). Le projet de loi sur la cybercriminalité obtient enfin l'approbation du Cabinet. Techzim. <https://www.techzim.co.zw/2019/10/cyber-crime-bill-final-ly-gets-cabinet-approval/>

16 MISA Zimbabwe. (03 February 2018). Le projet de loi général sur le cyber met les droits fondamentaux en pagaille. <https://zimbabwe.misa.org/2018/02/23/omnibus-cyber-bill-mud-dies-fundamental-rights/>

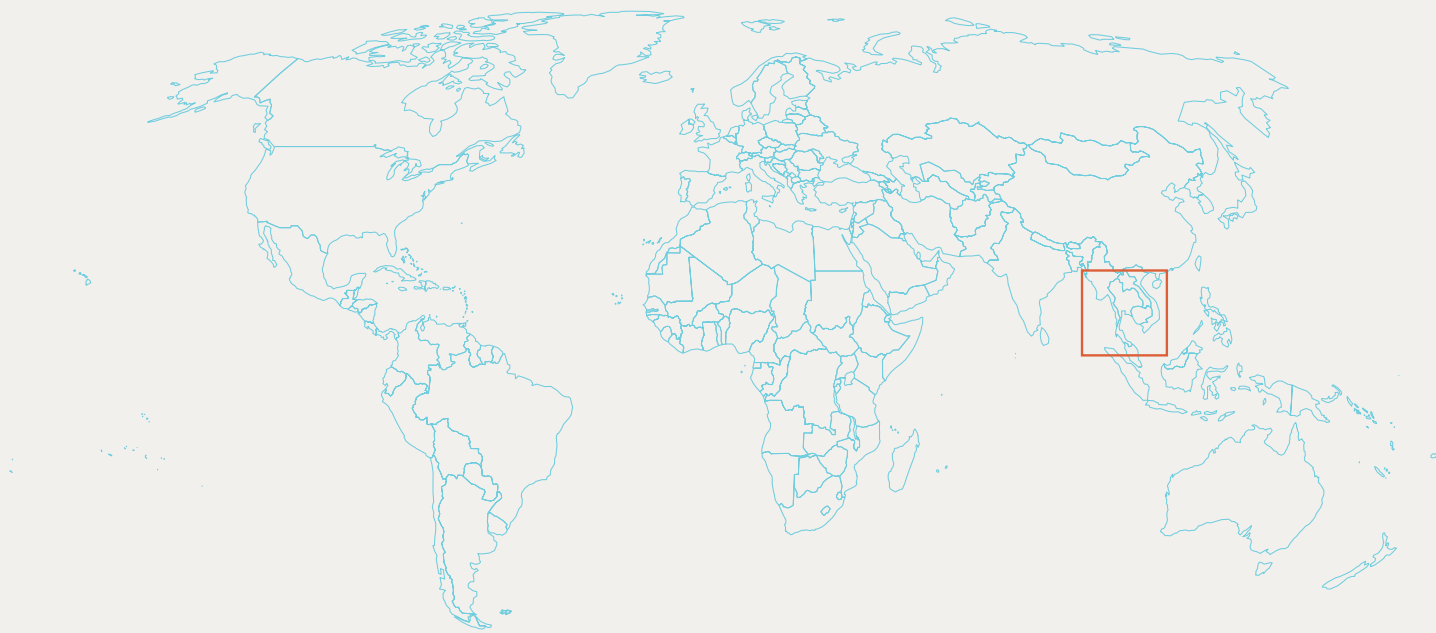
17 Maunganidze, G. (04 Décembre 2018). Lettre au président de l'Assemblée Nationale: augmentation de la collecte d'informations personnelles en l'absence d'une législation adéquate sur la protection des données. MISA Zimbabwe. <https://zimbabwe.misa.org/2018/12/04/letter-to-speaker-of-national-assembly-increase-in-collection-of-personal-information-in-the-absence-of-adequate-data-privacy-legislation/>

Annexe F

Étude de cas : Identification

Numérique en Thaïlande





Ce rapport est basé sur des recherches menées par The Engine Room, avec le soutien d'Omidyar Network, d'Open Society Foundations et de Yoti Fondation, d'Octobre 2018 à Décembre 2019.

Chercheurs: Kittima Leeruttanawisut et Chuthathip Maneepong

Consultant en recherche: Sophia Swithern

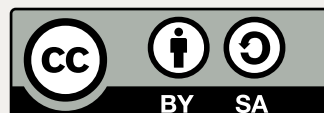
Rédaction: Madeleine Maxwell et Sara Baker, The Engine Room

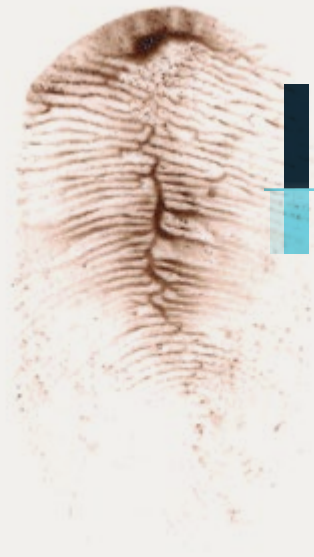
Révision et édition: Zara Rahman, Sivu Siwisa et Laura Guzman, The Engine Room

Traduction: Global Voices

Conception graphique et illustration: Salam Shokor

Le texte et les illustrations de ce travail sont publiés sous une licence internationale Creative Commons Attribution-Partage dans les mêmes conditions 4.0. Pour voir une copie de cette licence, visitez: <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>





Introduction

En 2019, The Engine Room en collaboration avec des chercheurs locaux a étudié les systèmes d'identification dans cinq régions. Le but de ce projet était de mieux comprendre le véritable effet des systèmes d'identité numérique sur les populations locales qui sont obligées de les utiliser.

Notre recherche en Thaïlande s'est basée sur six groupes de discussion avec différentes communautés, six entretiens avec des organisations de la société civile (OSC) travaillant avec des communautés marginalisées et six entretiens avec des responsables gouvernementaux et des experts en informatique. De plus, notre équipe de recherche en Thaïlande a engagé des interprètes locaux pour communiquer dans des langues parlées par les migrants telles que le Birman. Cette recherche primaire a été réalisée entre Février et Mars 2019. Toutes les citations tirées d'entretiens avec des informateurs clés et de discussions de groupe proviennent de la phase de recherche sur le terrain réalisée au cours de cette période. Vous trouverez plus d'informations sur la méthodologie dans le rapport global¹.

Ce projet vise à comprendre les expériences vécues par des individus et non à refléter des échantillons représentatifs de chaque population. Nous ne pouvons pas nécessairement extrapoler l'expérience d'une personne à la norme - bien qu'il arrive parfois que chaque personne interrogée expérimente un aspect d'un système de la même manière - mais chaque

expérience nous donne une idée de la manière dont une infrastructure numérique et des protocoles, qui ne sont pas conçus pour traiter la diversité des expériences et des identités, affectent une diversité de personnes.





Le Système d'identification numérique

La première tentative de la Thaïlande d'instaurer un système d'identité numérique biométrique en 2005 a rencontré plusieurs difficultés. Le gouvernement espérait pouvoir enregistrer 64 millions de personnes en trois ans, sans avoir mené une étude pilote ou de faisabilité, il s'était appuyé sur des technologies incompatibles entre elles, en outre il n'avait pas clairement expliqué le fonctionnement de la carte, et il avait fait face aux complications bureaucratiques ainsi qu'aux accusations de corruption². Plus récemment, le développement et l'expérimentation d'une plate-forme nationale d'identification numérique (NDID) pour faciliter les transactions en ligne ont été lancés³, bien que leur déploiement ait été retardé à plusieurs reprises. En septembre 2018, le gouvernement a approuvé un projet de loi établissant une réglementation en matière d'authentification et exigeant la création d'une société nationale d'identification numérique, chargée de créer une plate-forme et une base de données⁴. Des rapports font état d'une phase pilote débutant avec du personnel de banque en Janvier 2019⁵, mais pas plus tard qu'en Octobre, les agences gouvernementales n'ont apparemment pas été en mesure d'échanger les données comme prévu. Un Centre d'Echange de Données, proposé par le gou-

vernement, ne sera entièrement pas opérationnel avant deux ans. A la date de la rédaction de cet article (Novembre 2019), aucune mise à jour n'a été fournie au regard du calendrier prévu⁶.

En attendant, la Thaïlande dispose d'un système d'identification fragmenté, composé de plusieurs systèmes d'identité pour différentes populations, administré par cinq ministères qui sont à différents niveaux de digitalisation de leurs services. Alors que l'agenda numérique de la Thaïlande - et parallèlement à l'utilisation généralisée de la biométrie dans différents secteurs - s'accélère, il est important de prendre du recul et de tenir compte des expériences des différents groupes avec les systèmes d'identification. Compte tenu du fait que les trois à cinq millions de travailleurs migrants que compte le pays sont particulièrement marginalisés et confrontés à un processus d'identification complexe⁷, la plupart de nos recherches ont été consacrées à cette population.

Pendant que nous explorions la manière dont le futur système d'identité national proposé - qui regroupera certains des systèmes discrets - est en cours de déploiement, nous avons également documenté les expériences de la population avec le secteur de l'identification du gouvernement thaïlandais de manière plus générale. Tout d'abord, nous avons examiné le système national d'identification réservé aux personnes de plus de 60 ans, qui se concentre sur la fourniture d'avantages sociaux, tels que le revenu et les soins de santé. Deuxièmement, nous avons concentré notre attention sur le système d'identité utilisé par les travailleurs migrants pour permettre l'emploi légal, connu sous le nom de 'carte rose'. Troisièmement, nous avons parlé à d'autres communautés marginalisées de l'impact que les divers systèmes d'identité numérique du pays ont eu sur elles.

Dans le cadre du système de 'carte rose', les migrants du Laos, du Cambodge et de la Birmanie qui entrent en Thaïlande sans documents thaïlandais appropriés doivent se faire enregistrer pour une carte d'identité appelée 'carte rose'⁸, utilisée par les agences gouvernementales, les banques et d'autres prestataires de services pour vérifier l'identité. Il n'est

pas clair si cette identité est ou non associée à des données biométriques, mais un informateur du gouvernement nous a précisé que le gouvernement thaïlandais collectait chaque année l'ADN d'un certain nombre de migrants à des fins de 'sécurité'. Les informations recueillies pour cette pièce d'identité comprennent les nom et prénom, date de naissance, adresse actuelle en Thaïlande, date de validation, nom de l'employeur et adresse, type et lieu des soins médicaux. Les migrants s'inscrivent par l'intermédiaire d'un employeur et sont tenus de se réinscrire auprès d'un nouvel employeur chaque fois qu'ils changent d'emploi.

D'un autre côté, ce système NDID est principalement axé sur les services bancaires et financiers et vise à 'renforcer la sécurité numérique pour faciliter les transactions en ligne et permettre un meilleur accès aux comptes bancaires et aux prêts... sur la base de la reconnaissance faciale et d'authentification de l'identité, via la technologie utilisant la blockchain'⁹. Des rapports ont mis en évidence l'interopérabilité avec 'des systèmes d'identification numérique et d'authentification électronique issus de collaborations au sein de l'ASEAN', suggérant un potentiel de partage de données¹⁰. Le développement de ce système s'inscrit dans la tendance croissante de l'utilisation de la biométrie en Thaïlande, y compris les vérifications obligatoires pour l'achat de carte SIM, et l'obligation signalée pour les utilisateurs de téléphones mobiles dans trois États à majorité musulmane de soumettre des photos pour une reconnaissance faciale biométrique, une démarche critiquée par les groupes de défense des droits locaux.

Des experts en technologie et des experts juridiques ont exprimé des craintes que le système NDID ne soit pas plus utile que le système précédent, qu'il soit victime d'échecs d'authentification et de violations de la vie privée, et qu'il soit affaibli par un manque de confiance en la fiabilité du gouvernement. Certains bouddhistes se sont également prononcés contre l'identité numérique, incompatible avec le dogme Bouddhiste. Un informateur clé du Conseil National de Développement Economique et Social a répondu à ces préoccupations en nous informant que le gouvernement avait obtenu toutes les informations nécessaires à la planification et à la mise en œuvre.



Expériences vécues



Les entretiens et groupes de discussion menés en Thaïlande en Février-Mars 2019 donnent un aperçu des expériences vécues par des individus interagissant avec les systèmes décrits. Comme il existe très peu de recherches sur les expériences des personnes avec les systèmes d'identité numérique, ces données qualitatives sont utiles pour comprendre la réalité vécue par certains individus. Quelques-unes de ces expériences peuvent être en contradiction avec les rapports officiels, mais il est essentiel de comprendre que tous les résidents de Thaïlande n'ont pas une expérience unifiée. Notre but est que ces enseignements fassent partie d'un débat plus large sur les solutions d'identification numérique dans les contextes nationaux.

Petite consultation publique

Le gouvernement thaïlandais semble conscient de la nécessité d'organiser au moins quelques consultations publiques sur son prochain système national d'identité numérique. Ils ont programmé une audience publique en Juillet 2018, avant l'adoption de la loi sur l'identification numérique, et le Ministère de l'Economie et de la Société Numérique a ouvert une consultation publique du projet de loi sur la protection des données à caractère personnel pendant deux semaines en Septembre 2018. Ces opportunités ne sont toutefois pas acces-

sibles par une grande partie des populations les plus marginalisées de Thaïlande, et nous n'avons trouvé aucune preuve de consultation délibérée avec ces communautés.

De même, peu d'éléments suggèrent que la carte rose et la carte d'identité pour les personnes de plus de 60 ans ont fait l'objet d'une consultation publique. Les migrants avec lesquels nous nous sommes entretenus ont indiqué que le système des cartes roses était une source constante de frustration et de confusion, ce qui démontrait un défaut de consultation efficace dans la conception du système. Les personnes que nous avons interrogées au sujet de la carte d'identité pour les personnes âgées de plus de 60 ans avaient un certain nombre d'idées et de préoccupations qu'elles souhaitaient partager avec le gouvernement, notamment que certains des programmes gouvernementaux liés à la carte d'identité étaient déraisonnables pour cette population, mais ils n'avaient pas le sentiment d'avoir eu l'opportunité de partager ces commentaires.

Obstacles à l'enregistrement

En Février 2019, il y avait plus de trois millions de travailleurs migrants disposant de documents de séjour (et probablement beaucoup plus sans papiers) en Thaïlande, la grande majorité d'entre eux venant de Birmanie. La loi oblige les travailleurs migrants à s'enregistrer auprès du gouvernement thaïlandais par l'intermédiaire de leurs employeurs afin de recevoir des permis de travail et des documents d'identification. Cette population doit se réinscrire chaque fois qu'elle change d'emploi, ce qui est fréquent en raison de la nature précaire du travail des migrants. Les informations ne sont généralement pas disponibles en langues maternelles et les ouvriers doivent fournir une série de documents pour appuyer le processus de candidature.

En plus d'une ligne d'assistance téléphonique, le Ministère du Travail dispose d'un site Web sur lequel les travailleurs migrants peuvent poser des questions ; il fournit également un soutien en personne dans certaines provinces. Cependant, cette assistance n'est pas fournie

de manière cohérente et peut être difficile à trouver. Bien que certaines provinces aient un responsable en charge de soutenir les travailleurs migrants, une des personnes interrogée a décrit les difficultés que rencontrent les migrants pour obtenir le soutien de ces officiels: “Quand nous ne comprenons pas les nouvelles règles, nous avons l’habitude d’appeler le service d’assistance téléphonique du Ministère du Travail, mais personne ne décroche le téléphone ou nos appels sont transférés à plusieurs fonctionnaires sans aucune réponse ni aide.” Même lorsque les fonctionnaires répondent aux appels, ils ne semblent pas se soucier ou être informés des besoins en matière d’identité des migrants, a précisé cette personne.

Le manque d’informations et d’accessibilité autour de ce processus a conduit à une dépendance vis-à-vis des courtiers privés non réglementés pour obtenir des informations et un soutien dans la compréhension de ces procédures bureaucratiques complexes. Ces courtiers sont également des acteurs importants pour les minorités ethniques en Thaïlande qui ne se sont pas vu accorder la citoyenneté à part entière. Si certains courtiers facilitent l’existence des migrants et des minorités ethniques, ces groupes demeurent particulièrement exposés à l’exploitation. Comme l’a déclaré une personne interrogée: “Il est si difficile de refuser le service de chasseurs de têtes ou de payer pour avoir des raccourcis, car nous ne connaissons pas le système thaïlandais et ne comprenons pas le Thaï, et nous ne pouvons pas attendre si longtemps pour obtenir nos papiers. “ Cela fait écho aux défis rencontrés dans d’autres systèmes d’identification numérique, où les composants ‘ analogiques ‘ d’un système, y compris l’engagement avec la communauté et la fourniture d’informations, sont oubliés ou ne sont pas prioritaires, ce qui entraîne exclusion et perte de confiance.

Les organisations de la société civile jouent un rôle important d’intermédiaire pour les groupes marginalisés en Thaïlande, les aidant à accéder aux cartes d’identité et à naviguer dans les processus d’enregistrement par la résolution de problèmes, la fourniture de conseils et de ressources faciles à comprendre dans les langues maternelles des migrants. Dans certains cas, elles collectent des données auprès des individus et finalisent l’enregis-

trement en leur nom. Bien que cette tactique soit efficace pour augmenter l'accès et créer des opportunités permettant aux OSC de défendre les besoins et les droits des migrants, elle engendre aussi des préoccupations concernant la protection des données et la vie privée. Lorsque les OSC agissent en tant qu'intermédiaires de manière ad-hoc, il est impossible de garantir la sécurité et la confidentialité des données collectées. En outre, une organisation aidant les migrants nous a informé que les courtiers sur lesquels les migrants s'appuient souvent sont 'source de confusion' et font de fausses déclarations sur le travail de la société civile dont le personnel de l'organisation craint pour sa sécurité.

Restrictions de droits

Quels que soient les systèmes d'identité numérique auxquels les utilisateurs sont soumis, ceux qui se retrouvent poussés le plus loin possible dans les marges de la société ont exprimé une profonde frustration et une profonde préoccupation. Les groupes de défense des droits des femmes et des peuples autochtones interrogés dans le cadre de ce travail ont soulevé des préoccupations quant à l'utilisation des systèmes d'identité numérique pour la surveillance et la répression des communautés marginalisées. Une organisation de défense des droits de l'homme a évoqué le cas de survivants de la traite d'êtres humains qu'elle a aidé, qui sont blacklistés par les institutions financières, qui sont dans l'impossibilité d'obtenir des prêts ou l'extension de la durée de validité de leur passeport, en raison de données témoignant de leur expérience de travailleur du sexe: " Nous sommes ravies que cette femme ait été aidée, mais elle nous a par la suite confié qu'elle ne peut pas demander son nouveau passeport ni obtenir aucun autre prêt, car son dossier figure sur la liste noire. "

Dans un groupe de discussion avec des peuples autochtones, les participants ont exprimé un manque de compréhension sur les raisons de la collecte de leurs données personnelles, ainsi que sur la manière dont elles ont été utilisées et partagées entre les ministères:

C'est pratique pour les représentants du gouvernement d'accéder à des informations individuelles au moyen de notre carte d'identité. Nos informations personnelles ont été partagées avec toutes les agences gouvernementales. Nous ne savons pas comment chaque agence utilise nos données. Nous n'avons pas accès à nos propres informations et n'avons pas la possibilité de les mettre à jour.

Les systèmes d'identification numérique étaient considérés comme un moyen pour le gouvernement de suivre et de contrôler la communauté. Une personne interrogée a déclaré:

Les représentants du gouvernement savent où nous vivons et nous suggèrent de ne pas sortir de notre village pour participer aux manifestations politiques. À un moment donné, les représentants du gouvernement ont su que nos dirigeants étaient sortis de leur village et avaient organisé une consultation avec les autres villageois sans en informer nos dirigeants.

Bien que ce lien entre l'identification numérique et la surveillance des peuples autochtones par le gouvernement ne soit pas étayé, les points de vue de ces communautés et de leurs défenseurs révèlent un manque de confiance envers le gouvernement et les systèmes d'identification numérique.



Conclusions et recom- mandations



Dans ce travail, nous avons examiné le système national d'identité, ainsi que les systèmes touchant deux communautés spécifiques dont les droits sont souvent niés: les travailleurs migrants et les personnes âgées. Les problèmes que nous avons observés avec la carte rose des travailleurs migrants en particulier soulèvent de sérieuses préoccupations sur la façon dont la conception des systèmes d'identité peut limiter l'accès à travers des barrières linguistiques et le manque de soutien autour des informations et de la navigation dans l'enregistrement. Ceci étant, la carte rose accorde effectivement des avantages aux personnes qui ont pu l'obtenir, démontrant ainsi le potentiel positif de ces systèmes.

L'un des principaux enseignements de la recherche menée en Thaïlande est que la dépendance à l'égard d'infrastructures fragmentées empêche les populations touchées et les défenseurs potentiels de bien comprendre les systèmes avec lesquels ils interagissent, ce qui crée de la confusion et réduit les possibilités de changement. Bien que NDID ait le potentiel de réduire le besoin de plusieurs cartes d'identité, ce système soulève des questions

sur le partage de données entre les agences gouvernementales et divers partenaires du secteur privé. Comme nous l'avons vu avec l'exemple de la travailleuse du sexe ci-dessus, un large partage de données peut avoir un impact négatif sur des populations déjà vulnérables.

De plus, les expériences partagées avec nous, en particulier autour de la carte rose, soulignent des problèmes qui seront sans aucun doute soulevés dans d'autres systèmes d'identification. Les migrants et les non-citoyens sont souvent les premiers à faire face à un déni de droits, ce qui fait de ces expériences des avertissements importants pour les institutions mettant en œuvre l'identité numérique, et pour la société civile afin qu'elle défende les besoins de telles populations. S'attaquer aux problèmes soulevés dans le cadre de cette recherche peut grandement contribuer à renforcer la confiance des utilisateurs et permettre aux utilisateurs de tirer pleinement parti des avantages des systèmes d'identification numérique. Si le gouvernement thaïlandais souhaite rendre la mise en œuvre de NDID bien plus efficace que la plate-forme mise au point en 2005, un engagement régulier avec différents groupes constitutifs sera crucial.

La Thaïlande compte un certain nombre d'organisations de défense des droits numériques, telles que Thai Netizen et Manushya Foundation, qui ont toutes deux plaidé en faveur de modifications de la loi sur la cybersécurité à la fin de l'année 2019 et connaissent bien certaines des questions relatives à l'identification numérique. En fait, les litiges stratégiques et les actions en justice peuvent jouer un rôle important dans la modification du système national d'identité numérique, grâce à la loi sur la protection des données à caractère personnel basée sur le règlement général de l'Union Européenne sur la protection des données, adoptée par le gouvernement thaïlandais au début de 2019. L'existence et l'application de cette réglementation sur la protection des données offre un potentiel pour la société civile à la recherche de stratégies pour soutenir une approche de l'identification numérique davantage basée sur les droits.



Notes

1 Voir The Engine Room. (2020). Comprendre les effets de l'identification numérique: un rapport transnational

2 Gunawong, P., & Gao, P. (2010). Understanding theGovernment Failure: An Actor-Network Analysis of Thailand's Smart ID Card Project. PACIS 2010 Proceedings. 17. <https://aisel.aisnet.org/pacis2010/17>

3 National Digital ID Platform (2019). <https://ndidplatform.github.io/docs/introduction>

4 Pornwasin, A. (2018, September 16). Mixed reactions to Digital ID draft law. The Nation Thailand. <https://www.nation-thailand.com/national/30354611>

5 Burt. C. (2019a, January 2). Thailand's decentralized national digital ID goes to testing ahead of mid-year launch. Biometric Update. <https://www.biometricupdate.com/201901/thailands-decentralized-national-digital-id-goes-to-testing-ahead-of-mid-year-launch>

6 Prachachat. (2019, October 6). ลุย "รัฐบาล 4.0" เร่งเชื่อมข้อมูลสันติจิตัลไอดี. <https://www.prachachat.net/ict/news-378280>

7 Blomberg, M., & Wongsamuth, N. (2019, August 30). New rules, new debts: Slavery fears rise for migrant workers in Thailand. Reuters. <https://www.reuters.com/article/us-thailand-migrants-slavery/new-rules-new-debts-slavery-fears-rise-for-migrant-workers-in-thailand-idUSKCN1VK006>

8 Isaan Lawyers. (2018). Pink ID Card for Foreigners in Thailand. <http://www.isaanlawyers.com/pink-id-card-for-foreigners-in-thailand/>

9 Burt, C. (2019a, January 2). Thailand's decentralized national digital ID goes to testing ahead of mid-year launch. Biometric Update. <https://www.biometricupdate.com/201901/thailands-decentralized-national-digital-id-goes-to-testing-ahead-of-mid-year-launch>

10 Bangkok Post. (2019, June 29). Digital ID scheduled for year-end. <https://www.bangkokpost.com/business/1703996/digital-id-scheduled-for-year-end>

Crédits Photos

Pages 015-101
Une femme participant au processus de fabrication des cartes d'électeur et des cartes d'identité nationales au Bangladesh. Image de Flickr, par Jashim Salam, via ONU Femmes. CC BY-NC-ND.

Pages 008-009
Travailleurs bénévoles de l'assainissement travaillant dans les camps de réfugiés en Éthiopie. Image de Flickr, par UNICEF Éthiopie. CC BY-NC-ND 2.0.

Pages 016-017
Paysage d'un camp de réfugiés Rohingyas au Bangladesh. Par Sharid Bin Shafique, via The Engine Room. CC BY-SA 4.0.

Pages 018-019
Deux jeunes filles réfugiées transportant de l'eau jusqu'à leur camp en Éthiopie. De Flickr, par UNICEF Éthiopie. CC BY NC ND 2.0.

Page 021
Oke Idanre à Indanre, Nigeria. De Shutterstock, par Fela Sanu.

Page 024
Vue aérienne d'une rue principale à Harare, Zimbabwe. De Shutterstock, par Ulrich Mueller.

Pages 026-027
Silhouette de travailleurs traversant la frontière pour travailler à Mae Sot, en Thaïlande. De Shutterstock, par Ulrich Mueller.

Pages 044-127
Électeurs à l'élection présidentielle à Abuja, au Nigeria. 28 mars 2015. Par l'ambassade des États-Unis / Idika Onyukwu. CC BY-NC 2.0.

Pages 047-061-080-081-083-093
Camps Rohingya à Cox's Bazar, Bangladesh. De Flickr, par Mohammad Tauheed. CC BY-NC 2.0.

Page 057
Un marché à Huaikoan, Nan, Thaïlande, à la frontière avec le Laos. 26 novembre 2016. De Flickr, par Kunmanop.

Page 107
Immigrants du Soudan du Sud en Éthiopie. De Flickr, par UNICEF Éthiopie. CC BY NC ND 2.0.

Page 108-109
Vue aérienne du camp de réfugiés de Malkadiida en Éthiopie. 25 août 2011. De Flickr, par UN Photos / Eskinder Debebe CC BY NC ND 2.0.

Pages 111-120
Abuna Yem'ata Guh au Tigré, en Éthiopie. De Flickr, par Samuel Santos. CC BY NC ND 2.0.

Pages 128-129
Vue aérienne du Third Mainland Bridge à Lagos, au Nigeria. De Shutterstock, par Bolarzeal.

Pages 144-145
Vue aérienne du centre-ville de Harare, Zimbabwe. De Shutterstock, par VV Shots./



THE ENGINE ROOM

www.theengineroom.org